LIRE, C'EST S'INSTRUIRE



GILLES LANDRY
PROPRIETAIRE

TEL.: 233-3407

AUTOPAC
ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
247-4816

PROVINCIAL LIBRARY
MAY -8 1975
MANITOBA

PROV. LIBRARY OF MANITOBA
LEGISLATIVE BUILDING
WINNIPEG, MAN.
R3C OV8

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 6 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 7 MAI 1975

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU PARLE DE VALEURS, DE PARTICIPATION

N.D.L.R.— Le 18 avril dernier, le Premier Ministre du Canada, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, portait la parole à un dîner bénéfice du Parti libéral, à Toronto. Une partie de son allocution s'adresse à tous les citoyens. En voici des extraits. Les parenthèses sont de nous.

(...) Il serait ridicule de prétendre nier que le rythme de croissance de Toronto a suscité des problèmes socio-économiques de plus en plus graves et inquiétants.

En effet, là où on voyait un progrès, il y a quelques années à peine, on discerne aujourd'hui une menace pour les valeurs que le progrès était censé favoriser.

Il est évident, par exemple que le nombre des logements convenables, à prix abordable, correspond de moins en moins à la demande et que cet écart grandissant occasionne des drames personnels dans de nombreuses familles jeunes et fécondes. Je n'arrive pas à croire que chacun ait droit à une villa (dans un quartier huppé). Je ne crois pas non plus qu'il incombe à l'Etat de réaliser le rêve de ceux qui ont décidé que l'achat de cette maison-là serait le grand objectif de toute leur vie.

Ce dont je suis convaincu, par contre, c'est qu'il existe un droit fondamental et inaliénable à un logement convenable, et cela à un prix correspondant aux moyens de toute famille, quels qu'ils soient.

C'est pour cette raison que, au moment même où il limitait le taux d'accroissement de ses dépenses, le Gouvernement augmentait dans une proportion appréciable la part des crédits consacrés à la construction d'habitations pour les familles à revenus modestes.

Par le biais de la viabilisation des terrains et de la rénovation des quartiers, des hypothèques subventionnées et des avantages consentis aux promoteurs, des habitations à loyer modique et des exonérations d'impôt sur l'épargne-logement, par le biais de toutes sortes de mesures semblables, nous cherchons à mettre un logement convenable à la portée de toutes les familles canadiennes. Non pas une villa, mais un foyer agréable où l'on puisse passer ses vieux jours dans la dignité et dans un confort raisonnable, où la famille puisse s'épanouir dans un milieu aussi sain que sûr.

(...) Certains ont jeté l'éponge, conclu que personne n'avait la situation en main, que les dimensions et la complexité du problème avaient abouti à une paralysie du pouvoir, voire que, dans son élan insensé, la croissance avait condamné à l'impuissance le pouvoir régulateur de la collectivité qu'elle était censée servir.

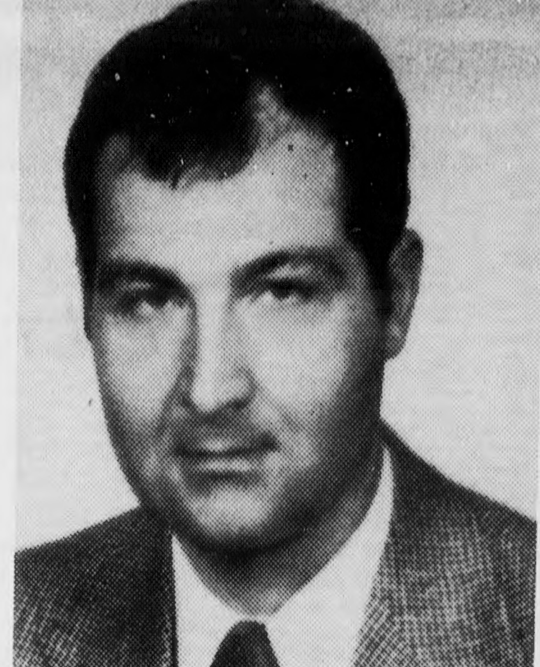
De toute évidence, je ne partage pas le pessimisme inhérent à une aussi abjecte capitulation devant l'arbitraire et l'irrationnel, car, si c'était le cas, je me serais réfugié avec les miens dans quelque retraite où, loin de la civilisation, nous nous trouverions, au moins provisoirement, protégés par la sérénité de la nature, contre la rumeur et les conflits d'un monde en folie courant tout droit à la décadence et au désespoir.

Je suis convaincu, comme mes collègues du Cabinet et tous ceux dont l'esprit a été formé à l'optimisme et à la confiance en l'avenir par les principes du libéralisme, je suis convaincu, dis-je, que pour peu qu'ils soient intelligents et de bonne volonté hommes et femmes peuvent, en travaillant ensemble dans un même dessein et en mettant en commun leur énergie, façonner l'avenir de leur communauté, de leur pays et de leur monde.

La première tâche consiste à fixer l'objectif, c'est-à-dire à déterminer le genre de ville, le genre de pays que nous voulons aider à bâtir pour nous-mêmes et nos enfants.

Pour mener cette tâche à bien, nous ne devons pas perdre de vue le fait que notre système de valeurs et celui des gens qui nous entourent changent rapidement. Nous ne pouvons plus affirmer que la valeur d'un objet est fonction de sa grosseur, que la pauvreté est inéluctable, que la nature est un en-

(suite, page 8)



Après vingt mois de bons et loyaux services dans les quatre provinces de l'Ouest, l'Attaché Culturel de France Claude Chevallier quitte Winnipeg pour retourner à ses premières amours, l'enseignement et la recherche.

Monsieur Chevallier a en effet été nommé professeur à Casablanca, au Maroc. Personne n'a encore été désigné pour lui succéder comme Attaché Culturel.

Claude Chevallier était le deuxième Attaché nommé par la France pour mener à bien une politique de coopération culturelle très intense avec le Manitoba. Sa discrétion et son efficacité lui ont permis de faire connaître les Services Culturels Français un peu partout dans l'Ouest et de développer des contacts que son successeur pourra continuer à exploiter pour le plus grand bien des rapports entre la France et le Manitoba.

Claude Chevallier n'a que des regrets au moment de partir. En particulier celui de n'avoir pas toujours été en mesure d'être aussi accessible qu'il l'aurait souhaité, du fait de l'éloignement de son service du centre de la ville et de Saint-Boniface.

"Mais aucune lettre n'est restée sans réponse", aime-t-il à souligner.

Ses projets? D'abord des vacances — "les premières depuis trois ans" —, puis la publication d'un ouvrage sur l'écrivain français du Moyen Age Chrétien de Troyes — "le père du roman".

Claude Chevallier s'en va. Mais les Services Culturels restent. Madame Prénat assurera la continuité du service jusqu'à l'arrivée d'un nouvel Attaché.

"La guerre est finie!"

par Jean Lesieur

Peu de temps avant la chute de Saigon, alors que les divisions nord viêtnamiennes progressaient rapidement le long de la côte sud vietnamienne le Président Thieu envoya des troupes gouvernementales défendre le village de ses ancêtres, à l'extérieur de la petite ville côtière de Phan Rang.

Elles ne résistèrent guère à la poussée adverse. Pris de panique, les soldats se mutinèrent, s'emparèrent de bulldozers, et se précipitèrent au cimetière où sont enterrés les membres de la famille de Thieu. Et ils déterrèrent les tombes.

Dans un pays où le culte des ancêtres est à la base de tout comportement social, une telle action était le symbole même de la fin d'une époque au Sud Vietnam.

Le Président s'enferme alors dans son palais. Le lendemain, le commandant de la région militaire de Saigon vint l'y trouver pour l'entretenir du progrès des troupes nord vietnamiennes. Avant toute autre chose, il dit à Thieu:

"Monsieur le Président, la guerre est finie."

Quelques heures plus tard, le général Thieu démissionnait. Quelques jours plus tard Saigon était envahie et aussitôt rebaptisée Ho Chi Minh.

Une guerre d'indépendance vieille de près de 35 ans se terminait. Quelque cinquante ans d'efforts par les militants communistes pour établir leur suprématie sur le pays étaient couronnés de succès.

Et dès le lendemain de la chute de Saigon, les vainqueurs se mettaient à construire une route qui reliera Saigon à Hanoi, montrant ainsi leur volonté de ne pas perdre de temps pour réunifier un pays trop longtemps divisé.

Dès 1940, les Japonais avaient profité de la débâcle française en Europe pour envahir le Vietnam, colonie française depuis la fin du 19e siècle. Le Viêtnam constituait alors — avec le Laos et le Cambodge — l'Union Indochinoise ou Cochinchine, entièrement sous domination française.

En 1925, Ho Chi Minh avait fondé l'Association de la Jeunesse Vietnamienne Révolutionnaire qui devint peu à peu le noyau autour duquel se bâtit le Parti Communiste officiellement établi en 1930.

Peu après l'invasion japonaise, une coalition de mouvements nationalistes se regroupa autour des communistes et prit le nom de Ligue Vietminh, ou Ligue pour l'Indépendance du Vietnam. De 1941 à 1945, Ho Chi Minh mena la guérilla contre l'envahisseur japonais, et en août 1945, la défaite du Japon

(suite, page 3)

Newsweek

"Monsieur le Président, la guerre est finie! " (Lieutenant général Nguyen Van Toan, commandant de la région de Saigon)

Éditorial

UNE MONOGRAPHIE TRISTE...

La réclame disait: "L'histoire d'une famille 'ben' ordinaire...". Il y était aussi question de rire, de "rire de nos travers...". "Je m'en vais à Régina", pièce de théâtre de Roger Auger, présentée par le Cercle Molière. Les comédiens s'acquittent de leurs rôles avec talent, la mise en scène est excellente, les décors et l'éclairage au point. Il n'y a pas de lenteurs. L'histoire va rondement, retient l'attention de l'auditoire du commencement à la fin. Nous n'avons pas, ici, à faire l'éloge du Cercle Molière dont la renommée est depuis longtemps établie.

* * *

Une famille 'ben' ordinaire? Peut-être. La pièce de Roger Auger est un essai anthropologique. Voici la famille Ducharme, une famille canadienne-française de Saint-Boniface. La mère est le "deus ex machina" de la maisonnée. Elle héberge son frère, bon diable, qui semble faire peu dans la vie sauf de passer son temps entre la télévision et les revues porno, en mangeant des croustilles. Le mari, bon diable aussi, calme toujours, se contente de sa petite bière — et de la télevision. La fille mariée — à un étranger du nom de Thiessen — a élevé ses enfants en anglais ce qui oblige la grand-mère, et tout le monde d'ailleurs à la maison, à parler anglais lorsqu'ils y viennent. La fille mariée est du type terre à terre et, comme sa mère, gère sa maisonnée à elle. L'autre fille, célibataire, est serveuse dans un restaurant. Elle a un petit ami qui est polonais — Litinski —, motard et mâcheux de gomme. Ils se parlent en anglais — naturellement... Reste le fils, Bernard, qui, lui, poursuit ses études au Collège.

Ces gens-là ne semblent pas pouvoir se parler sans crier, ne pas pouvoir se rencontrer sans se chicaner, s'engueuler. Ils ont en commun, d'autre part, la télévision et le bingo. Sauf Bernard. Tous, aussi, sauf Bernard, manient couramment le "franglais" qui est devenu la langue d'usage dans la famille — quand il ne lui faut pas parler anglais aux petits-fils ou au gendre ou au Polonais...

Le Polonais apprend un jour à sa petite amie qu'il doit aller travailler à Régina, qu'il part bientôt. Amère déception. A la maison, cela fait choc. La mère, un moment, verse un pleur, puis les engueulades, la télévision, le bingo reprennent — et la petite bière du père, bon diable, mou, satisfait de son existence. La fille n'en peut plus. Elle quitte son emploi pour aller rejoindre son homme à Régina. L'effet du choc rapproche un instant les membres de la famille, car tous ont bon coeur.

* * *

Engueulades, chicanes, bingo, télévision. On peut se demander d'où viennent ces chicanes. D'abord, le niveau de scolarité, le niveau culturel de cette famille peu élevé. Pour le garçon qui va au Collège, la communication devient difficile. Il ressent la cassure que les autres membres de la famille ne comprennent pas. Il les voit, lui, terre à terre, quelque peu abrutis. Il n'aime pas entendre parler "franglais" ou anglais à la maison. Il n'aime pas les deux étrangers qui y viennent, l'Allemand et le Polonais, qui ne parlent pas français et obligent ainsi la maisonnée à converser en anglais. Le collégien bout, passe des remarques. Et l'engueulade reprend. La serveuse parle anglais à son motard qui n'est pas mieux que les autres. Il avoue avoir, au temps de sa jeunesse, parlé sa langue maternelle, mais l'avoir oubliée... Il dit ça d'un air béat. Il est tout aussi acculturé que les autres. Quant à l'Allemand, époux de l'autre fille, on n'en sait rien sauf que les enfants nés de cette union ne parlent que l'anglais. Ce qui fait dire à l'étudiant, au cours d'une altercation avec son autre soeur: "Tu vas marier ton Polonais et vous aurez des enfants anglais!". Assez juste.

Y aurait-il de quoi rire? Sauf pour certains gestes drôles et quelques remarques qui plaisaient à l'auditoire qui les raccroche à d'autres situations, la réponse est non. La pièce de Roger Auger n'est pas une comédie, c'est un drame. Si la famille décrite par Auger est la famille moyenne, au Manitoba français, il y a de quoi craindre. Nous plaçons plutôt nos espérances en Bernard qui, plus instruit, semble avoir compris quelque chose, adhérer à des valeurs autres que le bingo et la télévision anglaise.

Conclusion? Une monographie triste. Famille acculturée, c'est-à-dire en voie de disparition côté culture. Oh! elle continuera à vivre, cette famille, ou plutôt à exister. La fille mariée aura son troisième enfant qui parlera anglais; la serveuse épousera son Polonais et ses enfants parleront anglais. Le père continuera à prendre sa petite bière, sa femme à gérer la maisonnée en criant et à jouer au bingo (avec sa fille), maniant le "franglais" comme elles manient leurs numéros de bingo.

Reste le collégien, Bernard. Tiendra-t-il le coup? Auger, dans une entrevue qu'il accordait à Jean Lesieur (LA LIBERTÉ, 30 avril), se montrait pessimiste, disait croire à "l'assimilation" pour bientôt. Il fixait même une date. "Il y aura des gens qui parleront français au Manitoba en l'an 2000 mais ce sera une élite très restreinte, un groupe très intime", disait-il. Nous croyons qu'il va un peu loin. Nous sommes plutôt d'avis que le père de la famille Ducharme va continuer de s'étourdir avec sa bière et la télévision, la mère avec ses préoccupations de la maison et son bingo, que les filles vont s'estomper dans l'anglophonie. Bernard, le collégien, représente l'avenir, s'il y a un avenir... l'avenir du français, de la culture française, des valeurs canadiennes-françaises. Souhaitons qu'il tienne le coup et qu'une génération éveillée, fière de ses origines, de sa culture, vienne remplacer cette strate que fatalement il faut laisser tomber. Il reste que l'effort de survie, la remontée, est l'affaire de chacun, liée à la volonté de ne pas disparaître dans la brume comme Martha Ducharme-Thiessen et Julie Ducharme-Letinski...

Jean-Jacques Le François

Le Livre vert sur l'Immigration

Le gouvernement fédéral, en vue de formuler une nouvelle politique canadienne en matière d'immigration, a publié sur le sujet un Livre vert qui doit servir de document de travail à un comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, et aussi aux autres paliers de gouvernement, groupes, association, citoyens qui auront quelque chose à dire à ce comité qui a entrepris une tournée dans les provinces à cet effet. Le comité doit siéger à Winnipeg les 16 et 17 juin. Nous avons utilisé le texte d'une allocution du ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. l'honorable Robert Andras, qui s'adressait au comité mixte, le 9 avril, pour préparer cet article.

Genèse du Livre vert

En 1952, le Parlement adoptait l'actuelle Loi sur l'immigration du Canada. Mais, comme le souligne le chapitre consacré à la Loi dans le premier tome du Livre vert, la Loi de 1952 est l'aboutissement d'une législation qui remonte au tournant du siècle. Tant dans sa structure que dans nombre de ses dispositions circonstanciées, l'on décèle des approches inspirées des circonstances, des conditions et des attitudes d'une ère révolue. Comme les années qui ont suivi 1952 ont été caractérisées par un changement extrêmement rapide, il n'est pas étonnant de constater que les différents ministres de l'Immigration qui se sont succédés ont tous été conscients des lacunes de la Loi et en ont prévu, à un moment ou à un autre, une refonte plus ou moins exhaustive.

En fait, depuis l'adoption de la Loi actuelle, il y a eu 13 ministres chargés de l'immigration. Au cours de cette période, les différents discours du trône ont permis aux Canadiens des modifications complètes de la législation et des déclarations officielles de mes prédécesseurs regorgent d'allusions au besoin pressant d'adopter une nouvelle structure législative en vue de fournir au Canada le fondement statutaire nécessaire à l'établissement d'une politique d'immigration adaptée aux conditions de l'heure et aux exigences de l'avenir.

Le Livre vert donne des renseignements qui permettent de se faire une bonne idée de la raison pour laquelle des modifications importantes à apporter à la Loi sur l'immigration elle-même ont été si longtemps différées. Au cours de cette période, l'évolution des priorités nationales et celle de la conjoncture internationale qui influent sur les mouvements migratoires ont obligé le Gouvernement à concentrer ses efforts sur l'établissement de nouvelles règles qui se sont surtout traduites par des modifications apportées au Règlement plutôt qu'à la Loi. Bien sûr, l'adoption, en 1967, de la Loi sur la Commission d'appel de l'Immigration et du nouveau Règlement fut un événement marquant, mais ces mesures importantes ont laissé la Loi sur l'immigration elle-même pratiquement intacte.

Lorsque l'honorable Andras prit charge du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, en novembre 1972 il dut faire face à un problème immédiat, celui de reprendre la haute main sur le processus par lequel les immigrants sont sélectionnés en vue de la résidence permanente au Canada.

La situation critique nous a obligé à apporter des modifications exhaustives à la Loi sur la Commission d'appel de l'Immigration (concrétisées par le Bill C-197) que le Parlement a adoptées à l'été de 1973. Une fois rétablie l'intégrité du système de sélection, il a été décidé de procéder à une révision exhaustive de l'ensemble de la politique d'immigration du Canada et du cadre juridique dans lequel elle évolue.

Les conseillers du Ministère ont fait part au ministre de certaines recommandation en vue de l'élaboration d'une nouvelle Loi, recommandations qui représentent certainement de nombreuses améliorations. Elles auraient éliminé les anachronismes de la législation et, de façon plus générale, simplifié et modernisé nos formalités. Mais lorsque le ministre a étudié ces propositions, il s'est rendu compte qu'il manquait un élément essentiel. Les recommandations portaient sur ce que l'on pourrait appeler les "éléments accessoires" du processus et ne faisaient nullement état des objectifs et des buts fondamentaux que l'immigration au Canada doit refléter et atteindre. Toutes les pièces y étaient, mais elles n'étaient pas assemblées. Le ministre était d'avis qu'une loi destinée à étayer l'administration du processus par lequel le Canada accueille des êtres humains devait être conçue dans le contexte d'une étude d'objectifs démographiques à long terme.

Il y a deux ans, le Gouvernement et le Ministère se trouvaient donc devant la simple alternative suivante: d'une part, présenter immédiatement un projet de loi destiné à pallier les inconvénients manifestes de la Loi de 1952, en sachant fort bien que, même si elle pouvait être avantageuse, la nouvelle loi pouvait en moins de quelques années se révéler impuissante devant les défis qu'elle aurait à relever et, d'autre part, entreprendre une révision beaucoup plus profonde des objectifs fondamentaux de l'immigration dans le cadre d'une approche démographique globale, ce qui supposait inévitablement de plus grands efforts visant à forcer tant les gouvernements provinciaux que la population canadienne à envisager froidement des objectifs à long terme.

Cette dernière possibilité sup-

(suite, page 4)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié, le mercredi par Presse-Ouest, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTION : Claude Gagné.
RÉDACTION : Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef; Jean Lesieur.

COMPOSITION : Soeur Juliette Garant, Soeur Thérèse Lemire, Frère Roméo Cloutier.
MAQUETTE : Léo Lagassé.
PUBLICITÉ : Gérald Dubé.
SECRÉTARIAT : Régina Leclerc, Marielle Dupont.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Numéro de téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

La guerre est finie (suite)

lors de la deuxième guerre mondiale permit au Viêtminh de s'emparer du pouvoir, d'occuper une grande partie du Nord du pays, et de créer une République Démocratique du Viêtnam en septembre de la même année. Hanoi était la capitale de ce nouveau pays.

La fin de la guerre en Europe permit à la France de rétablir sa suprématie sur la Cochinchine. Mais le processus était engagé. Huit ans après les Japonais, ce furent les Français qui durent s'en aller après leur défaite à Dien Bien Phu de mai 1954.

Les Américains entrèrent alors en scène.

La Conférence de Genève de juillet 1954 avait mis fin officiellement à la guerre française au Viêtnam. Les accords signés dans la ville suisse prévoyaient la division du pays en deux au niveau du 17e parallèle, ainsi que la tenue d'élections dont le but serait de réunifier l'ancienne colonie française.

Ces élections n'eurent jamais lieu.

En divisant le pays en deux la Conférence de Genève avait ouvert la voie à une nouvelle guerre.

Le régime socialiste de Ho Chi Minh au Nord et le gouvernement forcément anticommuniste de Diem au Sud ne pouvaient en effet que s'opposer sur un terrain autre que celui des élections.

D'autant plus que les Américains avaient peur d'une victoire possible de Ho Chi Minh si des élections avaient lieu.

La "théorie des dominos" était alors très en vogue parmi les cercles dirigeants aux Etats-Unis, et la victoire des partisans de Mao en Chine en 1949 faisait craindre aux Américains une certaine contagion communiste dans tout le Sud-Est Asiatique.

La théorie des dominos veut en effet que dans le cas où un régime communiste s'installe dans un pays quelconque, le mouvement ait tendance à faire tache d'huile et à s'étendre aux pays voisins.

C'est pour empêcher cela que petit à petit, les Américains se mirent à envoyer d'abord des armes et des conseillers militaires, ensuite des soldats au Viêtnam.

La tâche des Américains fut compliquée par deux facteurs. D'une part, des régimes également corrompus se succédèrent au Sud Vietnam, où des luttes intérieures entre factions rivales empêchèrent le pays de s'unir dans la guerre.

D'autre part, le Front de Libération Nationale du Sud Viêtnam — le Viêtcong — formé de Sud Viêtnamiens partisans de Ho Chi Minh représente peu à peu une force militaire et psychologique dont l'existence se fit bientôt sentir à travers tout le pays.

C'est sous la présidence de Kennedy que l'intervention américaine commença à prendre une certaine ampleur. Mais c'est sous Johnson que l'intervention devint véritablement une guerre.

Diem fut assassiné en novembre 1963 — trois semaines avant Kennedy — lors d'un coup d'Etat que beaucoup des partisans du président sud viêtnamien attribuèrent aux Américains qui ne l'auraient pas jugé anticommuniste.

Quelques mois plus tard, en août 64, c'est l'incident du Golfe du Tonkin. Le ministère de la défense des Etats-Unis annonce que des destroyers américains ont été attaqués par des bateaux nord viêtnamiens dans les eaux internationales du Golfe du Tonkin.

Le Congrès américain approuve alors une résolution autorisant le Président Johnson à prendre toutes les mesures qu'il jugera utiles pour repousser toute agression contre les forces américaines.

L'incident du Golfe du Tonkin se révéla plus tard être une machination montée de toutes pièces par les Américains.

Ce fut pourtant l'occasion que saisit le Président Johnson pour engager à fond les Américains dans la guerre. Les bombardements sur le Nord commencèrent à cette époque. Ils étaient destinés à forcer les Nord-Viêtnamiens à s'asseoir à la table de négociations. Ces premiers raids s'arrêtent en mai 1965. Mais Hanoi refuse d'entamer des négociations tant que les troupes américaines n'ont pas évacué le Viêtnam.

En juin, l'Exécutif américain autorise les chefs de son armée à engager des hommes dans les combats. Les missions de bombardement reprennent peu après.

En septembre 1967, le général Thieu est élu Président du Sud Viêtnam grâce au soutien de l'armée et des Américains.

Cela n'empêche pas les Communistes de lancer leur première grande offensive contre le Sud quelques mois plus tard, à l'occasion de la Fête du Têt en février 1968. Ils sont finalement repoussés, mais ce déploiement impressionnant de force conduit à des négociations qui ouvrent la voie à des premiers pourparlers de paix tenus à Paris en mai 1968 entre Américains et Nord Viêtnamiens.

Peu de temps avant de se retirer, le Président Johnson annonce la fin des bombardements sur le Nord Viêtnam. Il déclare également que de véritables négociations pour aboutir à une paix durable seront prochainement organisées avec la participation du Viêtcong et du Sud Viêtnam.

Ces nouveaux pourparlers s'engagent en janvier 1969, alors que Richard Nixon vient d'entrer en fonctions à la Maison Blanche.

Le nouveau président américain commence à parler de "viêtnamisation du conflit", et de désengagement américain. Il y a à ce moment-là plus de 500,000 soldats américains au Viêtnam.

Les négociations et les déclarations n'empêchent pas la guerre de continuer à faire rage. Les Américains font des incursions au Cambodge où des missions de bombardement sont organisées à l'insu du Congrès et du peuple américains.

Les manifestations se multiplient aux Etats-Unis pour protester contre l'engagement américain au Sud-Est Asiatique, en particulier lorsque on apprend que des civils ont été massacrés par des soldats américains à My Lai. Quatre étudiants de l'Université Kent State sont tués par la garde nationale de l'Ohio au début de mai 1970 lors d'une manifestation anti-guerre.

En avril 1972, les forces communistes lancent à nouveau des attaques d'envergure au Sud. Les pourparlers de Paix de Paris prennent alors une ampleur nouvelle, et des accords de paix sont signés en janvier 1973.

Ces accords permettent aux Américains de retirer petit à petit leurs troupes et au Président Nixon de parler de "paix honorable".

Mais un gouffre existe toujours entre Thieu et le Nord.

Le Président du Sud Viêtnam refuse toute concession en faveur du Viêtcong, craignant que le moindre geste à son égard n'ouvre la porte à une prise de pouvoir par les Communistes.

Les combats s'intensifient en mai 1974, alors que le Congrès des Etats-Unis réduit peu à peu les crédits d'aide au Sud Viêtnam.

En mars, le Nord lance son offensive finale. Saigon tombe le 28 avril.

*

UN LIVRE PASSIONNANT

La Société canadienne-française au XIXe siècle*

Les ouvrages historiques prennent de plus en plus d'importance au Canada à mesure qu'on se rend compte que connaître le passé évite beaucoup d'erreurs présentes et futures! Ne serait-ce que pour en arriver à ce résultat, on devrait dévorer littéralement tous les bouquins qui rappellent non seulement les grandes avenues de notre histoire, mais qui raffinent le sujet en découvrant sans cesse des aspects inexplorés.

On saluera donc avec joie la sortie aux Editions Fides de "La Société canadienne-française au XIXe siècle" de Gérard Parizeau. Il s'agit d'un vaste essai, d'une fresque, qui ressuscite la vie de nos prédécesseurs au siècle dernier, de leurs moeurs, de leur style de vie, de leurs luttes politiques, une étude du milieu d'alors, quoi. A l'aide de documents divers, l'auteur nous plonge dans ce siècle passé fertile en évocations de personnages célèbres situés en plein contexte, que furent: Mgr Ignace Bourget, P.-J.-C. Chauveau, Faucher de Saint-Maurice, Joseph Masson, Philippe Aubert de Gaspé et évidemment Joseph Papineau, Etienne Parent.

En près de 550 pages, Parizeau, avec une manière qui n'est qu'à lui, nous conte pour ainsi dire une époque relativement peu connue de notre histoire en y apportant force détails inédits, fruit de ses recherches personnelles.

"La société canadienne française au XIXe siècle" passionnera tous ceux qui sont curieux du passé encore proche du petit peuple qui est le nôtre. A mesure qu'on lit ces pages, on constate combien il s'est accompli de travail, comment notre société a évolué à travers mille vicissitudes, parfois dans la patiente résignation, parfois par des sursauts d'indignation devant l'injustice. On y voit nos gens passant graduellement d'une société rurale à une société urbaine.

On admire le talent de certains chefs de file, on les voit aux prises avec des difficultés personnelles ou professionnelles. On y voit la vie de tous les jours avec ses espoirs et ses désespoirs alternés. C'est tout cela et bien d'autres choses dont nous entretient Gérard Parizeau, tour à tour pour notre instruction, notre édification et la simple et vraie joie de la lecture substantielle.

MAURICE HUOT

Le Bien Public, Trois-Rivières

* *Chez Fides*

RECTIFICATIF

Des erreurs se sont glissées dans la livraison de la semaine dernière (30 avril) de LA LIBERTE qui affectent la compréhension de deux textes.

Dans l'éditorial, dernier paragraphe, septième et huitième lignes, il eut fallu imprimer: "... de s'exprimer en français, en français véritable et non pas en déplaisant "franglais", de persister, etc...".

Page 3, L'Actualité : une partie de l'avant dernière ligne a sauté. Il eut fallu imprimer : "... fit sauter hors de son orbite l'oeil gauche...".

L'Actualité

VALEURS DIFFÉRENTES:

RÉSULTATS DIFFÉRENTS

Dès son entrée dans Saigon, immédiatement rebaptisée Ho Chi Minh, le haut commandement du Viêt-cong, l'aile militaire du Front national de Libération du Sud Viêt-nam, ferma tous les établissements "de plaisir" et entreprit de mettre de l'ordre dans la place.

***

La revue Newsweek, dans sa livraison de cette semaine, présente une série de photos saisissantes sur les diverses étapes de la guerre au Viêt-nam, depuis le moment où le Président Kennedy décida d'utiliser ce territoire de l'ancienne Cochinchine pour entraîner ses troupes à combattre, en divers points du Globe, selon les circonstances, ce que l'on appelait "les feux de brousse", en fait, des conflits armés localisés.

Jusqu'à ce que le choc de la débandade finale au Sud Viêt-nam se soit fait sentir aux USA, l'administration américaine se croyait investie d'une mission de contrôle, de police du Globe, en fait, de la mission de faire l'affaire, d'une façon ou d'une autre, à tous les pays dont les idéologies, les systèmes de valeurs, différaient des valeurs américaines: l'argent, le chrome, le clinquant, les bebelles, le grand luxe, le gaspillage, le confort, la cupidité, les Watergate.

Pour en revenir à la photo de Newsweek. L'une d'entre elles prise en 1969, montre deux soldats américains grimaçants qui s'amusent avec une prostituée dans l'un des innombrables établissements saigonais établis pour le confort de ces nouveaux croisés. C'est une photo dégueulasse, mais qui en dit long sur les causes de la débâcle.

De son côté, le magazine Time reproduit une photo en couleurs de deux de ces petits hommes en sandales et en chemises vertes, juchés, fusil mitrailleur au poing, sur un énorme char américain abandonné. Symbolique.

Le Front national de Libération du Sud Viêt-nam défendait une cause. La même cause pour laquelle se sont battus depuis des décennies les peuples de la vieille Indochine, la cause de l'indépendance.

Sans une discipline rigoureuse, sans un sens profond de l'ordre, sans un idéal, sans une foi inébranlable en la victoire, ils n'eurent jamais réussi, contre le colosse américain, à libérer le pays.

Les petits hommes en pyjamas noirs et en sandales du Viêt-cong n'avaient pas le temps de s'amuser. Il leur fallait être sérieux. Ils n'étaient pas riches. Ils n'avaient pas de villas luxueuses, de clubhouses, de piscines, de bars, de drogues, de filles de joie pour leur confort. Des fois, ils étaient nu-pieds. Ils n'avaient pas le temps de jouer. Ils défendaient une cause. Ils l'ont défendue. Ils ont vaincu.

Valeurs différentes: résultats différents...

Jean de Lotainville

Congrès France-Canada: Une Grande Première à Winnipeg

par Jean Lesieur

Winnipeg et Saint-Boniface seront du 27 au 30 juin prochains le théâtre d'une première dans l'histoire de la francophonie.

C'est en effet au Winnipeg Inn et au Centre Culturel Franco-Manitobain que se déroulera à ces dates le Congrès National de la Fédération canadienne de l'Association France-Canada, congrès qui, pour la première fois dans l'histoire de l'Association, se tiendra en dehors du Québec.

L'Association France-Canada est une organisation qui s'est fixé comme objectifs de renforcer sous toutes ses formes l'amitié entre les Canadiens et les Français, et de développer les relations culturelles et touristiques entre les deux pays.

Sous ces objectifs définis de façon quelque peu abstraite, se cache en fait une organisation dont Fernand Parenty, vice-président de la Fédération nationale et ancien président de l'Association manitobaine de la Fédération, aime à vanter ls souplesse et l'efficacité.

France-Canada s'occupe en effet très concrètement de l'organisation d'échanges entre les deux pays, de voyages touristiques, de stages d'études ou de travail, de l'accueil des immigrants. Et tout cela d'une façon informelle et assez peu bureaucratique, selon Fernand Parenty, qui explique sans doute en partie le succès de l'organisation.

De l'échange de logements entre couples désireux de découvrir le Canada ou la France à l'organisation de voyages d'études de jeunes agriculteurs ou professionnels France-Canada a les moyens d'aider tous ceux qui veulent découvrir des horizons nouveaux.

L'Association manitobaine est par exemple actuellement à la recherche d'un jeune couple canadien qui désirerait aller passer un mois cet été chez un couple français qui fournirait le logement gratuitement.

Le couple français demande simplement en échange qu'on lui rende la pareille l'année prochaine et que le couple canadien qui bénéficiera de son hospitalité au cours de l'été 75, accueille à son tour ses hôtes au cours de l'été 76.

Malgré ses quatre ans d'existence effective, la Fédération canadienne de France-Canada est née officiellement il y a deux ans. Elle compte actuellement plus de deux mille membres actifs dont les cotisations suffisent à couvrir les dépenses de l'Association. Son Président d'Honneur en est le Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau qui a délégué ses pouvoirs à Madame le Sénateur Thérèse Casgrain.

La Fédération canadienne fait pendant à la Fédération française de France-Canada, qui a plus de 25 ans d'existence et compte près de 10,000 membres.

Chaque province canadienne a sa propre association qui fonctionne de façon autonome bien qu'étant chapeautée par la Fédération Nationale.

Ces associations provinciales spécialisent souvent leurs échanges avec la France en fonction de ce que chacune d'elles peut offrir plus particulièrement. Ainsi, le Manitoba à vocation agricole accueille volontiers des agriculteurs français désireux de se familiariser avec les méthodes utilisées par les fermiers de la province. Trente étudiants agronomes français vont par exemple venir travailler l'été prochain dans des fermes manitobaines. Dix-sept étaient venus l'année dernière, parmi lesquels quinze seraient maintenant désireux de s'installer définitivement dans la province aux 100,000 lacs.

L'Ontario en revanche, plus industrialisé, se spécialise plus dans les échanges commerciaux.

Le Congrès qui se déroulera donc à Winnipeg et Saint-Boniface au début de l'été, réunira des représentants des aassociation de toutes les provinces canadiennes ainsi qu'un groupe de Français en voyages à travers le Canada sous les auspices de la Fédération Nationale.

De plus, de nombreuses personnalités politiques tant canadiennes que françaises seront présentes. On attend en effet de nombreux parlementaires des deux pays. La venue d'un ou de plusieurs ministres ainsi que celle de l'Ambassadeur du Canada et de l'Ambassadeur de France au Canada est également possible.

La Fédération Nationale renouvellera à cette occasion la totalité de son bureau dont la Présidente est actuellement Madame Jeannine Trudeau.

De nombreuses activités et excursions sont prévues à l'occasion du Congrès qui sera clôturé par un grand banquet au Winnipeg Inn, banquet qui sera animé et égayé par un certain nombre d'artistes franco-manitobains.

Toutes ces activités seront organisées par le bureau de l'Association Manitobaine de France-Canada, bureau qui est composé comme suit: Alphonse Fournier en est le Président, Roger Dubois le Vice-Président, Hélène Chaput la Secrétaire, Roger Smith le Trésorier, Louis Bernardin et Jean-Pierre Parenty les Conseillers. Soeur Amanda Desharnais fait également partie de ce bureau au titre de Présidente sortante de charge.

Pour informations sur l'Association, s'adresser à Alphonse Fournier, C.P. 39, La Broquerie, ou à Amanda Desharnais, Holy Cross School, Saint-Boniface, 247-4100.

L'heure de tombée

Les colonnes de LA LIBERTÉ sont ouvertes à tous, on l'a dit. Il y a, seulement, que certaines choses sont possibles alors que d'autres ne le sont pas. Dans tous les journaux, il existe une heure de tombée, qu'il faut normalement respecter. Dans le cas de LA LIBERTÉ, l'heure de tombée POUR LES ANNONCES est le vendredi midi; POUR LES COMMUNIQUES EN PROVENANCE DE LA VILLE, c'est le vendredi à 17 heures. LES TEXTES QUI NOUS SONT ADRESSÉS DES RÉGIONS seront acceptés jusqu'au lundi matin — si ces écrits sont dactylographiés, à double interligne. Les textes dactylographiés auront toujours la préséance. Enfin, La Rédaction se réserve le droit de trancher dans les textes jugés trop longs.

La Rédaction

L'immigration (suite)

posait un travail considérable, mais c'est celle-là que le Gouvernement a choisie.

Importance du Livre vert

Le Livre vert constitue un précédent. En effet, le Gouvernement du Canada publie pour la première fois un compte rendu circonstancié des rouages du Programme d'immigration du Canada ainsi qu'une évaluation des progrès réalisés et des tensions auxquelles il est soumis. Ce document essaie du même coup d'envisager l'avenir, d'analyser les problèmes auxquels doit faire face un système efficace et équitable, compte tenu de la conjoncture actuelle, tant sur la scène internationale que nationale. Enfin, il essaie de façon plus franche et plus complète que jamais auparavant d'examiner l'immigration en fonction d'objectifs nationaux à long terme qui sont d'ordre économique, social, culturel et démographique.

ST-BONIFACE TV



Aurèle DUPUIS
propriétaire

171, RUE MARION

TEL.: 247-7019

La Vieille Gare

Restaurant Français
Angle Provencher et DesMeurons
St. Boniface, Manitoba R2H 0P9



La Vieille Gare construite en 1969 peut accommoder 90 clients en même temps



Votre hôte
MANUEL JARRIN



Le Train-Bar complété en 1975 – Conception unique en Amérique du Nord.

RÉSERVATIONS

Tél.: 247-7072 247-5015

LE RESTAURANT EST OUVERT :
Lundi à vendredi : midi à 3h00 p.m.
5h30 p.m. à 11h00 p.m.
Samedi : 5h30 p.m. à minuit

LE TRAIN-BAR EST OUVERT :
Lundi à vendredi : midi à 1h00 du matin
Samedi : 5h30 p.m. à 1 heure du matin

Grâce à l'addition de son Train-Bar, la direction de la Vieille Gare est heureuse de pouvoir maintenant offrir un service complet à sa clientèle.

Du côté de la cuisine

BIFTECK DE FLANC MARINÉ À LA BIÈRE



Voici que c'est le printemps! Le temps des activités en plein air. Le temps de faire un peu de pêche, de marche, de natation, ou de se détendre tout simplement. Que ce soit au chalet, en camping ou tout bonnement sur le patio, voici un plat de viande qui vous fera venir l'eau à la bouche rien qu'à le regarder cuire.

Un plat non seulement savoureux, mais économique à la fois — du bifteck de flanc mariné dans de la bière et qui produit un plat délicieux. La bière pétillante imprègne les fibres de la viande et lui donne une saveur particulière. Rien ne saurait égaler l'arôme appétissant de la viande grillée en plein air.

Servir avec des pommes de terre enrobées d'une feuille métallique et cuites sur la braise, du pain français croustillant et un bon grand verre de bière froide.

BIFTECK DE FLANC DANS UNE MARINADE À LA BIÈRE

1-4 tasse d'huile à salade
1-2 tasse de bière
2 c. à table de jus de citron
1 gousse d'ail, hachée
1 c. à thé de sel
1 feuille de laurier
1-2 c. à thé de poivre
1-2 c. à thé de moutarde en poudre
1-2 c. à thé de basilic
1-2 c. à thé d'orégano
1-2 c. à thé de thym

1 bifteck de flanc - environ 1 1-2 livre.

Mélanger l'huile, la bière, le jus de citron et les condiments; verser sur le bifteck de flanc. Réfrigérer pendant plusieurs heures, ou toute une nuit. Griller le bifteck de 5 à 6 minutes chaque côté ou sur les charbons chauds d'une rôtisserie extérieure jusqu'à ce qu'il soit assez cuit. (Environ 10 minutes chaque côté.) Couper en diagonale, à l'envers des fibres en tranches très minces. Donne 4 portions.

Conseil aux campeurs: enlever la marinade et placer la viande dans un sac de plastic.



AU SERVICE DU CITOYEN



Avec l'arrivée imminente de la belle saison beaucoup s'intéressent déjà au jardinage, à la remise en état de leur terrain, et on sent que la vie renaît tout aussi bien en nous que dans la nature.

Information Canada a précisément reçu cette semaine quelques titres qui devraient intéresser les fervents de ce passe-temps tout aussi agréable qu'utile. Agriculture Canada est l'auteur des trois publications que nous vous présentons aujourd'hui.

Si vous en désirez une copie-gratuite, il nous fera plaisir de vous la faire parvenir. Ecrivez-nous au 303, rue Main, Winnipeg, R3C 3G7, ou téléphonez-nous au 985-2890. Mieux encore, venez nous visiter; venez prendre un café.

LISTE D'ARBRES ORNEMENTAUX POUR LE CANADA

Une brochure de vingt-huit pages, ce document s'attarde essentiellement sur les arbres constituant des éléments paysagistes au Canada. Un bon nombre d'entre eux sont très répandus au pays. Une table de rusticité permettant un meilleur choix selon le climat accompagne la publication; Agriculture Canada considère en effet qu'il est imprudent pour tout jardinier de planter des arbres nouveaux ou d'espèces inconnues, s'il n'est pas assuré de leur service dans sa région.

LA CULTURE DES FLEURS VIVACES HERBACÉES

Plans de plantation, disposition, soins et entretien, engrais, arrosage, tuteurage, protection, etc... sont tous des chapîtres qui constituent les quelque trente pages de cette publication. Les conseils offerts pourraient vous être utiles surtout si vous êtes intéressés à améliorer vos plates-bandes. Vous y trouverez une section spéciale sur les fleurs vivaces recommandées pour le Manitoba.

Agriculture Canada produit un bon nombre de publications sur autant de sujets que l'horticulture, les grandes cultures, le jardinage, l'élevage, les insectes, etc. Cette liste contient plus de 500 titres différents qui sont pour la grande majorité disponibles au ministère de l'Agriculture à Ottawa. La liste est d'autant plus utile qu'elle vous est présentée par sujet et sous-sujet ce qui facilitera sûrement le choix des publications que vous voudrez commander. Un bon de commande y est attaché pour vous faciliter la tâche.

* * *

Pour plus de renseignements sur les programmes et services du gouvernement fédéral, n'hésitez pas à communiquer avec Information Canada à 985-2890.

Votre pelouse: Premiers soins

1. Sur les pelouses déjà bien établies, le ratissage de bonne heure au printemps est recommandé afin d'enlever la vieille herbe, les feuilles mortes et les autres débris. Utilisez un râteau en acier aux dents pointues.

2. Les pelouses devront être arrosées dès le départ de la neige pour laver les saletés accumulées par l'hiver et le sel des rues.

3. Pour les arrosages d'été, il faut s'assurer que le sol est copieusement mouillé jusqu'à une profondeur de 4". Il faudra arroser le matin de bonne heure ou tôt dans la soirée.

4. Trois épandages annuels d'engrais (organique ou chimique) vous donneront un gazon dont vous serez fier. Le premier au début du printemps, le second à la fin de mai ou au début de juin, et le troisième au début de l'automne.

5. Pour la plupart des pelouses, la meilleure hauteur de coupe varie entre 1 1-2 et 2". Des essais ont prouvé que l'herbe fauchée à 3-4" de longueur a besoin d'être tondue aussi souvent que celle fauchée à une hauteur de 2". D'autres indiquent qu'un gazon tondu à 1" contient 20 fois plus de mauvaises herbes que celui coupé à 2".

AVIS AUX COMMERÇANTS
FRANCO-MANITOBAINS
Pour tous vos besoins publicitaires...
CALENDRIER...ALLUMETTES...PLUMES...SOUVENIRS etc.
Appelez Norbert-J. Durand, La Broquerie, Manitoba
Tél. : 424-5203

de ci, de ça...

Les voeux du lecteur. — Des lecteurs nous écrivent pour nous demander de "mettre plus de nécrologies" dans le journal...

* * *

Les députés millionnaires. — Nos députés à Ottawa, comme on sait, viennent de se voter une augmentation de salaire. On a dit 33 1/3 p.c. Il y a plus. Cette augmentation étant rétroactive au 8 juillet dernier, on leur doit donc à peu près immédiatement un montant d'arrérage de quelque $7,000. Ce n'est pas tout. Selon des calculs effectués par la National Citizens' Coalition Inc. (cités par The Winnipeg Free Press, édition du 2 mai), calculs que personne jusqu'ici n'a contredits, un député qui, par exemple, élu à l'âge de 30 ans, prendra sa retraite (d'une façon ou d'une autre) à 40 ans, va à ce moment-là toucher une pension de $12,000 par année. A 60 ans, prenant 5 p.c. comme taux d'indexation, cette pension atteindra les $32,000 et sera aussi indexée selon le taux d'augmentation du coût de la vie. Lorsqu'il atteindra sa soixante-quinzième année, notre député aura touché des bénéfices (additionnels à son salaire) de l'ordre de $637,500. Le total atteindra LE MILLION ! A propos, son salaire, en dix ans, aura passé de $34,600 à $56,675. Stanley Knowles (N.P.D. Winnipeg-Centre) est le seul député du Manitoba à Ottawa à avoir voté contre ces augmentations. Nos autres représentants étaient d'accord...

* * *

Lutte contre l'inflation. — Le ministre des Finances, l'honorable John Turner, espère toujours la collaboration des divers secteurs de l'économie, principalement les unions ouvrières et la grande entreprise, à son programme de modération destiné à empêcher des hausses excessives des prix et salaires...

* * *

Assurance-automobile. — Autopac continue d'être la cible des compagnies privées d'assurance. On se lance des chiffres de part et d'autre. On fait des comparaisons utilisant les coûts de protection d'une province à l'autre. Il est certain qu'au citoyen du Manitoba, dans l'immédiat, Autopac coûte moins cher qu'à peu près partout ailleurs. On peut se demander pourquoi les compagnies privées en veulent tellement à Autopac...

* * *

Autopac: second versement. — Les personnes qui ont choisi, pour l'année 1975, de payer leur prime d'assurance-automobile en deux versements, recevront ces prochains jours un avis relatif au paiement du solde de la prime. C'est le seul avis qui sera adressé aux assurés qui pourraient voir leur assurance et leur enregistrement annulés si le montant réclamé pour compléter la prime annuelle n'est pas payé à temps.

* * *

Le Canada au Vietnam. — Au cours de 1972-1974, le Canada a vendu aux USA, pour la guerre au Vietnam, des fournitures de l'ordre $327 millions, allant de bérets verts destinés aux commandos américains, à des munitions, des bombes, des produits chimiques, des avions.

* * *

Chômage aux USA. — Le ministère américain du travail indiquait en avril que le nombre de chômeurs aux USA avait atteint 8,176,000, un sommet en 34 ans.

* * *

Le système postal. — Les entreprises privées de courrier — lettres et colis — aux USA ont réalisé l'an dernier des profits de l'ordre de 50 millions. Le service postal canadien perd constamment des centaines de millions. Et puis, est-on jamais certain de recevoir son courrier ?

* * *

Contrôle des loyers. — Il est possible que la Province adopte, au cours de la présente session, une certaine forme de contrôle des loyers. La loi envisagée permettrait, entre autres choses, d'enquêter sur les cas d'augmentations déraisonnables de loyers.

* * *

L'aide aux consommateurs. — Un bureau d'aide aux consommateurs vient d'être établi au Centre international, au 280, avenue William. Le bureau est ouvert tous les jours. Il s'agit d'une initiative conjointe du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, et du International Centre. Au téléphone: 942-8730.

* * *

Éclipse de lune. — Éclipse totale, durant la nuit de samedi, le 24 mai, au moment de la pleine lune.

* * *

Les belles années. — Une demi-heure de belles chansonnettes françaises des années '20, l'autre après-midi, à CKSB. Les chansons que fredonnaient nos mères en berçant les petits...

* * *

Les grèves. — Elles sont devenues un mode de vie... ne présagent rien de bon pour l'avenir.

* * *

Les réfugiés vietnamiens. — Un fort mouvement se dessine, aux USA, contre l'entrée des réfugiés vietnamiens dans ce pays.

*

Le Programme d'Aide aux Étudiants manitobains – 1975-1976

Le Programme d'Aide aux Etudiants Manitobains pour l'année 1975—76 est imprimé depuis environ un mois. On peut se le procurer à tous les Instituts Collégiaux et au "Student Aid Branch", C.P. 6, 1181, avenue du Porgage, R3G 0T3, 786-0152.

Ce programme d'Aide aux Etudiants du Manitoba comprend deux parties: le Programme de bourses d'étude du Gouvernement du Manitoba, le Régime canadien des prêts aux étudiants.

De quoi s'agit-il? Permettre à tous les Manitobains qui ont des aptitudes et la volonté de poursuivre leurs études de le faire quelle que soit leur condition financière et celle de leurs parents.

Un exemple concret:

Au cours de l'année scolaire 1974-75, 140 étudiants des 9e à 12e années inclusivement, d'origine métisse, se sont adressés au Comité des Bourses de la Fédération Métisse du Manitoba — FMM — pour obtenir une aide financière.

Plus de la moitié de ces étudiants ignorait l'existence des bourses d'étude du gouvernement du Manitoba. Ceux qui étaient au courant se sont adressés directement au "Student Aid Branch"; la FMM a transmis au même endroit les demandes d'aide qu'elle a reçues avant la date limite. 36 de ces étudiants n'ont point demandé d'aide du gouvernement ou l'ont fait trop tard.

Qu'ont obtenu les 104 qui ont fait leur demande et en temps?

1 a obtenu une bourse de $500.00 : $500.00,
80 ont obtenu une bourse de $250.00 : $20,000.00,
1 a obtenu une bourse de $200.00 : $200.00.
Soit $20,700.00.

Toutes les familles qui ont des enfants d'âge scolaire ou pré-scolaire devraient demander le "Student Financial Aid Program", soit de leur Institut Collégial, soit du "Student Aid Branch". Il vous en coûtera un timbre de 8 sous.

Ces mêmes familles devraient demander aussi la formule de demande du "Student Social Allowances", du Ministère de la Santé et du Développement Social. L'adresse : C.P. 7, 1181, avenue du Portage, Winnipeg, Man., R3G 0T3. Tél: 786-0123.

Ces allocations sont offertes aux étudiants de 18 ans qui ont besoin d'aide. L'allocation a été de $90.00 par mois, pour l'année scolaire courante. Vous devez demander cette aide durant le mois où vous avez 18 ans révolus.

5 ont été refusés, leurs familles étant capables de financer leurs études. Les 17 autres n'ont point encore donné le résultat de leurs démarches. Cependant ils sont pratiquement tous éligibles. On peut compter que de 12 à 15 d'entre eux recevront ou ont reçu déjà une bourse de $250.

Donc 94 ou 97 de ces 104 étudiants auront reçu une aide financière de $24,000.00 à $25,000.00.

Cette aide vient directement du gouvernement du Manitoba. Tous les Manitobains qui fréquentent les écoles publiques — le Collège de Saint-Boniface, l'école du Précieux-Sang — ont droit à cette aide accordée sous forme de bourses d'étude.

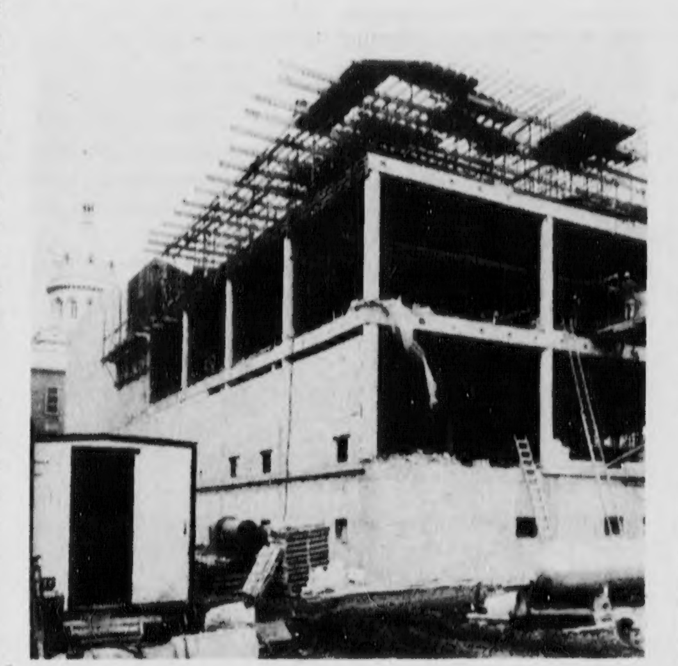
Pour la première fois, en 1974-75, les étudiants dont les familles recevaient de l'assistance sociale ont reçu des bourses de $250.00 chacun.

J. M., o.m.i.

Que se passe-il donc dans la cour du Collège?

Les passants réguliers de la rue Aulneau s'aperçoivent que les chantiers de construction sont en pleine activité dans la cour du Collège. Les dernières pièces de ciment ont été coulées la semaine passée, et déjà, les murs de bloc et de pierre recouvrent la structure. Les étapes se succèdent rigoureusement au point qu'il n'y a pas encore de retard dans la réalisation du projet. Si tout se déroule comme prévu, la bibliothèque du Collège pourrait être terminée dans 6 semaines. On pourrait espérer déménager à la fin de juin s'il n'y a pas de grèves sérieuses. Mais déjà quelques grévistes forment des lignes de piquetage. Leur intervention retardera sans doute l'échéance du projet entier.

Malgré tout, les services de la bibliothèque universitaire continuent. Même si les examens sont terminés, nous demeurons encore ouverts après le souper. La bibliothèque doit desservir premièrement les élèves du Collège universitaire et tous les professeurs de la province qui ont besoin de documentation française. Nous espérons que tous les enseignants en profiteront, surtout que la bibliothèque du Ministère de l'Education (Section française) est logée chez-nous. Nous sommes certains que vous trouverez quelque chose qui saura vous intéresser.



Nous voudrions aussi inviter toute la population francophone à venir à la bibliothèque du Collège. Venez consulter sur place nos documents. Nous possédons près de 65,-000 volumes et nous sommes abonnés à plus de 350 périodiques que nous recevons rigulièrement.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont de 8h30 à 22h du lundi au jeudi, de 8h30 à 18h le vendredi. Tout changement à l'horaire sera affiché à la porte. Si vous avez des questions au sujet de nos services, n'hésitez pas à nous téléphoner au 233-0210, poste 122. Nous sommes à votre service.





College Universitaire de Saint-Boniface

CUSB LE COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

COURS D'ÉTÉ 1975

SECTION "ARTS"

DÉPARTEMENT	COTE	DESCRIPTION DU COURS	CRÉDIT	DATES	HEURES
Français	44.225 F	Cours de littérature française : Moyen-Age, XVIe et XVIIe siècles	6	Du	8h30 à 10h15
Français	44.234 F	Stylistique comparée	6		10h30 à 12h15
Philosophie	15.242 F	Philosophie de l'Europe contemporaine	6	3 juillet	13h30 à 15h15
Psychologie	17.225 F	Introduction à la recherche en psychologie	3	au	8h30 à 10h15
Psychologie	17.226 F	Introduction aux méthodes de recherche en psychologie	3	15 août	8h30 à 10h15
Religion	20.332 F	Etude du Nouveau Testament	6		10h30 à 12h15
Histoire	11.248 F	Histoire de la France depuis 1500	6	au	13h30 à 15h15

SECTION "ÉDUCATION"

DÉPARTEMENT	COTE	DESCRIPTION DU COURS	CRÉDIT	DATES	HEURES	PROFESSEUR
Humanités	63.399 F	Méthode dynamique	3	du 7 juillet au	9h00 à 12h00	Sr ROBERGE
Humanités	63.399 F	Méthode Balise	3	18 juillet	9h00 à 12h00	Fr L. TURCOTTE

Date limite pour demande d'admission : le 24 juin 1975
Date limite pour inscription : le 2 juillet 1975

Pour plus de renseignements ou pour obtenir les formules de demande d'admission ou d'inscription, s'adresser à :

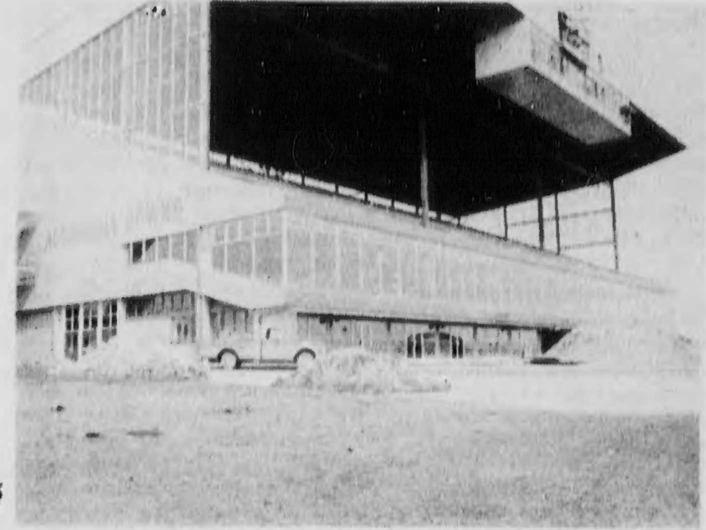
Monsieur le doyen
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale (tél. : 233-0210)
Saint-Boniface (Manitoba)

Une saison de courses... pas comme les autres!



Les chevaux sont prêts. ..

par Claude Gagné



Le terrain est presque prêts. . .

C'est en 1958 que s'ouvrait à Assiniboia la nouvelle piste de courses, et cette année pour la première fois, on entreprend des améliorations majeures au coût d'envion un million afin de lui donner un nouveau visage. Les nouveaux propriétaires, MM. Jim Wright, président, et Bory Margolus, vice-président, qui ont versé quelque cinq millions pour l'achat de cette piste l'an dernier, n'éconimisent pas d'efforts pour projeter l'image de ce que sera l'année des spectateurs et pour démontrer que les courses peuvent offrir un loisir agréable.

Voici quelques changements en cours:

– Le "Turf Club", rébaptisé le "Clubhouse", qui peut recevoir 1,000 spectateurs, sera aménagé: tapis mur à mur, climatisation, nouvel ameublement. Le restaurant licencié adjacent sera nommé "The Futurity Room" et sera exclusivement à l'usage des spectateurs du Clubhouse. L'entrée au Clubhouse coûtera $3.00.

– Au premier étage, un restaurant de style cafétéria "The Finish Line", sera construit.

– Quatre-vingt-un tilleuls de 15 pieds et des centaines d'arbustes seront plantés. On prévoit une rocaille (jardin de roches) et plusieurs endroits où les spectateurs pourront s'asseoir.

– Au centre de la piste, des barrières équestres seront érigées qui serviront durant l'année et il est possible qu'à certains moments deux événements aient lieu simultanément.

– Les estrades supérieures pouvant accommoder environ 4,000 spectateurs seront repeintes. Les couleurs officielles sont maintenant vert, rouille et coquille d'oeuf.

– Le nombre de quinellas a été réduit de 6 à 3 et on a ajouté un "exactor". La course vedette à l'avenir sera la septième.

Quelques autres changements à noter:

– Les dates des courses de pur-sang ont été fixées du 16 mai au 2 septembre (70 jours au lieu de 56).

– Les courses à harnais auront lieu du 7 septembre au 11 novembre (48 jours).

– Les prix d'entrée et du programme demeurent les mêmes – $1.50 et 35c respectivement. $1.00 pour les personnes d'Age d'Or. Les enfants en-dessous de 16 ans qui auparavant entraient gratuitement devront à l'avenir payer $1.00.

– Un terrain de stationnement à l'arrière des estrades et tout près de la piste sera mis à la disposition des spectateurs pour un dollar (espace pour 250 voitures).

Les nouveaux propriétaires espèrent que ces nombreux changements aideront à augmenter la moyenne d'assistance à 4,500 spectateurs par jour comparativement à 3,300 l'an dernier. Il se peut également que d'ici deux ans, les courses aient lieu à l'année longue. C'est ce qui a été inauguré avec succès l'an dernier à Calgary.

M. John Matheson, directeur de l'information que l'on a rencontré, ajoutait que des démarches sont entreprises pour essayer de réduire la taxe provinciale afin d'assurer qu'une plus grosse part soit remise aux spectateurs. Présentement, votre dollar est réparti comme suit: taxes gouvernementales, 10.6; propriétaires de la piste et propriétaires des chevaux: 11c (divisé moitié-moitié). La balance de 78.4c est remise aux spectateurs. .. du moins à ceux qui ont choisi les bons numéros. BONNE CHANCE!!

Place La Vérendrye
400, Taché
Vis-à-vis l'Hôpital Saint-Boniface

Chez park florists
vous trouverez sûrement le cadeau qui plaira. Choisissez, soit un bouquet de fleurs, du chocolat ou des cartes pour toutes les occasions
Lucille et Yvonne Boulet vous invitent à venir les voir.
Livraison dans toute la ville : 247-3891

L'équipe de badminton du Collège secondaire de Saint-Boniface a, pour la sixième année consécutive, remporté le championnat de la S.C.A.A. Varsity Badminton. Ci-dessus, les membres de l'équipe: De gauche à droite, Ronald Guzman, Gilles Beauchemin, Roxanne Stanners, Jean-Pierre Privé, Michèle Stanners, John Bockstael, Mario Collette, Guy Préfontaine, Julie Grouette, Gilbert Lavallée, Louise Vermette, et Fernand Grégoire, l'entraîneur. Absent de la photo: Richard Gariépy.

LE SÉMINAIRE
PLUS ON LE CONNAÎT
PLUS ON L'APPRÉCIE!
AU SÉMINAIRE:
* on pratique de nombreux sports...
* on aime l'aventure
* on bâtit des projets de groupe...
* on étudie sérieusement...
* on prend ses responsabilités...
* on pense aux autres; on partage, on rend service, on se dévoue...
* on approfondit sa foi...
* on prépare son avenir...

Le Séminaire peut vous aider. Ecrivez ou téléphonez immédiatement.
615, RUE LAFLÈCHE - SAINT-BONIFACE - MANITOBA - R2J 0C9 - 233-2783

LES RÈGLES À SUIVRE POUR UN ÉCLAIRAGE ADÉQUAT

Assurez-vous d'un éclairage adéquat en vous basant sur les règles qui suivent:

1. Assurez-vous d'un éclairage adéquat. Les ampoules et les socles devront être nets. On peut augmenter le nombre de watts sans toutefois excéder la norme établie pour chaque appareil. Un plafond et des murs clairs diffuseront mieux la lumière: les couleurs sombres l'absorbent.
2. Evitez un éclairage éblouissant qui pourrait vous fatiguer et vous causer un malaise.
3. Evitez les contrastes de lumière d'une pièce à l'autre.
4. Evitez les ombres causées par un obstacle entre le foyer de la lumière et l'objet éclairé.
5. Que les interrupteurs soient distribués judicieusement pour permettre l'accès à une pièce sans trébucher à la noirceur.

En observant ces règles vous vous assurerez d'un éclairage parfait. Nous pouvons vous aider dans le choix des appareils et des lustres qui sauront vous satisfaire.

Pour plus amples renseignements, appelez-nous à:

CANADIAN RICHARD ELECTRIC
50, Baie Penticton
Tél.: 253-0117

TRUDEAU PARLE (suite)

nemi qu'il faut vaincre, que le salaire plus élevé passe avant la vie de famille, que les hommes peuvent vivre à leur gré sans se soucier les uns des autres, ni que la construction d'une nouvelle usine est nécessairement plus importante que la terre arable qu'elle va stériliser.

Cette transformation de l'échelle des valeurs qu'on observe actuellement au Canada aura une grande influence sur notre avenir. Elle nous touche tous profondément, quoique, peut-être, diversement.

Certains de nos concitoyens, à qui il est loisible de choisir, ont fermement résolu d'aller à contre-courant. Ainsi, il n'est plus rare de rencontrer des jeunes couples (...) qui ont quitté la grande ville pour aller s'établir dans une localité plus petite afin d'y vivre d'une manière qui favorise la vie de famille, la participation communautaire et les contacts avec la nature.

Il n'est plus rare de voir des employés de sociétés nationales refuser d'être mutés d'Halifax à Vancouver ou de Regina à Toronto, même s'ils doivent renoncer à des avantages financiers et à une carrière plus brillante. Pareilles décisions de nous surprennent plus, car nous en sommes venus à comprendre qu'il y a dans la vie des choses plus importantes qu'un titre plus ronflant ou un revenu plus élevé.

Certains, bien sûr, parce qu'ils ont besoin de l'agitation des grandes villes, ne choisiront pas d'aller habiter dans une petite localité. Ils veulent être sur la ligne de feu. Leur coeur bat au rythme trépidant des métropoles. D'autres, au fil des ans, ont fait de la ville leur demeure, et ils ne veulent pas s'en éloigner. Ils ont grandi avec elle, ils se sont épanouis à même ses ressources culturelles, économiques et humaines. Ils sont fiers de leur ville, n'ont aucun désir de la quitter, mais souhaitent fortement protéger leur mode de vie contre les pressions envahissantes de l'expansion urbaine.

A mon sens, il est à la fois très révélateur et très rassurant de constater que la transformation de l'échelle des valeurs à laquelle je fais allusion il y a un instant, loin de diviser les Canadiens, les unit plutôt.

Lorsque Toronto essaie de freiner son essor industriel, tandis que l'Alberta, ou encore le nord de l'Ontario, cherche à diversifier son économie en favorisant l'élargissement de son secteur secondaire, elles oeuvrent de concert, pour la bonne raison que leurs objectifs, loin de s'opposer, comme ce fut si souvent le cas dans le passé, se complètent.

Si l'Ontario, l'Alberta et le Gouvernement fédéral s'accordent pour financer ensemble l'exploitation des sables bitumineux, c'est que nous avons reconnu qu'il valait mieux s'entendre que se quereller.

Lorsque Toronto essaie de freiner sa croissance démographique, et que la Nouvelle-Ecosse cherche à mettre un terme à l'exode de ses jeunes vers les autres provinces en leur offrant davantage d'emplois, leurs buts concordent, elles collaborent, s'entraident et, par là même, accroissent leurs chances de succès.

De plus en plus nous nous rendons compte, nous les Canadiens, que notre destin est plus que jamais lié à celui de nos concitoyens et qu'il en va de même pour nos décisions. Nous prenons pour la première fois clairement conscience du fait que si nous offrons de meilleures conditions de vie aux habitants d'une ville ou d'une région, nous améliorons du même coup le sort de ceux qui peuplent les autres régions de notre immense pays.

Voilà une prise de conscience qui nous offre l'occasion d'insuffler au Canada une force et une solidarité encore jamais vues.

Les Canadiens attendent — et à juste titre d'ailleurs — du Gouvernement fédéral qu'il montre la voie et élabore une politique nationale qui tire parti de cette chance inouïe qui nous est offerte de travailler côte à côte à la réalisation d'objectifs compatibles.

C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons actuellement d'améliorer notre système de transport, sans lequel ni nos objectifs régionaux ni nos objectifs municipaux ne peuvent être atteints. C'est aussi ce qui nous a portés à établir à l'échelle du pays tout entier un plan d'action industriel, sans lequel les provinces continueraient de se faire concurrence et les Canadiens de s'opposer les uns aux autres.

Notre politique énergétique vise, elle, à garantir un mode plus rationnel de répartition, d'utilisation et de conservation des ressources, non seulement pour que les Canadiens trouvent à un prix raisonnable l'énergie dont ils ont besoin, mais aussi parce qu'il nous faut oeuvrer de concert avec la nature et ménager le patrimoine de nos enfants.

Ce nouveau fédéralisme dont je parle — qui suppose une véritable prise de conscience du fait que nous n'avons d'autre solution pour l'avenir que de coordonner nos efforts en vue d'atteindre des objectifs distincts certes, mais compatibles — ce fédéralisme exige que nous atteignions à un nouveau seuil de coopération et de respect mutuel dans les relations fédérales-provinciales, au Parlement et dans les rapports entre le citoyen et toutes les formes de gouvernement.

(suite, page 10)

* Diamants, Pierres de naissance, BAGUES DE FAMILLE. — * Montres pour Lui, Montres pour Elle, marques: Accutron, Seiko et Cardinal. — * Verre taillé. — * Porcelaine anglaise. * Argenterie. — * Horloges et bijouterie décoratives.

***SPECIALITES: réparations d'horloges, montres et bijoux**

KARL CURPEN, propriétaire

(Adressez-vous en français à Marie-Claire ou à Karl)

MAURITIAN JEWELLERS

CENTRE COMMERCIAL 'REDWOOD PLAZA'

1086, rue Main (angle Aberdeen)

Tél.: 586-1653

Heures d'ouverture :
Lundi — vendredi 9h a.m. à 9h p.m.
Samedi 9h a.m. à 6h p.m.

TEL.: 247-5202 296, RUE MARION, ST-BONIFACE

COLLETTE'S

PRINTING & DUPLICATING

IMPRIMERIE INSTANTANEE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

Le Conseil Jeunesse Provincial de la S.F.M. présente Mlle "Manitoba Français" (France Allain)

CONCOURS

REINE DU MANITOBA FRANÇAIS

à l'occasion de la Fête Franco-Manitobaine qui aura lieu à La Broquerie les 21 et 22 juin 1975.

ÉLIGIBILITÉ

— Résidente du Manitoba depuis un an
— Agée de 17 à 20 ans
— Ayant une connaissance suffisante de la langue française (lire, parler, écrire)

CRITÈRE D'ÉVALUATION

1. Intelligence et capacité de répondre intelligemment à une question d'ordre général .... 15 points.
2. Personnalité: sourire, politesse, cordialité .... 20 points.
3. Beauté physique .... 10 points.
4. Elégance .... 15 points.
5. Bon parler français .... 20 points.
6. Talents : musique, poésie, chanson, etc. (à démontrer sur scène) .... 10 points.
7. Impressions générales des juges le soir du concours. 10 points.

JUGES

Cinq juges (3 hommes, 2 femmes) seront choisis à travers le Manitoba par Comité responsable.

FONCTION

La reine sera une représentante de la Société Franco-Manitobaine, symbole de beauté et d'élégance. On lui demandera de représenter la Société au plus grand nombre possible d'activités rassemblant les Franco-Manitobains. L'employé du Conseil Jeunesse Provincial se chargera d'organiser les visites représentatives.

BOURSE

Reine: $100.00; 1ère princesse; 2ème princesse: $50.00.

COMMANDITAIRES

Chaque candidate devra avoir un commanditaire (maison d'affaires, organisation) au coût de $20.00 payable à la F.S.M., avec l'enregistrement avant le 2 juin.

DATE

Faire parvenir le nom de la candidate au plus tard le 2 juin à : Jeanne Léger de la S.F.M., C.P. 145, Saint-Boniface. A ce moment, des directives additionnelles seront fournies. Une seule candidate par école sera acceptée.

CONTACT

Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous (frais virés) à :

Jeanne Léger
S.F.M.
C.P. 145
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

SCOUTS

N'oubliez pas le colloque organisé pour vous aider à déterminer le rôle que devrait jouer votre coordonnateur.

DATE: 10 mai 1975
ENDROIT: ÉCOLE TACHE
HEURE : INSCRIPTIONS DE 12h00 à 1h00 p.m.

VIENS NOUS AIDER A T'AIDER...

SFM La vous informe

OTTERBURNE

Voici une invitation toute spéciale aux gens de Otterburne et des environs.

Tel que mentionné il y a deux semaines dans la chronique "D'une région à l'autre" du journal La Liberté, la Boîte à Chansons aura lieu à Otterburne, dans la salle du Curling à 8h00 p.m. Le prix d'entrée sera de $1.50 par personne.

Vous êtes tous très cordialement invités, et ne manquez pas d'y assister, car ce sera vraiment une belle occasion pour vous de voir et d'entendre des talents de chez vous. Il y aura de plus des artistes spéciaux qui seront invités.

Alors... dépêchez-vous d'acheter vos billets au plus vite... pendant qu'il en reste encore... car il paraît qu'ils se vendent très vite.

ANNIVERSAIRES des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Gérard Tétrault, La Broquerie, ...	du 8 mai
M. Hubert Hacault, Bruxelles, ...	du 9 mai
M. Léo Rémillard, Saint-Boniface, ...	du 10 mai
M. Eugène Mulaire, St-Lazare, ...	du 11 mai
M. Gilbert A. Brunette, Ste-Anne, ...	du 12 mai
M. Ernest Bouchard, Saint-Boniface, ...	du 13 mai
M. Armand Hamoline, Saint-Vital, ...	du 13 mai
M. Jules Lafond, Saint-Norbert, ...	du 13 mai
M. Georges Forest, Saint-Boniface, ...	du 14 mai

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4 — La commission scolaire de Saint-Boniface désire annoncer que pour septembre prochain, la population étudiante qui fréquente présentement l'école Lacerte sera répartie comme suit:

L'école Lacerte recevra les élèves de la maternelle du Parc Windsor et les élèves de la 1ère à la 5e année de Southdale et du Parc Windsor.

L'école Guyot recevra les élèves de la maternelle de Southdale ainsi que les élèves de la 6e à la 9e année, sauf les élèves de la 9e année "B" qui devront fréquenter l'Institut Collégial Louis-Riel.

Cette répartition permettra de décongestionner l'école Lacerte et de continuer les programmes présentement en cours.

A cause de l'augmentation de la population dans la région de Southdale, cette solution n'est pas permanente et devra être ré-examinée à tous les ans.

Les commissaires tiennent à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont étudié le problème avec eux et qui ont bien voulu soumettre leurs idées pour en arriver à une solution satisfaisante.

***

ÉCOLE FRANÇAISE À SAINT-NORBERT.— La Division Scolaire de la Rivière Seine a reçu un communiqué du Ministre de l'Education, l'Honorable Ben Hanuschak, l'avisant que la construction d'une école, maternelle à la 9e avait été approuvée pour la région de Saint-Norbert. Cette nouvelle école sera construite sur le même emplacement que celui de l'Ecole Saint-Norbert. Les 7.2 acres qui ne sont pas utilisées présentement pourront facilement accommoder la nouvelle école. Cette école logera la population écolière qui reçoit la majeure partie de son enseignement en français. En somme, les étudiants qui iront à cette école seront les suivants: 1) les élèves inscrits à la maternelle française; 2) les élèves de la 1ère à la 5e année qui reçoivent présentement leur enseignement totalement en français sauf pour le cours d'anglais; 3) les élèves présentement inscrits aux programmes de français et de sciences sociales au niveau de la 6e et de la 7e année. Tous ces élèves sont présentement inscrits à l'Ecole Saint-Norbert. Lorsque l'école ouvrira ses portes (probablement en septembre 1976) les élèves qui sont présentement en 7e année auront atteint la 9e année. Le programme d'enseignement en français continuera à avancer d'année en année, de sorte qu'en 1978 l'école sera en mesure d'offrir aux élèves de la maternelle à la 9e année inclusivement un programme totalement en français sauf pour le cours d'anglais.

Le programme bilingue sera encore offert à l'École Saint-Norbert. Ce programme sera aussi augmenté par un grade chaque année, jusqu'à ce qu'il ait atteint la 9e année. L'inscription présente à l'Ecole Saint-Norbert est de 991. (Cette école a une capacité de 1,000 élèves.) La construction de cette école libérera des locaux pour répondre à l'augmentation anticipée dans les grades 7 à 12.

La Division Scolaire de la Rivière Seine a également avisé le Ministère de l'Éducation qu'elle soumettra une requête pour construire une école de 13 classes pour les élèves de la maternelle à la 6e année, dès que le nouveau projet de développement au Parc La Salle sera mis en marche. (Soixante-dix acres de terrain ont déjà été achetées par un contracteur.) La demande officielle pour construire une école sera soumise lorsque des maisons seront en voie de construction. L'école existante au Parc La Salle a une inscription de 330 élèves. (Cette école a une capacité de 350 élèves.)

***

LES CHEVALIERS DE COLOMB. — La clinique annuelle de sang des Chevaliers de Colomb, Conseil Goulet et Paroisse du Précieux-Sang, tenue le 30 avril, a été un franc succès. Merci aux 204 personnes qui ont donné de leur sang, dont certaines sont venues d'aussi loin que 100 milles.

LA ROUGEOLE PEUT ÊTRE GRAVE

Le Ministère de la Santé et du Développement Social du Manitoba incite les Parents à s'assurer que leurs enfants sont immunisés contre la rougeole.

Cette immunisation peut être obtenue de votre médecin particulier ou de votre Unité Sanitaire locale.

L. L. Desjardins, Ministre

communiqués

LA SOCIETE D'AIDE AUX HANDICAPES DU MANITOBA (THE SOCIETY FOR CRIPPLED CHILDREN AND ADULTS OF MANITOBA). — La vingt-quatrième assemblée annuelle de cette Société se tiendra le mercredi 14 mai qui vient, au Kinsmen Centre, 825, rue Sherbrook, Winnipeg.

***

FETE JUBILAIRE A L'ACADEMIE ST-JOSEPH. — Le dimanche, 11 mai prochain, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie se réuniront à l'Académie Saint-Joseph pour fêter cinq de leurs Jubilaires: Soeur Marie-Azilda (Philomène Fillion), 50 ans de profession religieuse, Soeur Marie-Alexandre (Delphine Joubert), Soeur Gabriel-Archange (Gabrielle Girardin), Soeur Marie-Carolus (Noémie Chèvrefils), et Soeur Denis d'Alexandrie (Dorothée L'Heureux), 60 ans chacune, faisant un total de 290 années de service ecclésial et communautaire.

Ne convient-il pas de rendre grâce au Seigneur, non seulement pour leurs carrières fructueuses, mais encore pour ses innombrables bienfaits à leur endroit? A cette fin, il y aura une célébration eucharistique, laquelle sera suivie des agapes fraternelles.

Parents et amis voudront bien s'associer par leurs prières à la joie et à la reconnaissance des héroïnes du jour et de leur Congrégation.

***

LA S.F.M. — PLANIFICATION POUR 1975—1976. — A la dernière réunion de son exécutif, le 28 avril dernier, la Société Franco-Manitobaine s'est penchée de façon particulière sur la planification pour l'année 1975-1976.

Les objectifs établis pour l'année sont axés:

— (1) SUR LA RÉCUPÉRATION DES CITOYENS FRANCOPHONES DE LA PROVINCE;
— (2) SUR L'UNITÉ DES FRANCO-MANITOBAINS.

Les programmes qui seront effectués porteront d'une part, sur le développement à court et à long terme, et d'autre part, sur le maintien organisationnel. Toutefois, il fut décidé que les programmes de développement prendraient une ampleur considérable. Trois programmes déjà en existence se verront attribuer cette concertation spéciale, c'est-à-dire les programmes d'entraînement au leadership, de regroupement urbain et de projets socio-économiques. Deux projets spéciaux ont été acceptés, à savoir, le développement du Nord — Thompson, plus précisément — et un colloque provincial sur l'unité.

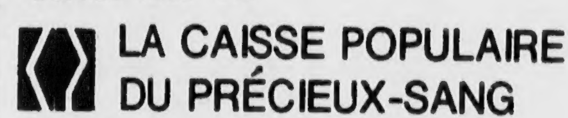
***

Comment guérir vos maux de tête causés par les dettes ...



Consolidez toutes vos dettes avec un emprunt de la Caisse Populaire du Précieux-Sang.

La Caisse, c'est à vous. Servez-vous en.



LA CAISSE POPULAIRE DU PRÉCIEUX-SANG

Heures d'ouverture :
lundi - mardi : 10h00 à 3h00
mercredi : 10h00 à 5h00
jeudi - vendredi : 10h00 à 6h00

ÉMISSIONS EDUCATIVES DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION. — Dans le but de répondre aux besoins et aux attentes des professeurs et des étudiants de 9 à 11 ans des milieux francophones du Canada, le Conseil des Ministres de l'Education, Canada, a préparé une série de six émissions télédiffusées qui seront projetées sur le réseau national de la Société Radio-Canada les 9, 10, 11, 16, 17 et 18 avril 1975.

Ces émissions font partie d'une série intitulée "Géographie Humaine". Elles visent à mieux faire connaître six différentes régions: l'Ontario, les provinces de l'Atlantique, le Québec, les Prairies, la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon. Même si ces émissions s'adressent surtout aux jeunes de 9 à 11 ans, elles s'avèrent aussi intéressantes pour les moins jeunes.

***

MERCI DES MEMBRES DU CENTRE D'ÂGE D'OR DE SAINT-BONIFACE. — Ce fut un très succulent dessert que nous avons goûté après la fête de naissance de tous les membres du Centre d'Age d'Or Saint-Boniface, pour le mois d'avril.

Ce régal nous fut offert par les élèves de l'école Provencher dirigés par Mademoiselle Parent, institutrice et Monsieur Fouasse, vice-principal, sous forme de musique, de chants et de poésies.

Nous savons quelle patience et quel dévouement exigent une aussi excellente présentation, de la part des professeurs.

Il nous fait plaisir d'accepter à notre tour l'invitation que nous avons reçue de visiter l'école Provencher à l'automne et nous vous ferons connaître, alors, quelques talents du Centre d'Age d'Or Saint-Boniface. Encore une fois, félicitations et Merci.

***

THE PRINTANIER. — L'école Provencher aura son Thé Printanier, le 27 mai 1975, au gymnase de l'école, entre 19 heures et 22 heures. Un programme musical sera présenté à cette occasion. Cordiale invitation à tous.

*

HACAULT APPLIANCE SERVICE
On répare toutes marques de laveuses et séchcuses ainsi que d'autres appareils électriques
Prix raisonnable.
Appelez 247-4058

VENTE DE LICENCES DE BICYCLETTES ET DE CHIENS POUR L'ANNÉE 1975

On vendra des licences de bicyclettes et de chiens aux endroits suivants, de 8h30 a.m. à midi, et de 1h00 p.m. à 4h30 p.m. Ces licences seront aussi vendues pendant les heures ouvrables au Département des Licences, Centre Civique, au 1057, de l'avenue Logan, ainsi qu'à tous les centres communautaires.

ENDROIT	DATES
219, boul. Provencher, St-Boniface	le samedi 17 mai 1975
219, boul. Provencher, St-Boniface	le samedi 24 mai 1975
219, boul. Provencher, St-Boniface	le samedi 31 mai 1975
219, boul. Provencher, St-Boniface	le samedi 7 juin 1975
219, boul. Provencher, St-Boniface	le samedi 14 juin 1975

BICYCLETTES

S'il n'est pas possible de produire la bicyclette, on devra fournir le reçu pour la licence de l'année 1974, ou une facture portant le numéro de série.

FRAIS: $1.50

CHIENS

Pour chaque chien $5.00
après le 30 juin 1975 ....$10.00

ON DEVRA PRODUIRE UN CERTIFICAT D'INOCULATION CONTRE LA RAGE DATÉ D'EN-DEDANS DES DOUZE (12) MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA LICENCE.

PAR ORDRE

Fernand D. Marion
Greffier Communautaire
Communauté de St-Boniface

TRUDEAU PARLE (suite)

(...) J'ai entendu dire que les conférences fédérales-provinciales sont une perte de temps et que, dans le cas de l'énergie, le Gouvernement fédéral aurait simplement dû attendre que le Parlement, qui est saisi de cette question, lui ait accordé les pouvoirs voulus pour imposer ensuite le prix jugé par nous convenable. J'ai entendu dire que ces conférences n'ont pas d'autre valeur que celle d'une tribune pour politiciens soucieux de se faire valoir aux yeux de leurs commettants.

A ceux qui préconisent le gouvernement par décret plutôt que par accord général, je tiens à signifier une fois de plus ma prédilection pour le processus de la consultation et de la négociation entre les gouvernements fédéral et provinciaux, si laborieux et lent qu'il puisse être.

Si le fédéralisme dont j'ai parlé, si ce fédéralisme animé d'une nouvelle volonté de coopération réussit, ce sera parce que chacun de nos gouvernements aura préféré la consultation à l'affrontement, le compromis à l'inflexibilité, l'équité à l'égoïsme, et le Canada à tout intérêt local.

Il est capital pour le nouveau fédéralisme que nous trouvions une réponse à la question clé, à savoir: où la population doit-elle s'implanter, et dans quelles proportions.

Sans une meilleure répartition de la population canadienne, sans un meilleur équilibre des occasions de progrès économique, sans une plus juste distribution des richesses, nous nous condamnons à une vie nationale parcellaire, dépourvue de toute planification et de toute direction. En l'occurence, un grand nombre de nos concitoyens se verraient acculés au désespoir.

C'est pourquoi le Gouvernement fédéral vous demande de participer activement au débat que nous venons d'ouvrir au sujet de l'immigration et de l'expansion démographique.

Vous voulez (par exemple) qu'on limite la population de Toronto? Alors dites-nous quel en est l'optimum.

Vous souhaitez une croissance dirigée? Alors dites-nous quelles méthodes vous semblent efficaces. Il est évidemment impossible de bâtir un mur autour de la ville pour en interdire l'entrée aux étrangers. Mais seriez-vous prêts à accepter une politique industrielle nationale qui, mettant un frein à la croissance de Toronto et des autres agglomérations urbaines, encouragerait celle des petites villes? Nous aimerions le savoir.

La tâche du Gouvernement consiste non seulement à prendre acte des valeurs qui se font jour et à étudier vos réponses aux questions que je viens de poser, afin de pouvoir planifier à long terme, mais encore à relever les défis actuels et à trouver aux problèmes immédiats des solutions qui ne portent pas atteinte aux options futures.

(...) Si, aujourd'hui, le Gouvernement fédéral demande aux Canadiens de faire preuve de maturité dans leurs choix, c'est afin de leur assurer un meilleur avenir à eux et à leurs enfants.

Prenons un exemple: le Gouvernement entre actuellement dans la seconde phase de ses consultations avec les groupes les plus importants de notre société afin d'aboutir à un accord volontaire sur les moyens de contenir l'inflation. Si je vous posais la quetion de savoir si vous êtes prêts à lutter contre la hausse des prix, vous me répondriez sans doute oui. Or, si cette affirmation est réfléchie, empreinte de maturité, elle ne peut que marquer votre volonté d'en accepter les conséquences, c'est-à-dire de ramener à des proportions raisonnables vos exigences personnelles, votre vision de ce qu'est votre juste part de la richesse nationale.

Elle signifie que vous êtes prêts à accepter une majoration de salaire ou de traitement du même ordre de grandeur que l'augmentation du coût de la vie, et pas plus. Elle signifie que vous êtes prêts à vendre votre marchandise et vos services à un prix reflétant l'augmentation de vos frais plutôt qu'au tarif maximum que vous pourriez en tirer.

Si vous jugez qu'il y va de l'intérêt de la nation de conserver l'énergie, c'est que vous êtes prêts à vous efforcer d'en moins gaspiller chez vous, au bureau, à l'usine, pour votre transport.

Si vous souscrivez à l'idée que le Canada devrait partager davantage avec les pays pauvres, alors vous êtes prêts à veiller à ce que diminue votre gaspillage. Peut-être même devriez-vous être prêts à payer le prix du recyclage des déchets et des nouvelles méthodes de réutilisation d'un grand nombre des choses que nous jetons après ne les avoir utilisées qu'une seule fois.

Car c'est un manque de maturité caractérisé que de convenir, en principe, du bien-fondé d'une certaine ligne de conduite, de la juger souhaitable à la fois pour sa collectivité ou son pays, mais d'attendre de l'Etat ou de quelqu'un d'autre qu'il fasse le travail ou consente les sacrifices nécessaires.

Ce dont le Canada a plus que jamais besoin, c'est que ses citoyens fassent preuvent de maturité et de clairvoyance. Pour chacun d'entre nous, le moment est venu de choisir, de travailler ensemble en vue d'un avenir meilleur pour le Canada et pour le Monde.

*



DÉPARTEMENT DU TOURISME, DES LOISIRS ET DES AFFAIRES CULTURELLES

Le Ministre, l'Honorable R.-E. Toupin

PROGRAMME D'ATTRIBUTION DE JARDINS - 1975

VOULEZ-VOUS JARDINER?

Le Département du Tourisme, des loisirs et des Affaires Culturelles attribuera pour la première fois 1,000 lopins de terre aux citadins.

CELA VOUS INTÉRESSE?

Chaque lopin de terre est de 50 pieds. Ces lopins sont situes en deux endroits près du canal de déversement (floodway) de la rivière Rouge. Les jardins de Kirkness Road comprennent 744 lopins immédiatement à l'ouest de la Route 59, deux milles au nord du parc provincial de Birds' Hill, et les jardins du chemin Ste-Marie renferment 256 lopins à l'est de la Route Provinciale 200, un demi-mille au nord du pont du canal.

LISEZ CE QUI SUIT

La location de ces lopins de terre est de $15.00 pour une saison — on les limite à un par famille. La période de temps s'étend du 1er mai au 31 octobre. Des remises centrales, qui seront érigées aux deux endroits, vous fourniront des réserves pour votre outillage, à raison de $5.00 la saison. Les demandes seront considérées dans l'ordre de leur réception; une priorité sera accordée aux locataires d'édifices-appartements et aux personnes d'âge d'or.

ESSAYEZ DONC!

Postez la formule de demande ci-jointe avec le montant de la location, i.e. $15.00, à Services de l'Administration, édifice des Archives, 200, rue Vaughan, Winnipeg, Manitoba, R3C 1T5. Un permis vous sera expédié portant la description du lopin de terre qui vous a été attribué. Ayez soin d'indiquer votre préférence: la région de Kirkness Road ou celle du chemin Sainte-Marie. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à la section des Parcs, située en l'édifice des Archives du Manitoba, en téléphonant 942-0471, à compter de 8h30 a.m. jusqu'à 4h30 p.m., du lundi au vendredi.

FORMULE DE DEMANDE

A l'usage de l'administration

NOM ....

ADRESSE ....

NO DE L'APPARTEMENT ....

CODE POSTAL ....

NO DE TELEPHONE ....

Par la présente, je soumets ma demande pour un lopin de jardinage à l'endroit suivant:

LES JARDINS DE KIRKNESS ROAD ( )

LES JARDINS DU CHEMIN SAINTE-MARIE ( )

Désirez-vous louer une remise quand celle-ci sera disponible1

Oui ( ) **Non ( )**

J'inclus les frais de $15.00 pour la location annuelle. (si c'est un dhèque ou un mandat-poste, on devra le faire à l'ordre du Ministre des Finances, Province de Manitoba).

DATE..................**SIGNATURE** ....

Adressez cette demande au Bureau des Services Administratifs, Manitoba, édifice des Archives, 200, rue Vaughan, Winnipeg, Manitoba, R3C 1T5.

A L'USAGE DE L'ADMINISTRATION SEULEMENT

JARDINS DE KIRNNESS ROAD Lot ————————— Bloc ————

JARDINS DU CHEMIN STE-MARIE Lot ————————— Bloc ————

HEUREUX JARDINAGE!
QUE LE SUCCÈS COURONNE VOS EFFORTS!

SUIVEZ LES CANADIENS DANS LES ÉLIMINATOIRES

Grâce à Keenan Distributors, 194, rue Osborne, et à Westport Chrysler, 3171 avenue Portage.

Ecoutez CKSB pour les dates et les heures de diffusion.

Ce soir, envoyez chez vous une lettre par téléphone

Quand vous avez quelque chose à dire à quelqu'un que vous aimez, n'avez-vous pas hâte de le lui faire savoir de vive voix ?

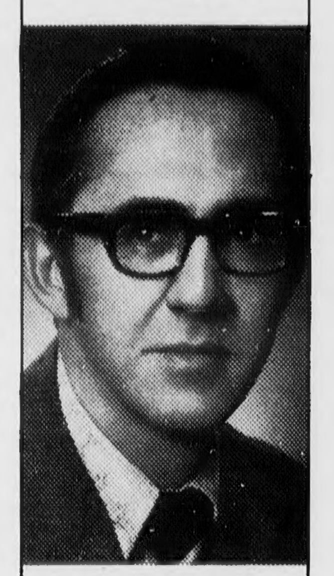
MTS MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

Consultez votre Annuaire de téléphone et vous constaterez que nos tarifs du soir et du dimanche sont vraiment peu élevés.

Heureux les gens actifs...

NOMINATION

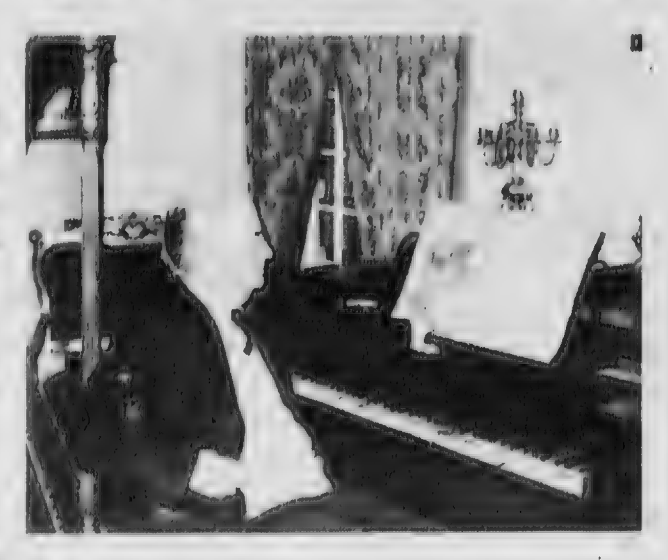
Banque Canadienne Nationale



M. Claude Jasmin

La Banque Canadienne Nationale annonce la nomination de M. Claude Jasmin au poste de directeur général adjoint, Section Immeubles et organisation physique. Monsieur Jasmin était auparavant directeur des Services de Bureau.

Marius Benoist



Ce mercredi, le 7 mai, "Soirée de belle et grande musique française". L'Orchestre symphonique de Winnipeg et La Chorale des Intrépides se font entendre en concert à la Salle du Centenaire. Ce concert est dédié à Marius Benoist.

Marius Benoist est né à Sainte-Anne en 1896, mais il a passé la presque totalité de sa vie à Saint-Boniface. C'est là qu'il consacra la plus grande partie de son temps libre à la musique et à l'histoire.

Ses préférences allaient à la musique française, profane et religieuse. Il fut pendant 40 ans, maître de chapelle à la cathédrale et composa un grand nombre d'oeuvres dont la musique de scène pour une cinquantaine d'émissions radiophoniques, la musique pour un pageant qui marquait le bicentenaire de la venue de La Vérendrye à la Rivière-Rouge, ses opéras, LA RENCONTRE DANS L'ESCALIER, ST-FRANCOIS D'ASSISE, ONADEGA, LA LEGENDE DU VENT, son oratorio MERE D'YOUVILLE, un QUATUOR A CORDES et bien d'autres.

Marius Benoist a fondé un orchestre de jeunes qui se réunissait d'abord chez lui et plus tard dans le sous-sol de la Cathédrale, orchestre qu'il dirigea pendant une douzaine d'années. Pour l'exécution d'oeuvres majeures il groupa des musiciens d'expérience sous le nom de La Sinfonetta de Saint-Boniface qui présenta durant une trentaine d'années des concerts où on pouvait entendre de la belle musique française: signalons MIREILLE (1935 et 1951), ROMEO ET JULIETTE (1936), L'ENFANCE DU CHRIST (1937 et 1955). Il fonda et dirigea les choeurs de la Société Lyrique pour assumer les parties vocales des concerts. On lui doit, entre autres, la création canadienne de L'Arlésienne qu'il réalisa avec le concours de la Société Lyrique et du Cercle Molière en 1928. Plus récemment, Marius Benoist dirigeait en première son opéra LA LEGENDE DU VENT qui fut télévisé sur les ondes des deux réseaux de Radio-Canada et ensuite à la télévision polonaise et hongroise.

Depuis une dizaine d'années, il a dirigé maintes fois la Chorale des Intrépides et celle-ci a maintenant l'honneur de rendre hommage à un des plus grands éducateurs musicaux du Manitoba français en lui dédiant un concert de musique française.

Quant à l'histoire, c'est celle du Manitoba et de l'Ouest canadien qui le passionnent le plus. A Marius Benoist nous devons l'attention sérieuse qu'il convient d'accorder à l'étude de l'histoire dite locale, et cela à une époque où celle-ci n'était pas en grande vogue. Aux heures de recherches passées dans les archives s'ajoutent les heures écoulées à écouter les témoignages des anciens et pour transmettre des connaissances accumulées pendant plusieurs années, pouvait-il faire mieux que de créer un musée à Saint-Boniface ou d'écrire ce récit de Louison Sansregret* pour réveiller un passé, celui des Métis des pays d'en haut?

Ceux qui connaissent Marius Benoist ne peuvent s'empêcher de remarquer sa grande générosité, son dévouement total, lorsqu'il s'agit d'aider un jeune musicien, un petit ensemble, une chorale et reconnaissent en lui un homme d'une vaste culture toujours désireux à encourager la diffusion du beau et du vrai.

* Aux éditions du Blé.

Les Gais Manitobains à Fargo



Les Gais Manitobains se sont retrouvés à Fargo, Dakota du Nord, récemment, où ils ont donné des spectacles durant trois jours. Cette visite a été rendu possible par l'octroi du ministère du Tourisme, des Loisirs et de la Culture, qui organise, chaque année, des visites du genre aux USA dans le but de promouvoir les visites d'Etats-Uniens au Manitoba.

CKSB - 1050 AU CADRAN

HOCKEY

Au moment où je rédige ces notes, on commence à s'interroger sur la capacité des Canadiens de faire face (sans la perdre) aux Sabres de Buffalo. Au moment où vous les lisez, on s'en fait une meilleure idée ou l'affaire est peut-être déjà dans le sac pour les Sabres. Tout ça pour vous dire que nous continuerons à diffuser le hockey mais seulement tant que les Canadiens joueront.

À L'ANTENNE

La grève aux services postaux qui revient de temps à autre à Montréal a fini par retarder notre courrier et je suis dans l'impossibilité de vous parler du contenu spécifique d'émissions à venir. J'en profite pour parler d'une émission de tous les jours: A l'antenne, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30.

Tous les matins Colette Devlin et Pierre Paquette font jouer des disques durant la première et la dernière demi-heure de cette émission. Les mardis et les jeudis, ça fait apparemment le bonheur de Colette Devlin puisque, ces jours-là, elle donne l'antenne à quelques chanteurs. C'est d'ailleurs son plaisir de pouvoir permettre à beaucoup de jeunes de passer en ondes pour la première fois.

Les lundis, mercredis et vendredis, Pierre Paquette s'entretient avec un invité. Les invités ne sont pas nécessairement gens très connus, mais Pierre Paquette sait toujours les faire parler et leur faire dire justement les choses qui nous permettent de les connaître. Le charme des interviews de Pierre Paquette tient au fait qu'il donne toujours l'impression d'être vivement intéressé à son invité. L'interview baigne ordinairement dans une telle atmosphère de détente et de tranquillité qu'on a vraiment l'impression d'être à l'écoute d'une conversation entre deux vieux amis qui se rencontrent après plusieurs années de séparation. Si vous n'êtes pas encore de ceux qui écoutent A l'antenne, tâchez de le faire un de ces bons matins. Vous ne le regretterez pas!

DR RAY FICHÉ
Dentiste
118, rue Horace
St Boniface, Man
R2H 0V9
Téléphone 233-7726

Gawron Furs

Réparations et rénovations au prix du gros
Faites sur commande
Walter GAWRON, gérant
Bureau : 943-5052
Résidence : 774-3701
501-63, rue Albert
Winnipeg

Les Caisses populaires du Manitoba
présentent
Le Cercle Molière
dans
je m'en vais à Régina
de Roger Auger, mise en scène de Roland Mahé, décors de Vince et de Georges Beaudry
du 2 au 10 mai '75
Billets en vente au Centre Culturel Franco-Manitobain,
340, boulevard Provencher, Saint-Boniface,
257-3340 Adultes, $3.75; Etudiants et Age d'Or, $2.50



Le CM en tournée:

LE FOYER SAINT-BONIFACE
pour personnes de l'Âge d'Or
Maison d'hôte, 70 chambres privées, récemment terminée
37 CHAMBRES DISPONIBLES
au prix de $325.00 à $400.00 et comprenant

* Toutes les commodités modernes
* Chambres privées ou semi-privées
* Surveillance de 24 heures
* Système d'appel de garde-malade
* Equipement d'hôpital standard
* Bains-tourbillons Century
* Lits "Gatch" — Commodes
* Salle à manger élégante
* Repas de qualité
* Service de buanderie compris
* Air climatisé
* Salles à air contrôlé
* Deux solariums
* Promenoir spacieux
* Salles de loisirs
* Salon de Coiffure
* Chapelle — pour toutes dénominations
* Directeur des loisirs
* Travailleur social
* Bureau de médecin

Toutes demandes d'admission seront reçues jusqu'au 15 mai 1975. Ecrivez ou téléphonez :
271, RUE ARCHIBALD
233-7430
Renseignements par téléphone de 10h00 à 9h00 p.m., sept jours

"ENTRE NOUS"

La Fête des Mères

Une maman heureuse...



et une autre...

"C'EST LE MOIS DE MARIE,

C'EST LE MOIS LE PLUS BEAU!"

Beaucoup se souviennent encore de ce chant populaire chanté tout au long du mois de mai par des assemblées nombreuses. Plusieurs rêvent de ces "mois de Marie" d'antan.

Parce qu'au mois de mai, on fêtait la Reine des Mères on a choisi ce mois pour fêter la reine du foyer: la maman. Ce jour-là, bien peu d'enfants, même les plus ingrats (parce que ça existe savez-vous!) se souviennent qu'ils ont, ou qu'ils ont eu une maman. On lui apporte des fleurs ou on l'invite chez soi ou au restaurant.

CE JOUR-LÀ, il est normal que la maman prenne "congé" de sa cuisine. CE JOUR-LÀ, on lui dit: bonne fête maman. CE JOUR-LÀ...

Et les autres jours, se rappellera-t-on maman, ses nuits blanches passées auprès d'un petit malade, sa peine lorsque l'adolescent lui joue des tours, l'ingratitude de l'enfant-adulte qui pense que tout lui est dû? Se rappellera-t-on encore la semaine prochaine du dévouement de celle qui se lève la première pour servir sa petite famille et qui se couche bien après tout le monde?

On l'a un peu oubliée, cette reine du foyer qui n'est souvent que la bonne à tout faire.

C'est normal, puisque c'est maman. Elle est là pour cela, pour servir. Elle le fait sans se plaindre. Quelquefois, elle a un petit soupir, parce que même si on le fait par amour, ce travail devient quand même ennuyeux à la longue. On voudrait bien s'évader parfois...

Et voilà! On a PENSÉ à faire PENSER à ceux qui n'y avaient jamais PENSÉ, qu'on pouvait s'occuper une fois l'an d'une cendrillon qui ne demandait rien.

Cependant, l'habitude est vite prise, et quand on ouvre la porte de la cage à l'oiseau il ne convient pas de le remettre ensuite derrière les barreaux pour un autre 365 jours, car autrement, il aurait mieux valu l'y laisser.

Si nous nous rappelons qu'au mois de mai nous avons deux mamans, celle de la terre et celle du ciel, peut-être en juin, ne l'aurons-nous pas tout à fait oublié. Si nous l'avons oublié, elles, elles seront encore là, vigilantes, prêtes à nous pardonner, les bras ouverts, soyez-en sûrs.

Car, y a-t-il plus fidèle amie qu'une mère? Elle comprend, pardonne, supporte, accepte. ELLE EST LÀ. Elle attend. Pourquoi? Parce que son coeur est si grand et si plein d'amour qu'elle pourrait y ajouter, je crois, tous les petits abandonnés, tous ceux qui n'ont pas de maman, ou qui l'ont perdue dans la tourmente de la maladie ou de la guerre.

Elle pourrait y mettre aussi dans ce coeur ces autres mamans qui n'ont pas de petits ou qui les ont perdues et pour ce jour si joyeux pour certaines est si triste pour d'autres.

Il ne leur est pas possible d'oublier les autres, celles qui n'ont pas choisi d'être seules., Ce jour-là elles se rappelleront les oubliées. Car le coeur d'une maman est grand comme le monde.

C'est une maman qui nous a fait cadeau de Dieu. Ne l'oublions pas. Ni dimanche prochain, ni plus tard.

MARIE-MADELEINE



"Le temps de l'Avant"

Hélène, quarante ans, épouse de navigateur, enceinte pour la quatrième fois, qui remet en question la possibilité de donner la vie dans un monde qui n'y invite plus, avec sa soeur Monique, célibataire, qui passent une longue nuit à se vider le coeur et à la fin découvrent ces "histoires de femmes" que sont la contraception, l'avortement et la responsabilité des enfants.

"LE TEMPS DE L'AVANT", film que l'on montrait la semaine dernière à l'Office National du Film, dans le cadre de la série "En tant que femme". Cet excellent film démontre très bien où l'on en est dans notre société nouvelle et porte à réfléchir. D'une grande sensibilité, il saura vous intéresser, tant au niveau professionnel que personnel.

Ne manquez pas de le voir quand il passera au niveau communautaire.

France Lemay

A l'occasion de la

Fête des mères

Chez park florists

vous trouverez sûrement le cadeau qui lui plaira. Choisissez, soit un bouquet de fleurs, du chocolat ou un panier de fruits.



Lucille et Yvonne Boulet vous invitent à venir les voir chez :

PARK FLORISTS

Place La Vérendrye

400, av. Taché

Vis-à-vis de l'hôpital Saint-Boniface

Téléphone : 247-3891

Boulangerie Carrie

Angle des rues Des Meurons et Provencher

20 pains ou plus pour 30¢ chacun

Gâteaux pour toute occasion

Pâtisseries assorties

247-2596

Adressez-vous en français



Allard — Lysy

M. et Mme Charles Allard sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Lucille Louise à Monsieur Gérald Lysy fils de M. et Mme P. Lysy de Winnipeg

Le mariage aura lieu le samedi, 24 mai 1975, à 5h en la Cathédrale de St-Boniface avenue de la Cathédrale



traduisent bien vos sentiments!

A l'occasion de la

FÊTE DES MÈRES

vous trouverez chez

FLEURISTE LA BELLE

157, boulevard Provencher

L'un des plus beaux bouquets pour Maman

DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

Semaine du
10 au 16 mai 1975



DENISE FILIATRAULT dans ROSA

Les lundis à 21h00 à compter du 2 juin

Rencontres avec
Placide Gaboury



Pour autres informations, signalez 257-3340 et demandez Lucille Wiltshire agent d'information au CCFM

Au Centre Culturel Franco-Manitobain

Spectacles et Art

Jusqu'au 10 mai: Le Cercle Molière dans "Je m'en vais à Régina" de Roger Auger, auteur manitobain. Billets en vente au guichet du CCFM.

13-16 mai : Festival Théâtre Jeunesse, organisé par le Cercle Molière.
Endroit : Salle Pauline-Boutal au CCFM.
Heure : 19h30
Entrée : gratuite.

Présentations de pièces distribuées comme suit :

13 mai : Ecole Précieux-Sang (8e année)
Ecole La Broquerie (12e année)

14 mai : Ecole Lacerte (8e année)
Ecole Précieux-Sang (secondaire)
Collège de Saint-Boniface (11e année)

15 mai : Ecole Saint-Claude (11e année)
Ecole Saint-Claude (8e année)
Ecole Saint-Claude (11e année)

16 mai : Soirée spéciale — 21 prix seront remis aux gagnants; un goûter sera servi en soirée.

Tout le public (particulièrement les étudiants) est invité.

Informations supplémentaires en appelant Lorraine Adams au Cercle Molière, 257-3340, Poste 35.

9 - 10 mai : Récital — les élèves de Pierrette Lachance, le 100 Nons.
Endroit : La petite salle de spectacle au CCFM.
Heure : 20h30.
Entrée : $1.50 (le 9 mai)
: $2.00 (le 10 mai — soirée cabaret)

16 - 18 mai : Renaissance Bach — le 100 Nons — Finalistes du Concours de boîtes à chansons de l'année en cours.
Les 3 meilleures boîtes de l'année se verront disputer le 1er prix de $500. le 2e prix de $300. et le 3e prix de $200.

Dimanche le 18 mai : Le grand public est invité.
Votre chance de voir et de vibrer avec "la meilleure boîte".
Endroit : Salle Pauline-Boutal au CCFM.
Heure : 20h30.
Entrée : $1.50.

Venez tous em "bach" ez-vous!

Autres informations en appelant Gérald Paquin responsable, au numéro 257-3340, Poste 51.

7, 14, 21, 28 mai : Danser avec les Gais Manitobains (apprenez à danser avec eux) Au CCFM (gymnase)
Heure : 19h30
Entrée : gratuite
Artistes invités à chacune des sessions.
Tout le public est invité.

Exposition

Jusqu'au 18 mai : "Aquarelles" de Roger Lafrenière.
Endroit : Salle d'exposition au CCFM.
Heure : 10h00 à 22h30

Réunions Annuelles

18 mai : Le 100 NONS
Heure : 12h30 - inscription
: 13h00 - assemblée commence
: 17h00 - goûter
: 20h30 - Boîte gagnante du concours Renaissance Bach en soirée.

30 mai : Société Historique de Saint-Boniface
Heure : 19h30
Endroit : Petite salle de spectacle CCFM.
Le clou de la soirée: Présentation de parchemins
- carte de membre à vie à M. Gaudias Brunet et Soeur Elizabeth de Moissac
- certificat d'hommage à Mme Gabrielle Allard et M. Henri Létourneau.

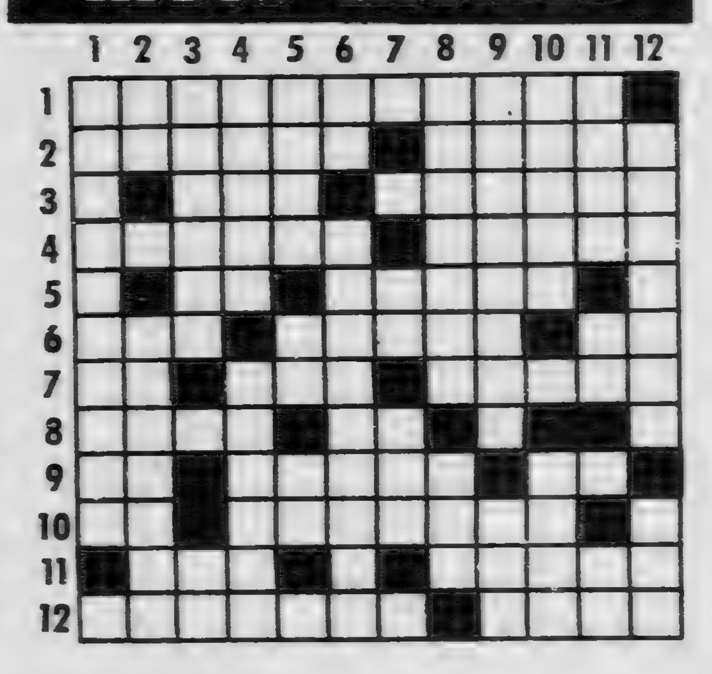
Tournées

9 mai : Chorale des Intrépides, en concert à Dauphin, Man. au Allied Arts Centre.

17 mai : Le Cercle Molière en tournée à Saint-Claude, Man. (gymnase de l'école).
"Je m'en vais à Regina" de Roger Auger.
Heure : 20h00.

18 mai : Le Cercle Molière en tournée à Saint-Jean-Baptiste, Man.
Heure : 20h30.
Pièce : "Je m'en vais à Régina" de Roger Auger.

MOTS CROISÉS

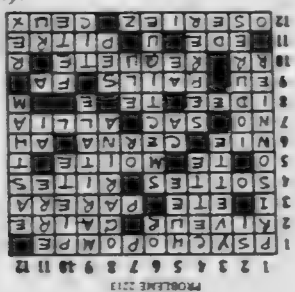


HORIZONTALEMENT

1–Conducteur des âmes.
2–Ouvrier qui fait des rivets. – Ville égyptienne.
3–Saison. – Ornera.
4–Dénuées d'esprit. – Cérémonies.
5–Pron. pers. – Un peu humide.
6–Dit qu'une chose est fausse. – Entoura. – Exprime la surprise.
7–Lac au Soudan. – Petite poche. – Mélangea.
8–Opinion. – Equerre.
9–Du verbe avoir. – Bandes de métal. – De la gamme.
10–Route rurale. – Demande par écrit.
11–Ville hollandaise. – Compère d'un escamoteur.
12–Braveriez. – Dém.

VERTICALEMENT

1–Détenu.
2–Aussi. – Qui contient une iodure (pl.).
3–Prén. de femme. – Petit cube. –
4– Dém. – Presser.
5–Cri qui indique qu'un sanglier est pris. – Cela. – Voyelles.
6– Métal précieux. – Se dit des substances employées pour dégraisser la laine.
7–Monnaie d'or. – Choisi.
8–Petit instrument à vent. – Argile rouge.
9–Qui appartient au mari. – Contraction convulsive de certains muscles du visage.
10–Affection et respect pour les choses de la religion. – Solennité.
11–Va ci et là. – Du verbe avoir. – Petit cours d'eau.
12–Ville d'Angleterre. – Roi (latin).



DERNIÈRE CHANCE

Si vous voulez participer à l'émission estivale PARLEZ-NOUS DE VOUS, vous devez nous faire parvenir vos cartes postales au plus tard le lundi 12 mai. Si vous ne pensez pas pouvoir nous l'envoyer à temps par courrier, vous pouvez les apporter à CBWFT, 541, avenue du Portage ou encore à CKSB, 607, rue Langevin.

PARLEZ-NOUS DE VOUS est une émission de variétés qui mettra en vedette une différente région du pays à chaque semaine. L'émission sur le Manitoba aura comme invités, GERRY ET ZIZ et LUCILLE EMOND. Au cours de cette émission qui sera enregistrée le 7 juin, quatre téléspectateurs (dont la carte postale aura été tirée au hasard) seront questionnés par téléphone sur le Manitoba. Leur participation leur vaudra de beaux prix en argent.

Faites-nous donc parvenir votre carte postale dès aujourd'hui. Cela ne vous coûte pas cher et pourra même vous enrichir.

ACTUALITÉS MAGAZINE
le mercredi 14 mai à 21h30

Nous vous invitons à ne pas manquer, mercredi à 21h30, notre prochaine émission d'ACTUALITES MAGAZINE. Au moment d'aller sous presse, voici les sujets prévus pour l'émission du 14 mai:

SAINTE-ANNE, MANITOBA: La Chambre de commerce de ce village initie un projet pour développer l'aspect communautaire du village tout en lui donnant un trait particulier, i.e. à base culturelle francophone. ACTUALITES MAGAZINE vous parlera de ce projet. Il sera également question du projet du Ministère de la Voirie du Manitoba qui veut déplacer la route No12, qui passe près de Sainte-Anne, à deux milles à l'ouest du village. Quels seront les avantages et désavantages d'un tel projet?

Regardez bien ACTUALITÉS MAGAZINE mercredi à 21h30.

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
«Bras». Connaissez-vous votre type morphologique? Participation de Catherine.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!



Avec **Suzanne Garceau** et Alain Gélinas. Réal.: André Bousquet.

10h15 TOPINO
Les aventures d'un rat musque

10h30 DÉPART
M. Roland Racine nous amène sur la Côte d'Azur.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Ti-Gus déguste des coquilles St-Jacques et se regale de laitue et d'endives braisees

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
«L'Université en folie» et «Gadgets».

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Animaux qui vivent dans la nuit».

12h30 LES COQUELUCHES
Invité: Bob Robi. Réal Laurent Larouche

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le Viol». Témoignages de victimes de viol. Recours legaux. Un nouveau bureau dirigé par des femmes. — «Alberto Giacometti». Les oeuvres du célèbre artiste au Musée d'art contemporain Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.

14h30 CINÉMA
Dans l'enfer de Monza (Formule 1). Film d'aventures réalisé par James Reed, avec Brad Harris, Olinka Berova, Giancarlo Baghetti, Franco Ressel, Graham Hill, Giacomo Agostini et Max von Borsody. Un jeune pilote est engagé comme troisième conducteur après s'être fait remarquer au Grand Prix de Monte-Carlo. Le premier conducteur voit d'un mauvais oeil son arrivée, pressentant en lui un rival (It. 70).

16h00 BOBINO



Avec **Guy Sanche.**

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
«La Fièvre du printemps».

17h00 TARZAN
«L'Homme léopard». L'esprit du léopard rôde dans la jungle. Trois indigènes ont été massacrés. La tribu refuse de travailler. Tarzan entend élucider le mystère (**dernière**).

18h00 ACTUALITES 24

19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales.
Commentateurs **René Lecavalier**, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Jacques Viau et Gaston Laborte.

21h30 COMPORTEMENT ANIMAL

22h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Danielle Roy, Réjean Lefrancois, Nicole Leblanc, Antoinette Giroux, Huguette Oligny, Louise Deschâtelets, Yvon Leroux, Claude Préfontaine, Anne Pauzé, Hubert Loiselle, Yvan Canuel, Roland D'Amour, Jean Scheller et Sylvie Sicotte. Réal.: Yvon Trudel.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 LES ESPIONS
«L'Impératrice Yankee». Robinson et Scott rencontrent une jeune Chinoise de San Francisco. Son comportement étrange les pousse à enquêter à son sujet. Ils découvrent qu'ils ont affaire à l'héritière légitime de la Couronne impériale de Chine.

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Invitée: Paulette Poulin, de la région de Québec.

10h00 AU JARDIN DE PIERROT
«Madame l'araignée».

10h15 CLAK
«Haut - bas».

10h30 DÉPART
M. Jean-Marie Lachance, directeur de Vacances-familles, parle des vacances vertes

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette fait frire des entrecôtes à la moutarde et à la «marchand de vin» à Adalbert Richard, alias Ti-Blanc.

11h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL

12h00 MINI-FÉE
«Tout pour un os».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Aglaé, Jacques Claveau, Daniel Costom et Daniel Piché. Réal.: Alex Page

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.

14h30 CINEMA
Tintin et le mystère de la Toison d'or. Film d'aventures réalisé par Jean-Jacques Vierne, avec Jean-Pierre Talbot, Georges Wilson et Georges Loriot, d'après les albums d'Hergé. Le capitaine Haddock reçoit un télégramme lui apprenant qu'il hérite de la Toison d'or, un bateau que lui a légué Paramélic, un vieux loup de mer. Haddock et Tintin s'envolent vers la Turquie où est ancré un misérable rafiot pour lequel un certain Karadine offre une somme considérable. Haddock et Tintin flairent l'aventure et prennent la mer vers Athènes. Ils sont poursuivis par les complices de Karadine qui veulent s'emparer du vaisseau (Fr. 61).

16h00 BOBINO

16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
«La Fleur fanante».

17h00 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. «Virage dangereux» Un ami de Steve, mécanicien calme et gentil, devient violent depuis qu'il s'adonne, sur le tard, à la course automobile. Sa femme subit les contrecoups de son angoisse.

18h00 ACTUALITES 24

19h00 POUR TOUS
Cinq semaines en ballon. Film d'aventures réalisé par Irwin Allen, avec Cedric Hardwicke, Red Buttons et Richard Haydn, d'après le roman de Jules Verne. Un aeronaute ecossais a invente un ballon tres facile à manoeuvrer. Le gouvernement anglais lui demande de se charger d une mission difficile: aller revendiquer pour l'Angleterre des territoires inexplores avant que des esclavagistes parviennent à s'en emparer (USA 62).

20h30 AVEC LE TEMPS
Teleroman de Louise Matteau et Normand Gelinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Marthe Nadeau, Gilles Pelletier, Louise Dufresne, Carole Chatel, Charlotte Boisjoli, Jean-Pierre Bergeron, Robert Maltais, Marc Messier, Mario Lirette, Monique Venne-Boisjoli, Danielle Schneider, Serge Bradet et le bébé Beaudoin. Le Baron sort de prison et revient au Centre. Il est mal accueilli. Alcide est malheureux de cette situation et en profite pour raconter son histoire aux jeunes. Réal.: Maurice Falardeau et Jean Picard

21h00 HORS SÉRIE
Jalna. D'apres Mazo de la Roche. Avec Kate Reid, Paul Harding, Antoinette Bower, David Hugues, Grace Fenwick, John Friesen et Paul Bradley. Piers est inquiet au sujet de l avenir d'Ernest et presse Renny de l'initier aux affaires de Jalna. Meg, pour sa part, décide de rentrer à Jalna (11e).

22h00 DOSSIERS
«Joseph Charbonneau: sixième évêque de Montréal» (2e de 4 émissions). Les grandes étapes de la carrière de l'archevêque Charbonneau: l'Université de Montreal, ses rapports avec les anglophones et les minorités ethniques, et surtout la grève d'Asbestos. Réal.: Pierre Valcour, de la Société Ciné-Mundo.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
Le Lever de rideau. Drame réalisé par Jean-Pierre Marchand, avec Micheline Presle, Serge Gainsbourg et Agathe Deschamps. Une comédienne sur le déclin vit seule avec sa petite-fille. Souvent confiée aux soins d'une bonne, celle-ci laisse libre cours à son caractère despotique. La situation sera différente avec la nouvelle bonne (Fr.).

Rencontres
dimanche 11, 11 h 00

Cinéma
samedi 3, 23 h 00

L'ésotériste Placide Gaboury

«Pendant plusieurs années, j'ai cru à la discipline scientifique», dit Placide Gaboury, jésuite, dans un ouvrage récent publié à Montréal, «Les Voies du possible». Il poursuit: «J'y voyais la connaissance supérieure, le savoir le plus sûr. A mesure que je me rendais compte des étroitesses de la raison et de la science, je me demandais comment je pourrais poursuivre ma quête au-delà du rationnel. Au long du cheminement, j'ai expérimenté dans divers sens, lu beaucoup et cherché dans le silence quelques réponses. Plusieurs questions sont demeurées sans réponse, ouvertes. Cherchant à dépasser le rationnel, je fus naturellement attiré par l'occulte...»

Interrogé par Marcel Brisebois, Placide Gaboury évoquera, à **Rencontres**, le 11 mai à 11 heures, les diverses étapes d'un cheminement qui l'a mené vers l'orientalisme et la mystique, «racine et coeur de toute voie spirituelle». Originaire de Saint-Boniface, Placide Gaboury est, outre un excellent musicien et pianiste, théologien et professeur de philosophie à l'Université Laurentienne de Sudbury. Sa démarche, précise-t-on à l'endos de son dernier volume, a pour objet la fusion science plus mystique, démarche initiatique qui annonce celle de l'Homme du Verseau

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.

Placide Gaboury



«Le Bossu de Rome»

Le samedi 3 mai à 23 heures, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront regarder, dans le cadre de **Cinéma**, *le Bossu de Rome*. Réalisé par Carlo Lizzani, ce drame met en vedette Gérard Blain, Bernard Blier et Pier Paolo Pasolini. Dans les faubourgs de Rome, avant la débâcle allemande, un redoutable bossu à la tête d'une bande de rebelles est traqué par les fascistes. Après la libération, rien ne change car Alvaro, afin de soulager ses compatriotes dans la misère, pille maintenant les occupants américains. La police décide donc de mettre de nouveau sa tête à prix.

Ciné-club
dimanche 4, 23 h 00

«Feu de paille»

Tout de suite après le **Ciné-club magazine**, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront regarder, le dimanche 4 mai peu après 23 heures, *Feu de paille*, un drame psychologique réalisé par Volker Schlöndorff, avec Margarethe von Trotta, Friedhelm Ptok et Martin Luttge. Après avoir obtenu son divorce, une jeune femme de 30 ans décide de se créer un nouveau personnage. Elle part avec le premier venu pour se prouver qu'elle est libre. Elle recherche un emploi intéressant, mais n'y parvient pas malgré tous ses efforts. Elle cherche à se libérer, mais elle est tournée en dérision par l'homme et rejetée par la société.

Avec **Rosa**, Roger Garand entreprend une nouvelle aventure. Qu'est-ce que ce sera, **Rosa?** Une comédie musicale? Un téléroman? Une satire psychologique? Tous ces termes font sourire Roger Garand. Là-dessus il nous dit: «**Rosa**, *moi j'appelle ça un machin-truc. Je m'explique. C'est d'abord une comédie; mais une comédie où il y aura de la musique et des chansons. Ce ne sera pas un téléroman au sens où on l'entend habituellement.* **Rosa**, *c'est l'histoire d'une brave femme de ménage de l'est. C'est une femme intelligente, énergique et débordante d'initiatives. Une femme qui vit pauvrement dans un quartier pauvre. Ce qui ne veut pas dire pour autant que Rosa et ses voisins, ses amis, ses copains soient malheureux comme les pierres. Pas du tout. Ils se satisfont de leur sort et ils blaguent plus souvent qu'à leur tour. Seulement, ils sont conscients d'être exploités et ils savent au besoin se liguer contre les riches qui abusent d'eux. C'est d'ailleurs Rosa qui prendra en main les affaires du quartier et elle saura manoeuvrer fermement et rondement.*»

En entendant parler ainsi de cette femme exceptionnelle, on ne peut s'empêcher de songer à Denise Filiatrault. Il apparait évident qu'elle est faite pour le rôle. L'auteur de **Rosa** y avait d'ailleurs songé en écrivant ses textes: «*En créant mon personnage, je pensais à Denise Filiatrault comme interprète. Mais je me demandais si Radio-Canada pourrait l'engager. Je ne savais pas non plus si Denise pourrait accepter le rôle. Avait-elle des engagements ailleurs? Des contrats qui la lieraient cet été et l'automne prochain? Je ne savais rien de tout ça. Aussi j'ai été enchanté quand Radio-Canada m'a proposé, sans que je le demande, Denise Filiatrault comme interprète du rôle-titre de* **Rosa**.»

C'est cette femme du peuple, cette bonne Montréalaise, que les téléspectateurs de Radio-Canada verront dès le lundi 2 juin à 21 heures, incarnée par Denise Filiatrault et entourée de nombreux comédiens aussi connus que Denise Proulx, Béatrice Picard, Louise Rémy, Yvan Canuel, Ernest Guimond, François Tassé, Guy L'Ecuyer, Denis Drouin, Marc Legault et même la petite Pascale Guilbault. **Rosa**, c'est une comédie à couplets, Denise chantera à l'occasion; c'est l'histoire d'un quartier populaire et celle de ses résidants, déterminés à ne pas se laisser avoir. C'est une création typiquement Roger Garand avec laquelle les téléspectateurs seront heureux de passer l'été et de poursuivre le voyage à l'automne car la série comporte 51 émissions.

Fernand Côté

Denise Proulx, Guy L'Ecuyer, Denise Filiatrault et François Tassé



mardi 13 mai

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
«Taille» Quels exercices peuvent être dommageables pour le dos? Participation de Catherine.

10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Raymond Plante, Lise Lemay et Daniel Cadet Bouclier: «La Famille deux-têtes» Chanson: «Le Photographe». «La Tête de l'ordinateur». Dessin-minute: «L'Éléphant». «Suzanne, livreuse d'étoiles et de rêves». Musique Mario Bruneau. Réal.: André Bousquet.

10h15 TUKTU
«Tuktu et ses beaux habits neufs». Tuktu et d'autres enfants sont habillés de neuf pour l'hiver et nous assistons à l'essayage des chauds vêtements faits de façon experte par les femmes esquimaudes.

10h30 DÉPART
Monsieur Voyage, Roland Racine, nous parle du Mexique et de la façon d'y vivre.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette donne la recette de la terrine maison à l'intention de Françoise Lemieux.

11h30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON
Film réalisé par Michel Wyn, avec Marthe Keller, Louis Velle et Marco Perrin. François apprend que Koba a fui après avoir laissé une note. Un peu désemparée, Koba rencontre un routier qui lui offre l'hospitalité.

12h00 LE PRINCE SAPHIR
«La Diseuse de bonne aventure».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Bruno Laplante, Monique [illegible] et C[illegible] V[illegible] [illegible]

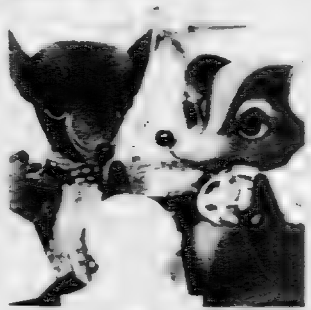
13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINEMA
Le Mois le plus beau. Comédie dramatique réalisée par Guy Blanc, avec Georges Géret, Magali Noël, Muriel Baptiste, Michel Galabru, Yves Regnier et Jean Bouise. Un charpentier démobilisé rentre dans son village, où plusieurs surprises l'attendent. La principale est la présence d'une petite-fille, don de sa fille et du fils du maire. Celui-ci refuse son consentement au mariage (Fr. 68).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC



Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hebert, Elisabeth LeSieur et Benoit Marleau. Real: Hélene Roberge. «Nic et Pic et la sorcière Draglonne».

17h00 DANIEL BOONE
«Les Peaux volées».

18h00 ACTUALITES 24

19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales. Commentateurs: Rene Lecavalier, [illegible] Tremblay, [illegible] Duval et [illegible] Jacques Viau et Gaston Laporte.

21h30 FILM: "UN COIN BIEN A LA MAIN"

22h00 LA P'TITE SEMAINE
Teleroman de Michel Faure. Avec Ovila Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besre. «Les Elections». Lucien n'approuve pas les recentes decisions des autorités municipales. Il décide de défendre lui-même ses interets. Participation d'Amulette Garneau, Yvon Leroux, Louise [illegible] Normand Morin, Monique Joly, Paul Berval et Serge LaSalle. Real.: Rolland Guay.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
Thé et sympathie. Drame psychologique réalisé par Vincente Minelli, avec Deborah Kerr, John Kerr, Leif Erickson et Edward Andrews. Un collégien plus sensible à la poésie et à la musique qu'au sport est la risée de ses camarades. La femme d'un professeur le prend en pitié et tente de le convaincre de sa virilité (USA 56).

mercredi 14 mai

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Est-ce que je prefere des loisirs actifs? Participation de Lise.

10h00 YOU-HOU
Avec Therèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Therese Petit. Réal.: Guy Comeau. «Le Parc».

10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
«La Boite à musique»

10h30 DÉPART
Mlle Gisèle Chagnon parle de Venise. Histoire, géographie, description.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare une glace aux marrons à l'intention d'Andrée Lachapelle.

11h30 LA LÉGENDE DE BAS DE CUIR
«La Prairie» (4e). Après maintes [illegible]

12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tasse, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Real.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. «Une victoire trop facile». Les Anglais offrent toute la marchandise qui se trouve au fort [illegible] si d'Iberville consent a lever le siege. Furieux de ne mettre la main que sur 2 100 fourrures, d'Iberville soupçonne les Anglais d'avoir caché le gros du butin.

12h30 LES COQUELUCHES
Invites: Nicole Martin, Jimmy [illegible]

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jac Segard

14h30 CINÉMA
L'Homme qui trahit la mafia. Drame policier réalisé par Charles Gerard, avec Claude Mann, Robert Hossein, Claudine Coster et Carl Studer. Un jeune commissaire doit decouvrir les auteurs d'une serie de meurtres rattachés a un trafic de drogues. Il acquiert la certitude qu'un grand avocat est relié a un syndicat du crime operant en France. Il échappe à des attentats contre sa vie et obtient de l'avocat qu'il lui devoile les secrets du syndicat (Fr.-It. 67).

[illegible] BOBINO

[illegible] PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. Participation de François Tassé, Jean-Pierre Chartrand, Aubert Pallascio, Lorraine Pintal, Guy L'Ecuyer et Guy Beauregard. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Gréco. «Un cadeau pour Fantoche».

17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Les espions volent haut» (3e et derniere partie). Avec Stuart Whitman, Vincent Vanpatten, Darren McGavin et Andrew Prine. Lowe, Forrest et David poursuivent leur mission au-dessus du territoire sudiste et sont forces d'y atterrir. Les aeronautes sont captures mais leur courage allie a leur imagination les aident à se tirer d'affaire.

18h00 ACTUALITES 24

19h00 BASEBALL
[illegible] a Montreal, les Braves d'Atlanta visitent les Expos de Montreal. Commentateur: **Guy Ferron.** Analyste Jean-Pierre Roy. Statisticien Pierre Murphy. Real.: Michel Ouimet.

En cas de pluie:
CINÉ-SOLEIL

19h00 **Camelot.** Comédie musicale réalisée par Joshua Logan, avec Richard Harris, Vanessa Redgrave et Franco Nero (USA 67).

Ou

20h00 **Gros coup à Dodge City.** Comédie réalisée par Fielder Cook, avec Henry Fonda, Joanne Woodward et Charles Bickford (USA).

21h30 ACTUALITES MAGAZINE

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Ménard et Jean-Claude Labrecque. Real.: Claude Caron. «Les Objets dangereux» et «Les Écoles de hockey».

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
La Gloire des canailles. Film de guerre réalisé par Alberto de Martino, avec Frederick Stafford, Daniela Bianchi, Curd Jurgens et John Ireland. Avril 1945. Trois soldats américains s'évadent d'un camp de prisonniers. Aidés d'un partisan hollandais, ils s'apprêtent à subtiliser des documents politiques. Ils s'assurent la collaboration de l'épouse d'un général allemand (It. 68).

IL VOUS FAUT UN DIPLÔME DE "HIGH SCHOOL"?

Si vous avez 19 ans, ou plus, vous pouvez obtenir ce diplôme en écrivant une série d'examens conduisant à un tel diplôme. Ils ont été préparés de façon à évaluer les aptitudes intellectuelles que vous avez acquises DEPUIS QUE VOUS AVEZ DISCONTINUE L'ECOLE. Les examens portent sur le savoir et les facilités à apprendre développés dans la vie et le travail quotidiens. Si vous passez ces examens avec succès, vous avez droit à un diplôme de "High School". Si vous êtes intéressé et désirez d'autres renseignements relativement aux qualifications et aux dates des examens, adressez-vous à:

A.A. Tingley
Ministère de l'Education
312-1181, avenue du Portage
Winnipeg, Manitoba — R3G 0T3
OU à votre
Centre de Main d'Oeuvre,
Nom ....
Adresse ....
.... Code postal ....

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Hon. Ben Hanuschak, Ministre
M. R. W. Dalton, sous-ministre



Signaler
247-8983
431, ch. St. Mary's, St-Vital
257-0630
1572, ch. St. Mary's, St-Vital sud

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
«Le Capitaine Pepinot» (4e)

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés

10h00 CONNEXION
[illegible] François Blain Recherches [illegible]

11h00 POLY A VENISE
[illegible] son anniversaire [illegible] de [illegible] peu d'argent [illegible]

11h30 LASSIE
[illegible] Lassie [illegible] à la base [illegible] d'une rampe de [illegible] elle découvre une [illegible] en train de couver [illegible] ses [illegible] où un missile doit être mis à feu [illegible] de prévenir les militaires et de [illegible] compte à rebours

[illegible] LES HEROS DU SAMEDI
[illegible]

13h00 BASEBALL DU SAMEDI
[illegible] Jean-Pierre Roy. Recherches et [illegible] Pierre Murphy. Réa [illegible]

15h30 ECHOS DU SPORT

[illegible] BAGATELLE
Dessins animés. «Calimero est [illegible] «Bugs Bunny». «Bolek et [illegible]

17h00 SPORTHÈQUE
[illegible] le [illegible] du Canada (2e) [illegible]

[illegible] L'OEIL APPRIVOISÉ
Animateurs: Dominique Gisling et [illegible] Découverte de diverses [illegible] gravure sur feuille, impression etc

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti progressiste-conservateur.

19h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Avec Claude Brasseur. «Vidocq et l'Archange». Vidocq apprend par lettre qu'un complot se trame contre le roi. Il retrouve son [illegible] assassiné. Un [illegible] tente de déposer Louis XVIII

20h00 LES GRANDS FILMS
Les Feux de l'enfer. Drame réalisé par Andrew V. McLaglen, avec John Wayne, Jim Hutton et Katharine Ross. Un homme se spécialise dans l'extinction des incendies de puits de pétrole [illegible] Sa femme, malgré l'amour qu'elle éprouvait pour lui, avait obtenu le divorce à cause de la tension nerveuse que lui causait la vie dangereuse de son mari [illegible]

[illegible] CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH
[illegible]

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA ●
Le Bossu de Rome. Drame réalisé par Carlo Lizzani, avec Gérard Blain, Anna Maria Ferrero, Bernard Blier et Pier Paolo Pasolini. [illegible] les combats livrés par les partisans italiens aux troupes allemandes, Alvaro le bossu terrorise les Allemands et les fascistes mais inquiète ses chefs qui décident de le désarmer. Après la guerre, Alvaro devient un chef de bande qui distribue le produit de ses vols aux gens dans le besoin (It. 60)

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

[illegible] ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés

9h30 LE ROI LÉO
«L'île mystérieuse»

[illegible] UNE FEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, [illegible] et André Laliberté. [illegible] Textes: Henriette Major. «Grandir». Réal.: Rea [illegible]

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: l'abbé Yvon Le[illegible]. Fête de l'Ascension. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Emile Legault. Réal.: Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
[illegible] à l'Université Laurentienne, à Sudbury [illegible] «Les Voies [illegible] [illegible]

11h30 SONS ET BRIOCHES
L'ensemble Camerata (Kathryn R[illegible] et E[illegible] Taussig, pianistes, Suzanne Shulman, flûtiste, Ad[illegible] A[illegible], violoniste, Coenraad Bloemendal, violoncelliste, James Campbell, clarinettiste) dans «Le Carnaval des animaux» de Camille Saint-Saens et «Kaléidoscope québécois» de William Mc Cauley. Annonceur: André Hubert. Réal.: Jacqueline Léveillée.

[illegible] LA SEMAINE VERTE
[illegible] avec Gustave Larocque. L'assemblée annuelle du Conseil canadien des [illegible]
Animateur Pierre Perreault. Réal André Desbiens, Claire Villeneuve et Jean-Guy Landry.

13h00 L'AVENTURE HUMAINE

14h00 D'HIER A DEMAIN

16h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les demi-finales
[illegible] Lecavalier [illegible] Duval et [illegible] Jacques [illegible] et Gaston Laporte.

[illegible] TÉLÉJOURNAL

[illegible] NOUVELLES DU SPORT

17h50 CHRONIQUE DE FRANCE

18h00 5 D
[illegible] religieuses. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Leclerc et Gilles Derome.

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. «Le Retour explosif de Roland». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, Louise Laparé, Christiane Pasquier, Georges Groulx, Normand Canac-Marquis, Hubert Gagnon, Michel Forget et Jacques Thisdale. Réal.: Bruno Paradis.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
À communiquer

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Mois dramatique francophone: le Prix Louis-Philippe-Kammans. À l'affiche. **Les Belles Manières**, œuvre dramatique de la RTB, écrite et réalisée par Pierre Ma[illegible] avec Yves Vasseur, Jacqueline Hamers, Christiane Renard, [illegible] Léon Hecq, René [illegible] et Raymond Coumans. Yves voulait être éducateur. Il [illegible] son métier. On l'a [illegible]. Il revient chez ses parents. Il ne fait plus rien, sinon [illegible] avec son amie Jacqueline. Un jour, elle lui apprend qu'elle est enceinte. Musique originale d'Étienne Gilbert.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur. Gaetan Barrette

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB



«Ciné-club magazine». Animateur: **André Vigeant.** Recherche: André Lafrance. Réal. Armand Fortin. Sujets: les stagiaires de l'ONF et l'Association des critiques.
Feu de paille. Drame psychologique réalisé par Volker Schlöndorff, avec Margarethe von Trotta, Friedhelm Ptok et Martin Luttge. Le divorce d'une jeune femme de 30 ans est prononcé en faveur de son mari. Elle part avec le premier venu, pour se prouver qu'elle est libre. Vite écœurée par ce vide soudain, elle revient chercher ses affaires chez son ex-epoux, la moitié de tout, qui lui appartient de droit. Des livres peuvent se partager, mais un enfant unique?... (All. 72 - sous-titres).

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». Y a-t-il un âge limite pour commencer à s'entraîner? Participation de Lise.

[illegible] LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. «Les Chiboukis motorisés».

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. «C'est simple comme bingo».

10h30 DÉPART
L'[illegible] des loisirs et des voyages. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard, de CKTM, à Trois-Rivières. M. Pierre Vincent, chroniqueur de voyage, parle de la Colombie. Mlle Micheline Drouin, journaliste, raconte son expérience de vie dans les kibboutzim en Israël.

[illegible] LES RECETTES DE JULIETTE



Juliette propose à l'humoriste Yvon Deschamps une recette de plum-pudding.

11h30 MINOS 5
La capture mouvementée d'une [illegible] «Sa Majesté».

[illegible] CHER ONCLE BILL
«Jacky s'amuse tellement».

12h30 LES COQUELUCHES
Avec [illegible] et Gaston L'Heureux. Invité: André Bertrand. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Émission entièrement consacrée à une entrevue [illegible] Françoise Giroud, secrétaire d'État à la [illegible] à Paris. Intervieweur: Aline Desjardins.
Réal.: Lucille Paradis.

14h30 CINÉMA
Le Massacre des Sioux. Western réalisé par Sidney Salkow, avec Darren [illegible], Phil Carey et Joseph Cotten. Un convoi est attaqué par les Sioux. Le colonel refuse cependant de sévir contre les Indiens, déplorant les injustices dont ils sont victimes. Son attitude lui vaut une disgrâce momentanée. Cependant, pour s'assurer des avantages politiques, le colonel devient un ardent adversaire des Indiens (USA 65).

[illegible] BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante

[illegible] LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais

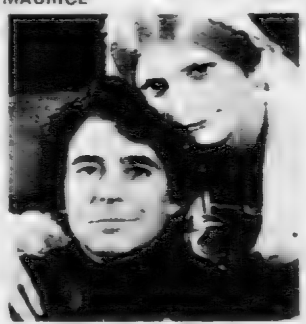
17h00 DAKTARI
«Tirez à vue».

18h00 ACTUALITES 24

19h00 GENIES EN HERBE: "Collège no 2 vs Saint-Jean-Baptiste"

[illegible] LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. «Une seconde lune de miel». Délima constate que son mari la néglige. Elle décide de le rendre jaloux. Pour se faire pardonner ses négligences, son mari l'invite à une seconde lune de miel.

[illegible] LES FORGES DE SAINT-MAURICE



Téléroman de Guy Dufresne. Avec Danielle Roy, Elisabeth Chouvalidzé, Jacques Bilodeau, **Benoit Girard, Diane Arcand,** France Berger, Jacques Brouillet, Béatrice Picard et Hubert Noël. Réal.: Richard Martin.

20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Marc Legault, Andrée Boucher, Denise Pelletier, Françoise Le Maître-Auger, Jacques Thisdale, Françoise Faucher, Ian Ireland, Bondfield Marcoux, Hubert Gagnon et Jean-Louis Paris. Réal.: Guy Hoffmann.

[illegible] LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste Michel Dudragne. Réal. Lisette Le Royer.

21h30 LE 60
Anim. Pierre Nadeau. Reporters-intervieweurs: Claude-Jean Devirieux, Gilles Racine, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste: Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay, François Brunet, Robert V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.

[illegible] TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE
Animateurs: Lise Payette et Jacques Fauteux.

[illegible] ELIZABETH R
Film de John Hale. Avec Glenda Jackson. **4. Conspiration. La Fin de la reine d'Ecosse.** Walsingham presse Elizabeth de faire exécuter Mary, reine d'Ecosse, afin de supprimer le danger des conspirations catholiques. Or, un jeune catholique s'offre à aider Mary, tandis qu'un jésuite organise un complot visant à assassiner Elizabeth et rendre le pouvoir aux catholiques. Mais le jeune catholique est un agent double. Il incite Mary à donner un maximum de détails dans son courrier, afin de mieux parvenir à la compromettre définitivement.

"ENTRE NOUS"...

LE MÉDECIN DES PAUVRES

Je voudrais un peu parler des produits chimiques employés à tort et à travers dans les jardins, dans les champs, afin d'obtenir un rendement des récoltes toujours grandissant. C'est à qui produira les plus beaux légumes et toujours en plus grande quantité.

Alors, on se sert sans aucune modération de tous ces produits en "ides" qui nous détruisent à petit feu. D'abord, les herbicides, ensuite les insecticides qui détruisent la vie animale à une cadence incroyable, les fongicides, qui détruisent les champignons, les rodenticides pour les souris des champs, qui sont la cause de la disparition de l'aigle royal qui n'existe pratiquement plus dans nos plaines, etc.

Tous ces produits sont nommés "pesticides".

Ils sont censés détruire toutes les vilaines pestes. On pense qu'avec l'emploi de ces produits on va enfin se débarrasser de tout ce qui nous gêne: moustiques, vers, mauvaises herbes, petits animaux destructeurs et que sais-je? Que détruit-on en somme, à part notre santé? Pas grand-chose, si on en juge par la robustesse des insectes qui augmente d'année en année. A force de vouloir tuer les insectes, ils deviennent de plus en plus résistants, nous avons pu nous en rendre compte l'année dernière — Je ne sais ce que seront les moustiques cette année, mais en 1974, leur force, leur grosseur et leur... hargne n'ont jamais été aussi forts.

C'est la loi naturelle de l'évolution. Nous détruisons un virus, une maladie, un autre apparaît plus féroce devant lequel la science reste impuissante.

Il aurait beaucoup à dire à ce sujet et la place dont nous disposons ici ne me permet pas de m'étendre autant que je voudrais sur ce genre de pollution. Mais j'y reviendrai sûrement, car mon but est de faire prendre conscience aux gens de notre responsabilité à cet



héritage que nous laisserons à nos enfants. Nous ne devons pas nous empoisonner inconsciemment non plus. Il faut laisser l'équilibre naturel de la nature se rétablir.

Nous avons depuis trois ans des chenilles qui mangent les feuilles de nos arbres en ville. Pourtant, les arbres sont traités et elles reviennent chaque printemps. D'où viennent-elles? Comment se fait-il qu'on ne puisse les détruire complètement?

Pourtant, on les traite à grands coups d'insecticides.

Le résultat n'est pas brillant. Où sont donc les oiseaux qui pourraient les détruire? Nous les avons, pour la plupart, déjà empoisonnés sans doute.

Si on s'arrêtait d'engraisser nos terres d'engrais chimiques, quel en serait le rendement? Sûrement il serait bien inférieur à ce qu'il était avant l'invention de ces produits artificiels. Est-ce que la terre est devenue trop petite pour qu'on veuille la faire produire à tout prix, ou bien est-ce toujours la course à la production qui importe? Quand je vois la ville s'étendre de plus en plus sur des terres arables, les meilleures de la province, celles qui produisaient le meilleur blé, j'ai un peu de peine, car si nous ne nous arrêtons pas de détruire les fermes autour de la ville, bientôt, il ne nous restera plus que les pierres où il ne pousse rien. Que l'homme est donc inconscient!

Avant de terminer ce petit article, je voudrais vous avertir de préparer vos jardins pour planter bientôt vos légumes. Je sais qu'un fermier ne peut soigner sa terre comme nous, notre jardin. Il lui faut employer herbicides et les fertilisants artificiels. Espérons qu'il ne dépasse pas la quantité permise par la loi. Un inspecteur agronome me disait qu'un fermier ne peut employer plus de 100 livres de fertilisants à l'acre. Je lui ai demandé: "et s'il en met 200 livres pour la culture des pommes de terre, quel en sera le résultat? M. Balé. Ce à quoi, il m'a répondu: "Eh! bien, voilà, justement on ne le sait pas."

Essayons donc de préparer notre petit coin de jardin derrière la maison avec de la bonne terre additionnée de fumier qui est un engrais organique et n'est pas nocif du tout. Il vous en coûtera un dollar par remorque si vous allez le chercher vous-même à Canada Packers. Vous pourrez cultiver vos herbes, vos aromates, vos légumes et les employer sans danger. Il ne faudrait pas qu'en voulant vous soigner avec des herbes vous fassiez tort à votre santé. Abstenez-vous absolument d'employer des produits chimiques.

Préparez votre terrain et semez thym, sarriette, sauge, basilic, persil, ail, oignons, etc.: c'est le moment.

Déclarez la guerre aux produits empoisonneurs. Chassez-les de chez vous. Votre exemple entraînera celui de votre voisine, et qui sait? peut-être un jour, aurons-nous la victoire dont la récompense sera notre santé et celle de nos enfants.

FARCE PRINTANIÈRE
Environ 9 tasses

(Quantité suffisante pour une dinde de 12 livres)

- 3/4 de tasse d'oignon vert haché
- 3/4 de tasse de céleri haché
- 1/4 de tasse de poivron vert haché
- 1/3 de tasse de beurre
- 1 1/4 de tasse d'épinards cuits
- 8 tasses de pain en dés
- 1 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre moulu
- 1/2 c. à thé d'épices pour volaille
- 1/4 c. à thé de thym en feuilles
- 1/4 de tasse d'eau
- 1 oeuf battu

Faites sauter l'oignon, le céleri et le poivron vert au beurre dans un poêlon, jusqu'à ce que ces légumes soient tendres. Placez-les ensuite dans un grand bol avec les épinards hachés et le pain. Ajoutez les épices, le sel et le poivre et mélangez bien. Incorporez ensuite l'eau et l'oeuf battu, mais cette fois légèrement. Garnissez la dinde de cette farce immédiatement avant de la mettre au four. Faites cuire en suivant les instructions imprimées sur le sac contenant les abats.

Le mois de Marie

Après les tristes jours de la montée au Calvaire
Les jours d'espérance de la résurrection
Voilà tes jours Marie et nous te saluons
Parce que le Christ a voulu te faire notre mère.
Nous sommes reconnaissants de cet ineffable bonheur
Avant-goût de celle qui toujours demeure
Refuge des pécheurs, étoile du matin
Vierge digne de louange, secours des chrétiens
Reine de la paix tu es cause de notre joie,
Et toutes nos prières ainsi montent vers toi
Comme une preuve d'amour tes enfants de la terre
Chacun te cherche un nom afin de mieux te plaire
Mais pour moi le plus doux, celui que je préfère,
Est bien lorsqu'à genoux je t'appelle ma mère.
La nature aussi veut se joindre à la fête
Les oiseaux, la verdure, les fleurs et ses parfums
La sève qui monte faisant éclore la vie,
L'astre du jour, par ses chauds rayons, sourit
Unis à toutes ses merveilles nous chantons bien haut,
C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau.

Emma Ayotte

208, Foyer Chez-nous
187, rue de la Cathédrale

~

Le pharmacien distrait, à qui l'on demande s'il a une femme répond
Non, mais j'ai quelque chose d'autre qui fera aussi bien

~

Les enfants sont des mimes-nés. Ils imitent sans cesse leurs parents... malgré tous les efforts qu'on peut faire pour leur enseigner le savoir-vivre

NORWOOD JEWELLERS
320, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: 247-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres horloges et bijoux notre spécialité

MUSICANA
vous suggère à l'occasion de la
FÊTE DES MÈRES
d'offrir comme cadeau de choix des disques français
Tél.: 233-7222
186, BOUL. PROVENCHER, ST-BONIFACE

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pourquoi pas de bons livres pour la Fête des Mères?



Aussi
Cartes de souhaits disponibles
180, BOUL. PROVENCHER,
tél.: 233-3407

THE DINING ROOM
Marlborough Hotel

Nous invitons toute la famille
à offrir un déjeuner ou un dîner à maman
chez nous, au "Dining Room" (licence complète)
Chef Enrique Borjas a prévu
un buffet somptueux à l'intention des mères
(et de leurs familles, bien entendu!)
ce jour-là......

LE DEJEUNER servi de 12h à 14h	ADULTES	$3.00
	enfants jusqu'à 12 ans	$2.00
LE DINER servi à 16h, 18, 20h	ADULTES	$4.90
	enfants jusqu'à 12 ans	$2.95

LE MENU COMPRENDRA:
le jambon à l'érable de Virginie; le poulet frit caroline; le cuisseau de boeuf de l'ouest; les salades et garnisons; les légumes; les gâteaux et pâtisseries; breuvages.

réservations: à toute heure
composez 942-6411



LES RÉGIONS

Saint-Jean-Baptiste

L'assemblée annuelle de la Croix-Rouge se déroula cette année au nouveau "Convention Centre". Mmes B. Touzin et A. Marion représentèrent St-Jean-Baptiste. La journée fut très instructive, surtout les "group sessions", nous illustrant clairement les différents services offerts par la Croix-Rouge et comment nous pouvons profiter de ses différents cours. "Il nous faut absolument plus de donateurs de sang, vu la demande grandissante pour la chirurgie du coeur" annonça M. K.L. Bowes. On a insisté aussi sur l'importance d'avoir des représentants des jeunes de l'école afin de perpétuer les bénéfices de la société à l'avenir. M. Douglas Godard a bien accepté ce poste pour le "Junior High".

* * *

La Chambre de Commerce tenait son assemblée annuelle le 15 avril. M. Georges Dionne souhaita la bienvenue. Les comités des différentes organisations paroissiales présentèrent leur rapport sur les activités de l'année écoulée. Mme S. Lavallée, M. Marcel Marion et Mme Léonne Marion furent élus directeurs pour remplacer ceux sortant de charge. M. A. Saint-Hilaire, maire, nous mit au courant des projets accomplis et ceux à venir. Le curé, J.R. Gagné clôtura l'assemblée en encourageant les industries présentes à agrandir, même s'il fallait repousser les digues, et félicita l'initiative des nouveaux commerçants. Dommage que l'assistance laissait à désirer. Si on est présent, c'est un merveilleux moyen d'être au courant des développements et d'encourager la participation, afin de sortir de notre hibernation, pour le plus grand bien de notre village.

* * *

Si jamais vous avez la chance d'accompagner des élèves pour visiter le Planétarium et le Musée de Winnipeg: ne manquez pas votre coup. Avec l'aide d'un guide compétent, c'est ce qu'il y a de mieux pour parcourir notre planète avec ses êtres qui existaient voilà beaucoup de siècles. Ce cours de près de deux heures, au . Planétarium, est vraiment fascinant avec ses splendides lumières illuminant notre beau Winnipeg ainsi que tout le corps céleste. C'est vraiment une tournée enrichissante; c'est ce que constatèrent les élèves du grade V avec leur institutrice, Mme R. Dupuis et ses accompagnatrices, voilà deux semaines.

* * *

Ça fait longtemps qu'on se le dit, et qu'on entend dire de part et d'autre comme on a un beau choeur de chant ici à Saint-Jean-Baptiste; donc, par l'entremise du journal, je désire publiquement les féliciter. Grâce au dévouement de Soeur Jeannine Vermette et ceux qui forment le choeur de chant, à vous tous, on vous salue pour les beaux cantiques qui charment nos oreilles aux messes dominicales et nous invitent davantage à la piété et à la participation.

* * *

Nos Scouts nous ont fait honneur à la grand-messe de dimanche, soit en étant lecteur, servants ou gardiens autour de l'autel au moment de la Consécration. C'est une occasion de les féliciter et de les encourager à répéter ce geste à l'avenir. L'après-midi pour les Scouts se passa au Pan-Am-Pool. Après la tournée du bâtiment avec un guide, les Scouts s'en donnèrent à coeur joie à différents jeux et exercices dans l'eau. Merci à M. l'aumônier J.-P. Gagné, à Denis et Marcel Marion et Gilbert Tessier, les adultes responsables pour une si belle journée. Il paraît que nos Scouts vont être très occupés, car plusieurs projets pour l'avenir sont dans la planification.

* * *

Par le baptême, Julie-Alice-Marie devint enfant de Dieu et de l'Eglise, le dimanche 27 avril. Félicitations aux nouveaux parents, M. et Mme Robert Chartier. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Roland Marion, grands-parents de l'enfant. Une quarantaine de parents et amis assistèrent à la célébration du baptême. Tous furent invités ensuite à descendre au sous-sol de l'église pour fêter les heureux parents.

Lorette

Le lundi, 5 mai 1975, à 8 heures du soir, tous sont invités à une assemblée annuelle du Centre Sportif de Lorette. On donnera le rapport financier, période de questions et élection des officiers. Un goûter sera servi. Ceci aura lieu à la salle de l'arène.

* * *

Sincères sympathies à la famille de M. Arthur Saint-Mars, décédé subitement au Foyer Notre-Dame de Lorette, le lundi 21 avril 1975, – à Denis Dorge de Lorette, à l'occasion du décès de son père Josaphat Dorge de Ste-Agathe, – et aux familles Grégoire et D. Gauthier pour le décès de M. Joseph Grégoire de Saint-Norbert, ancien paroissien de Lorette et inhumé dans le cimetière paroissial.

* * *

Deux bons vieux amis du Foyer de Lorette nous ont quittés dernièrement pour aller chercher leur récompense au ciel. MM. P. Gauthier et Arthur Saint-Mars. C'est un vide pour les pensionnés du Foyer. M. Arthur Saint-Mars était dévoué: il fit sa part dans les jardins et faisait les commissions. Il était bien aimé, toujours gai et prêt à secourir les autres. Il laisse un bon souvenir au Foyer et était aussi estimé de tous les gens de Lorette.

* * *

Il y aura initiation, le 25 mai, des 2e et 3e degrés à la salle paroissiale de Lorette pour les 9 nouveaux membres qui ont joint les Chevaliers de Colomb dernièrement. Le soir, il y aura un banquet pour les membres et leurs épouses. Les Chevaliers de La Broquerie et d'Ile-des-Chênes seront aussi présents. Espérons que ce mouvement continuera à augmenter leurs activités.

* * *

Le déjeuner aux délicieuses crêpes du 20 avril avec les cuisiniers Ed. Cadieux et Lucien Saint-Pierre a assez bien réussi, mais il y avait de la place pour certains paroissiens qui manquaient. Ils désirent en avoir un autre plus tard et cette fois on espère que tous les paroissiens se rendront encourager les Chevaliers.

* * *

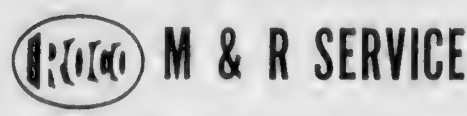
A l'Assemblée annuelle de la coopérative des Consommateurs de Lorette, présidée par Paul Gauthier et Jean-Marie Proulx comme secrétaire, les rapports financiers étaient des plus satisfaisants avec augmentation de ventes de l'année précédente. Il y a 232 membres actifs et 99 passifs. Les revenus ont permis aux directeurs de payer les bonis qui revenaient à la succession des membres défunts. Si l'avenir est aussi bon, ils pourront aussi payer les bonis dus à certains autres membres: soit de la paroisse au-dessus de 70 ans. Avis aux membres d'encourager notre Coopérative.

Des félicitations et des remerciements furent adressés à notre dévouée gérante depuis quelques années, Mme Marguerite Désorcy et ses aides pour leur intérêt et leurs bons services rendus à la population. L'élection des directeurs fut très facile. Les mêmes restent avec Jean-Marie Proulx, comme président et Paul Gauthier comme secrétaire. Lucien Saint-Pierre est le nouvel élu remplaçant Gaston Bohémier.

Les prix d'entrée échouèrent à Luc Grégoire et Aline Schreyer. Un succulent goûter servi par les épouses des directeurs termina la soirée. Merci à tous.

Rosa Therrien

Cherchez-vous un endroit où faire réparer votre automobile?

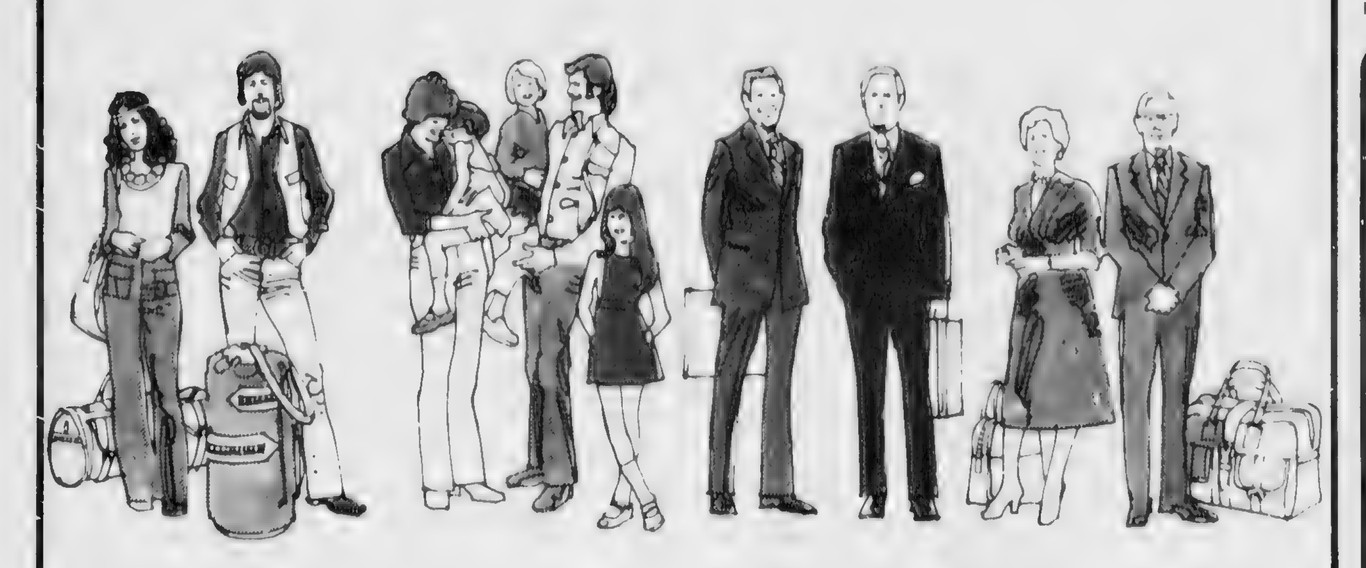


Notre spécialité : moteurs à haut rendement.

Michael Trudeau
Bur.: Tél.: 233-3919
Rés.: Tél.: 233-5434
291, rue Archibald
Winnipeg, Man. R2J 0W5

EUGÈNE LABELLE
Assurances générales et Vie
AUTOPAC
St-Pierre, Manitoba
Téléphone : 433-7758

Questions d'économie?
Le CN y répond.



Pour savoir comment économiser, posez-vous ces quelques questions.

Partez-vous un jour Rouge, Blanc ou Bleu? Le tarif varie selon la journée de votre départ. En partant un jour Rouge, vous bénéficiez du prix le plus bas: c'est notre tarif aubaine.

Voyagez-vous en famille? Le mari et la femme qui voyagent ensemble peuvent économiser. De même, l'un des deux avec les enfants.

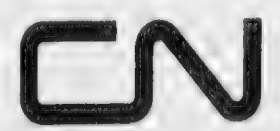
Avez-vous 65 ans ou plus? Voyagez économiquement grâce au tarif Sagesse du CN.*

Avez-vous entre 12 et 21 ans? Profitez alors des tarifs Jeunesse du CN.*

Voyagez-vous en groupe? Le CN vous fera faire des économies substantielles si vous êtes 15 adultes ou plus.

Et combien économisez-vous? Pour les tarifs Famille, Jeunesse, Sagesse ou Groupe, vous économisez 20% un jour Rouge, 15% un jour Blanc et 10% un jour Bleu. Toutes ces réductions s'appliquent au transport en voiture coach lorsque le prix du billet simple est de $5 ou plus, un jour Rouge. Supplément pour places en voitures-lits, club, coach Superconfort.
Communiquez avec votre agent de voyage ou le bureau des Ventes Voyageurs CN et demandez le calendrier d'épargnes Rouge, Blanc, Bleu.

* La carte d'identité est nécessaire et coûte $3. La carte "Sagesse" est valide indéfiniment tandis que la carte "Jeunesse CN / Air Canada est valide jusqu'à votre 22e anniversaire de naissance



Confiez-nous l'impression de vos



TÉL.: 247-6202

296, RUE MARION,
ST-BONIFACE

- Impression thermogravée de haute qualité.
- Choix exclusif de caractères.
- Gamme complète des meilleurs papiers de mariage.

COLLETTE'S
PRINTING & DUPLICATING
IMPRIMERIE INSTANTANEE
DACTYLOGRAPHIE – PHOTOCOPIES

La Montagne

Un groupe de parents s'adressent à la Commission scolaire:

INTRODUCTION:

Dans le document que nous vous présentons, nous aimerions vous aider à identifier des causes et éventuellement des REMEDES à certains PROBLEMES qui se posent dans les écoles de notre division scolaire. Tout en surveillant la qualité de l'éducation donnée à nos enfants, nous voulons essayer d'améliorer notre système scolaire et de permettre à nos professeurs de donner un meilleur service. C'est là notre seule ambition! Nous nous intéressons au plus haut point à tous ces problèmes et nous considérons que c'est là notre affaire et celle de tous les parents de la division scolaire de la Montagne.

HISTORIQUE:

Cette division scolaire a été formée en 1959 en tenant compte de deux caractères principaux: la religion et la langue de la population. Ses frontières ont été fixées pour encadrer une population majoritairement catholique et francophone. C'est donc une division scolaire bilingue et catholique, c'est-à-dire où des cours de Français et de Religion sont enseignés à l'école.

SITUATION ACTUELLE:

Depuis quelque temps, nous sommes très inquiets de la qualité de l'éducation donnée à nos enfants. Jamais encore les budgets ont-ils été aussi élevés... mais, jamais aussi, nos écoles ont-elles été si peu efficaces! Les standards académiques sont très bas; les jeunes, plus intéressés à s'amuser qu'à s'instruire, finissent leurs cours sachant à peine lire et écrire convenablement. (Ils savent surtout mâcher leur "chewing gum" et se faire photographier en toges...) Les petits districts scolaires ont été éliminés afin d'offrir à tous les étudiants "des chances égales en éducation". De grandes écoles ont remplacé les petites; des autobus transportent les étudiants à de grands centres éloignés; bref, beaucoup d'argent est dépensé pour la construction et le transport des étudiants... Durant ces dernières années on semble ne s'occuper que d'extension de bâtisses. Les résultats? En l'absence de politiques officielles et précises, les professeurs et les élèves choisissent les options au petit bonheur... L'enseignement des matières de base s'est essouflé au cours d'expériences mal conduites, mal dirigées, mal surveillées, mal contrôlées et d'abord mal définies. De plus en plus, nos écoles deviennent le grand "melting pot" américain. Quant à la discipline, c'est un laissez-faire trop général qui ne forme pas des hommes. La situation s'est détériorée à tel point que tout le monde est mécontent: professeurs, élèves, parents. Que faut-il faire?

REACTIONS ET QUESTIONS:

Face aux changements inévitables apportés par la diminution des élèves, qu'arrivera-t-il à nos programmes actuels?

PROGRAMMES: Quelle place occupera la Religion et le Français dans nos écoles? Quelle suite allez-vous donner au programme de Catéchèse secondaire de l'an dernier? Quels changements allez-vous apporter et quelle procédure allez-vous suivre?

SURINTENDANT: Quelles sont les responsabilités du directeur-général? A qui est-il responsable (accountability)? A-t-il le pouvoir de congédier des professeurs qui osent le contester ou simplement lui faire des suggestions? Dans chaque école, qui est responsable du choix des options et des programmes offerts? Dans toutes ces questions, qui a le dernier mot à dire, le principal, les professeurs, le surintendant, les parents? Qui s'occupe de trouver des professeurs qui seront le prolongement de la famille? Qui fait la répartition des tâches (charges de travail) au début de l'année scolaire?

POLITIQUES: Dans chaque école et au niveau de la division scolaire, qui établit les priorités et en fonction de qui et de quoi? Avez-vous des politiques bien établies sur ces questions (programmes d'études, options, discipline, importance relative des sujets, etc.)? Lesquelles?

Il est grand temps que la commission scolaire fasse connaître ses idées sur toutes ces questions car des changements non-motivés ou mal expliqués causent du mécontentement, des pertes de temps et d'argent et, pis encore, d'efficacité et de résultats. Nous vous demandons donc de nous donner des réponses franches et honnêtes à toutes ces questions qui nous préoccupent beaucoup.

RECOMMANDATIONS:

En terminant, nous vous demandons de considérer sérieusement les recommandations suivantes. D'abord et avant tout, nous vous demandons de

1 - Préciser votre POLITIQUE D'EDUCATION et bien la faire connaître aux professeurs et à toute la population.

2 - Assurer la CONSULTATION afin de recueillir une information pertinente à votre politique, et de connaître les vrais besoins et les désirs de la population.

3 - Elaborer une politique de BILINGUISME qui tienne compte des besoins et des demandes de la population.

4 - Recruter et embaucher des PROFESSEURS BILINGUES expérimentés et convaincus, pour les écoles où l'on enseigne des cours de Français.

5 - Encourager et même exiger la CONSULTATION "professeur-directeur" dans l'élaboration des programmes et le choix des options.

6 - Assurer une COMMUNICATION constante entre la Commission scolaire et les régions. Dire ce que vous faites, et pourquoi, afin de gagner la confiance et l'intérêt du public.

7 - Embaucher des professeurs qui respectent et partagent les MEMES VALEURS MORALES et qui soient le reflet de la population.

8 - Embaucher des PROFESSEURS DE RELIGION qui s'occuperont d'enseigner un programme d'éducation religieuse (Catéchèse) à tous les niveaux, programme qui soit agréable aux parents.

CONCLUSION:

Nous vous remercions à l'avance de l'accueil que vous nous avez donné et de l'effort que vous apporterez à répondre à toutes nos questions et à nos recommandations.

Ile-des-Chênes - Grande-Pointe

Il y avait de la joie dans notre paroisse dimanche dernier, le 27 avril, alors qu'une trentaine d'enfants de la 2e année, accompagnés de leurs parents, recevaient la Sainte Communion pour la première fois. Il fallait voir toutes ces petites mains enlacées autour de l'autel pour offrir au Seigneur la plus belle de leurs journées.

Le très beau chant fut exécuté par les élèves de l'école Ile-des-Chênes, que dirigeait Soeur Zélie Ruest. Les lecteurs étaient les élèves de l'école Ile-des-Chênes et une première communiante. La présentation du pain et du vin fut aussi faite par les premiers communiants.

L'abbé Dacquay, curé de notre paroisse, se dit heureux de voir une si belle assistance et nous invite à demeurer de bons chrétiens qui continueront à donner le bon exemple à tous ces jeunes âmes impressionnables et innocentes.

Le comité culturel d'Ile-des-Chênes tenait sa première réunion annuelle le jeudi, 17 avril. La présidente, Armelle Molin était contente de voir un si grand nombre de personnes se rendre au Centre Récréatif pour entendre le rapport et voir l'exposition du travail accompli durant l'année. Il y eut élections et Mme Denise Perron ainsi que Mlle Florence Haddock, remplirent les postes de conseillère et directrice des travaux arts et métiers, respectivement. Merci à ces deux personnes ainsi qu'à Lise Lacroix et Angèle Lacroix pour le bon travail accompli durant la dernière année.

La petite maison d'oiseaux fabriquée pendant les classes de menuiserie fut gagnée par Marcel Laurendeau.

Le reste de la soirée fut animée par l'équipe des Gais Manitobains et, si on en juge par la participation, tous s'amusèrent très bien.

Le Club d'Age d'Or recevait ses membres, vendredi le 25 avril, alors qu'il y eut une soirée récréative pour ceux-ci. On y joua des jeux ainsi qu'une partie de cartes. Dorénavant il y aura, comme ça, une soirée-rencontre à toutes les deux semaines, à partir du 7 mai où tous pourront venir jaser et se récréer ensemble. Vous êtes les bienvenus.

* * *

Nos plus sincères condoléances à Soeur Cécile Belavance à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Flora Hart; ainsi qu'à Mme B. Bérard à l'occasion du décès de son frère, Daniel Bousquet. Nous nous souviendrons d'eux dans nos prières.

BILLINKOFF'S LTD.
Bois de construction et contre-plaqués
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
SAINT-BONIFACE. TEL.: 233-7121
Adressez-vous en français à Roger PERRIN

Sainte-Agathe



JUBILE D'OR

M. Clovis et Mme Lucia Baudry désirent remercier du fond du coeur leurs enfants, petits-enfants, parents et amis et tous ceux qui ont contribué à faire de leur Jubilé d'Or un jour inoubliable.

Un merci spécial à l'abbé David Roy qui a célébré la messe d'action de grâces, à l'abbé Paul Deschênes, à l'organiste, à la chorale paroissiale, aux servants de messe, Denis, Robert et Gilbert Baudry et Norman Brisson, aux lecteurs Michelle Baudry et Paul Sherwood, aux paroissiens qui ont assisté à la messe de 11 heures le dimanche, 13 avril, aux dames Girouard, Lécuyer et Château qui ont préparé le repas, ainsi qu'à tous ceux qui se sont rendus au thé dans l'après-midi. Un merci très spécial à M. Peter Lavers qui a proposé le toast aux jubilaires ainsi qu'au maître de cérémonies M. Joseph Sherwood qui présenta les hommages et les souhaits du Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau, du gouverneur général et Mme Léger, de Robert Stanfield, de Ed Schreyer, M. W.J. McKeag, des ministres L. Desjardins et René Toupin, Joseph Guay, Warner Jorgenson, Philip Tencha, Sidney Spivak, Charles Huband, Raymond Baudry de Californie et Madeleine Baudry de France.

Richard Baudry lut l'adresse au nom des enfants tandis que Paulette Bohémier présenta les souhaits au nom des 29 petits-enfants entourant leurs grands-parents.

Renée Baudry offrit un bouquet de roses rouges et Suzanne Sherwood une épinglette à sa grand-maman et Raymond Baudry une montre en or à son grand-papa en témoignage de reconnaissance et de gratitude pour l'amour, l'affection et pour le riche héritage reçu des jubilaires par leurs enfants.

Le thé permit à de nombreux parents et amis une jasette amicale tout en souhaitant beaucoup de bonheur futur aux époux d'un demi-siècle.

A tous et chacun, un grand merci pour cette journée mémorable.

M. et Mme Richard Baudry partaient le vendredi 25 avril pour une vacance à Windsor, Ontario, pour visiter un beau-frère, M. et Mme Olson et famille.

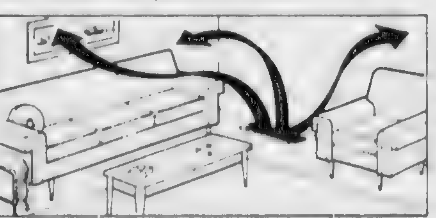
* * *

Nos plus sincères sympathies à la famille Dorge pour le décès de leur bien-aimé papa, M. Josaphat Dorge, décédé à Morris, à l'âge de 92 ans, ainsi qu'à Mme Cécile Carrière et famille pour le décès d'un bien-aimé mari et papa décédé à Saint-Pierre à l'âge de 77 ans.

Que Dieu vous console dans votre pénible épreuve!

UN CHAUFFAGE COMME VOUS LE DÉSIREZ

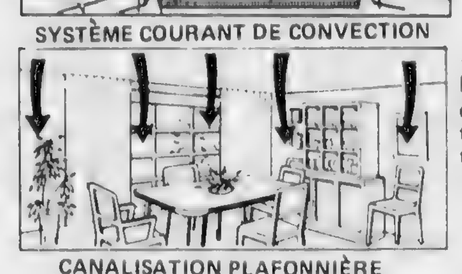
Quand on pense au chauffage à l'électricité, on trouve plusieurs systèmes disponibles. Par exemple, les trois systèmes les plus employés dans les maisons, au Manitoba, sont : le chauffage central, le système de courant de convection le long des plinthes et la canalisation plafonnière.


CHAUFFAGE ELECTRIQUE CENTRAL

LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE CENTRAL donne de l'air chaud filtré provenant d'une fournaise ou d'un système à eau chaude. Le chauffage à air chaud peut être réuni ordinairement au système de refroidissement et ainsi obtenir une température confortable à l'année longue.

SYSTÈME COURANT DE CONVECTION

LE SYSTÈME COURANT DE CONVECTION contient des éléments électriques de chauffage et sont installés là où plus de chaleur est requise: au niveau des planchers, le long des murs extérieurs et au-dessous des fenêtres.


CANALISATION PLAFONNIÈRE

LA CANALISATION PLAFONNIÈRE donne une chaleur qui rayonne dans tout l'appartement et son installation terminée est tout à fait invisible.

Ces systèmes de chauffage ou toutes autres modifications peuvent être adaptées à vos exigences particulières. Pour de plus amples renseignements sur le chauffage à l'électricité, venez nous voir, ou téléphonez-nous.

HEBERT'S ELECTRIC
Gilles et Jocelyne Hébert, propriétaires
SAINT-MALO, MANITOBA
Tél.: 347-5554

Sainte-Anne

"C'est un travail dur mais nous sommes contentes de le faire" voici comment Soeur Denise Emond, s.g.m. nous résumait sa tâche de religieuse missionnaire dans le Nord, plus précisément à Aklavik.

C'était le 20 avril, le dimanche des Vocations, qu'elle nous adressait quelques mots remplaçant l'homélie habituelle. Son texte, accompagné de dispositives, nous donna un aperçu, très intéressant de sa vie dans le Nord. On vit sur l'écran des bâtisses principales de la mission et on apprit que sur une population de 766, il y a à peine une centaine de catholiques dont 20 à 30 assistent à la messe régulièrement, mais à Noël et à Pâques l'église est comble. Aklavik compte surtout des Esquimaux et des Indiens. La traite des fourrures se fait encore. Le prix des denrées alimentaires est fabuleux. Imaginez payer 50c pour une pomme, $1.72 pour une douzaine d'oeufs! L'hiver est très rigoureux; c'est du 55 à 65 degrés Fahrenheit sous zéro pour 9 à 10 mois.

Originaire de La Broquerie, Soeur Emond connaît bien le Nord tout de même puisqu'elle a passé une vingtaine d'années dans les Territoires du Nord-Ouest avant d'aboutir à Aklavik. Ayant d'abord fait de l'enseignement, elle devint en charge de la pastorale paroissiale (avec une compagne, Soeur Anna Brodeur, et l'aide occasionnelle d'un missionnaire) à la suite d'un incident douloureux—la mort soudaine et violente du Père Jean-Henri Franche, missionnaire "extraordinaire" à Aklavik. En effet, le bon père mourut par le fusil d'un jeune Esquimau en état d'ivresse. Soeurs Emond et Brodeur continuent autant qu'elles le peuvent le ministère du missionnaire disparu; elles voient le vaste champ d'action autour d'elles et demandent le secours de nos prières et peut-être l'aide personnelle de quelque jeune qui aurait entendu l'appel du Maître demandant des ouvriers à sa moisson...

Alma Perreault

■ ■ ■ ■

PROJET: ROUTE #12

La Chambre de Commerce de Ste-Anne a pris au sérieux le projet de la Route #12. Le Conseil de la Chambre de Commerce s'est réuni à deux reprises, soit le 1er et le 7 avril, afin de développer un plan d'action pour maintenir la Route #12 à l'endroit où elle se trouve présentement située à Ste-Anne. Voici en bref le déroulement des événements jusqu'à date.

DU 2 au 7 AVRIL:

Environ 500 personnes signent une pétition pour que la Route #12 demeure où elle est présentement. (Mme Louis Tétreault a bien voulu se rendre responsable de cette pétition). Denis Meilleur et Gérard Archambault rédigent un bref qui doit être présenté au ministre.

JEUDI 3 AVRIL:

Un premier contact est établi avec l'honorable Peter Burtniak, ministre de la Voirie. On tente par l'entremise de sa secrétaire d'organiser une rencontre avec le ministre pour lui présenter la pétition et le bref. La rencontre est fixée de façon tentative pour vendredi le 11 avril, à 3h p.m.

DIMANCHE 6 AVRIL:

Un groupe de citoyens de Ste-Anne, sous la direction de Louis Bernardin, mesurent l'espace disponible pour l'amélioration de la route à Ste-Anne. Ils mesurent également à Steinbach et à St-Pierre. On découvre que le village de Ste-Anne dispose de beaucoup plus d'espace qu'aux deux autres endroits. Les arguments du ministère ne sont donc pas valables. Un schéma des mesures est préparé afin d'être également présenté au ministre.

LUNDI 7 AVRIL:

La secrétaire du ministre contacte le président de la Chambre de Commerce pour l'aviser que la rencontre avec le ministre n'aura pas lieu, étant donné que la décision de contourner le village a déjà été prise. Le président de la Chambre signale son indignation et il refuse de faire parvenir le bref et la pétition au ministre par la poste. Il refuse également de rencontrer le député ministre J.W.E. Brake. Le Conseil de la Chambre rencontre Denis Meilleur pour prendre connaissance du bref et y apporter certains changements. André Chaput, maire du village et Robert Arbez, représentant d'Eastman, sont présents à la réunion.

MERCREDI 9 AVRIL:

Le président de la Chambre contacte une 2e fois le bureau du Ministre Burtniak. Il insiste pour obtenir une rencontre avec le ministre. On l'avise qu'une réponse à sa requête lui sera transmise sous peu.

LUNDI 14 AVRIL:

La secrétaire du ministre contacte le président de la Chambre. Elle lui dit que le ministre fait dire qu'il y a eu erreur dans la communication du 7 avril. Il n'y a pas eu de décision prise. De plus des représentants du ministère du transport rencontreront les organismes concernés de Sainte-Anne pour discuter à fond le projet avant de prendre une décision. Elle ajoute qu'il est possible que le ministre soit présent à la réunion, tout dépendant de la session. Le président de la Chambre affirme son désir que la réunion soit faite le plus tôt possible. On l'assure qu'il sera informé aussitôt que la date aura été fixée.

Inutile de dire que le projet de la Route #12 a exigé jusqu'à date beaucoup de temps et d'énergie. Les démarches entreprises jusqu'ici ont cependant suffi à démontrer au Ministre que les gens de Sainte-Anne sont très concernés par la décision qu'il prendra au sujet de la Route #12.

Mais il ne faudrait pas faire preuve de naïveté en pensant que la lutte est finie. Loin de là... ...

LE PLAISIR DE VOTRE COMPAGNIE PEUT APPORTER À VOTRE HÔTE



UN MAL DE TÊTE!

Votre hôte s'est donné du mal pour vous être agréable. Il a loué une salle de réception qu'il a décorée. Il a obtenu de la Régie des Alcools un permis spécial temporaire, acheté de quoi boire, engagé un barman. Il lui reste à s'occuper de vous, son invité.

Il veut que vous vous amusiez bien. Il doit cependant faire en sorte que vous ne deveniez pas ivre, attendu que le fait qu'il détienne un permis temporaire spécial de la Régie le rend responsable de votre comportement - pendant et après la réception.

Le permis spécial qu'il a obtenu de la Régie est temporaire et lui permet de servir des boissons alcooliques en-dehors de chez lui, là où normalement cela n'est pas permis. L'objet de ce type de permis est d'accommoder, de rendre légal l'usage des boissons alcooliques à des réceptions, des noces, une fête, un banquet. Ce permis impose cependant à la personne qui en fait la demande et qui signe cette demande, la responsabilité du comportement de ses invités et aussi de leur sécurité.

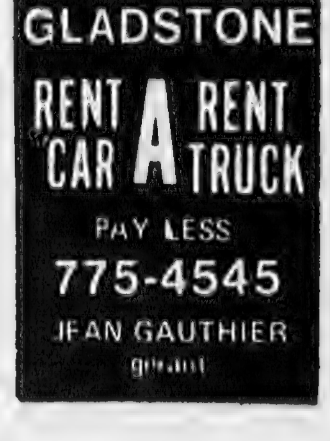
Si vous troublez la paix, il en est responsable. Si, en retournant chez vous en voiture, vous vous blessez au cours d'un accident, si vous blessez ainsi d'autres personnes, votre hôte est, comme vous, responsable vis-à-vis les tiers.

Cette responsabilité imposée au détenteur de permis temporaire explique le fait que ce système de permis spécial fonctionne bien. Il existe une brochure sur le sujet. Faites-en la demande en écrivant à : Liquor Control Commission, 155 Buffalo Place, Winnipeg R3T 1L9. Vous vous ferons parvenir la brochure en question, intitulée: "Occasional Permits".

Et n'oubliez pas: Soyez un bon invité: c'est la meilleure façon de dire "merci" à votre hôte...

MANITOBA
LIQUOR COMMISSION







Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi.

ÈRE NOUVELLE POUR L'AGRICULTURE

Selon M. Charles Munro, président de la féderation canadienne d'agriculture une ère nouvelle se dessine dans l'histoire de l'agriculture canadienne et de grands changements se préparent. La pensée des gouvernements orientant le développement agricole ainsi que l'attitude des cultivateurs voulant prendre une part importante dans la formulation des politiques de l'agriculture de demain, sont les facteurs qui vont influencer le nouveau départ de l'industrie agricole à la croisée des chemins.

S'adressant à la chambre de commerce de Regina, M. Munro déclarait que les gouvernements désormais ne pourront plus prendre pour acquises les réserves alimentaires que le Canada a toujours possédées. Il faudra selon lui, que ces gouvernements s'appliquent à développer et à faire reconnaître l'importance d'une production croissante et régulière. Ce sera la responsabilité de ces mêmes gouvernements d'assurer une protection efficace aux producteurs en leur garantissant un revenu suffisant et stable. Un autre changement important selon M. Munro sera marqué par la préoccupation des gouvernements en raison de la perte du terrain cultivable occasionnée par l'agrandissement des centres urbains.

En terminant, M. Munro déclarait l'habitude établie de payer le moins cher possible pour les produits agricoles prend fin, les investissements et les coûts de production ne permettent plus aux fermiers de supporter cette pression et ce risque injuste. Il est intolérable dans un monde qui meurt de faim, que le producteur, parce qu'il est à la base du cycle de production, en supporte tous les risques. Dans l'agriculture nouvelle qui se dessine, les fermiers n'investiront plus un capital souvent supérieur à l'industrie lourde sans être assurés d'un retour raisonnable.

Que ce soit dans l'échange ou autres branches de l'agriculture, la tendance générale de la société d'obtenir un paiement équitable pour ses services est partagée par la classe agricole qui ne permettra pas plus longtemps que l'on abuse d'elle de dire M. Munro.

L'HIVER ET SES MEFAITS

Les sapins, les résineux et même les arbres ordinaires peuvent souffrir de brûlures du soleil surtout au début du printemps.

Dans le cas des sapins, spécialement ceux qui sont nouvellement plantés, les aiguilles roussissent ou brunissent surtout du côté du soleil.

Dans le cas des arbres, spécialement les saules, l'arbre peut paraître normal, se couvrir de feuilles qui tomberont soudainement au début de juin.

La meilleure méthode de contrôle c'est de prévenir ces brûlures. Les cèdres et les pins ne peuvent supporter d'être exposés aux rayons du soleil au début du printemps.

Il est donc préférable de ne pas les exposer au soleil ou sinon les protéger les premières années avec un écran de jutte.

Les sapins sont plus résistants aux dessèchements de l'hiver et à la brûlure du printemps qui s'en suit; il est cependant recommandé de les envelopper avec des sacs de jutte pendant un an ou deux.

Il est recommandé de prendre les mêmes soins avec les arbres ordinaires en ne plantant d'abord que les espèces recommandées pour le Manitoba. Si les symptômes de brûlures apparaissent, arrosez abondamment pour stimuler la pousse et éliminez les branches mortes porteuses de maladies. Un bon arrosage tard à l'automne permettra souvent de réduire les méfaits de l'hiver et le brunissement au printemps.

MESURES D'URGENCE CONTRE L'ÉROSION

Le fumier peut être employé efficacement pour enrayer l'érosion au printemps sur les buttes exposées et les grands espaces ouverts.

Tous les sols, qu'ils soient sabloneux, argileux ou limoneux, sont sujets à l'érosion si leurs surfaces ne sont pas protégées par la vieille paille ou le chaume et peuvent donc se dessècher rapidement. L'érosion peut être contrôlée en étendant sur les surfaces les plus exposées, 10 à 15 tonnes de fumier à l'acre.

Selon M. Dale Partridge du service des sols du ministère, le bénéfice d'une telle mesure est double. D'une part les matières organiques sont ajoutées au sol et d'autre part c'est un apport d'engrais. Si l'on considère que chaque tonne de fumier de porc contient environ 10 livres de nitrogène, 5 livres de phosphate et 10 livres de potasse – que les fumiers de volailles contiennent encore davantage de nitrogène et de phosphate, l'épandage du fumier, en plus de fixer la terre, la nourrit avantageusement pendant toute la saison.

Lorsque le fumier n'est pas disponible, il est possible pour diminuer l'érosion, de faire quelques traces avec un cultivateur en employant des dents très étroites et en les enfonçant assez profondément pour former des sillons. Selon les sols, ces sillons devraient être espacés de 1 à 5 pieds – il faudra alors enlever quelques dents au cultivateur pour obtenir de bons résultats.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La vente des taures et des boeufs a été active et leurs prix montaient d'un bon 2$ du 100 livres. Ce sont les prix des taures qui augmentaient le plus en s'élevant de 3$.

A l'exception des veaux de choix qui se vendaient plus cher, l'ensemble des prix des veaux de boucherie baissait de 2 à 4$.

Les prix des animaux d'élevage étaient généralement en hausse. Les prix des agneaux étaient fortement en baisse variant de 60$ à 70$ selon le poids.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 43$ à 45$, ventes à 46$50; Taures cat. A 1-2, 40$ à 42$, ventes à 43$; Vaches D 1-2, 24$ à 25$, prix allant jusqu'à 26$; Taureaux bon, 26$ à 28$, ventes à 30$. Les prix des porcs variaient de cette semaine de 57$75 à 60$25, clôturant jeudi à 60$25.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie variaient de stationnaires à 2$ en hausse.

Les prix du bétail étaient stables à l'ouverture dans toutes les classes. Dès mardi les prix des boeufs augmentaient de 50¢ puis 1$50 mercredi pour clôturer 2$ plus cher. Les taures en grande demande au milieu de la semaine gagnaient 1$ puis un autre 50¢ mercredi après-midi clôturant 1$50 plus cher.

Les acheteurs se sont aussi montrés moins exigeants sur le fini de ces bêtes.

Les prix des vaches ont été irréguliers; stationnaires au début de la semaine, ils regagnaient mardi les 2$ perdus le vendredi précédent, augmentaient d'un autre dollar mercredi pour gagner un autre dollar et clôturer 2$ plus cher pour la semaine. Les vaches maigres de mauvaise qualité n'étaient pas en demande et plusieurs sont restées non vendues.

Les quelques taureaux sur le marché se sont bien vendus et l'ensemble des prix des veaux de boucherie est demeuré stable.

Les agneaux légers n'étaient pas en demande et leurs prix baissaient de 18$ du 100 livres, plusieurs restant non vendus.

REÇU CETTE SEMAINE

3,300 animaux de boucherie comparativement à 3,900 l'an dernier, 300 veaux comparé à 550 l'année précédente.

11,700 porcs contre 18,200, et 95 moutons et agneaux contre 225 l'année passée.

Les prix des porce variaient de 53$48 à 56$68, prix de clôture.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porc en août 1975:	73$95	moins	0$90
Porcs sur pied en août 1975:	47$90	plus	4$83
Boeuf sur pied en août 1975:	44$82	moins	3$18

"THE MANITOBA AGRICULTURAL CREDIT CORPORATION"

AVIS PUBLIC

FERME A VENDRE

Le soussigné recevra des soumissions jusqu'à 10h00 a.m., temps de Winnipeg en cours, le vendredi 30 mai 1975, pour la propriété suivante avec dépendances:

"La moitié ouest du quart-de-section sud-est et la moitié nord de la moitié est dudit quart-de-section sud-est de la section vingt-et-un, dans le sixième canton (township) et le huitième rang, à l'est du premier méridien au Manitoba – sujette aux réservations et restrictions en marge des octrois de l'Etat."

La propriété ainsi décrite comprend les bâtisses suivantes

1. Une porcherie – 36' x 244' · charpente sur fondation de béton avec 66 enclos pour truies, 15 enclos d'élevage, des commodités pour 100 truies et leur progéniture; un broyeur à 6 opérations (complet)

2. Une maison – 30' x 42' – charpente sur fondation de béton.

3. Un garage – 24' x 40' – charpente sur fondation de béton.

4. Un grenier – 12' x 40' - charpente sur fondation de béton.

5. Un grenier portatif – 6' x 8' – sur glisseurs

Cette terre et ses dépendances sont situées à environ 3 milles au sud-est de La Broquerie; on y arrive par le Route No 210.

Pour inspection sur rendez-vous, appeler M. Ralph Kinstone, agent local, "The Manitoba Agricultural Credit Corporation", Steinbach, Manitoba. Téléphone: 326-6831

CONDITION DE PAIEMENT – COMPTANT

Les offres devront être accompagnées d'un montant comptant, d'un mandat-poste ou d'un chèque visé pour 10 p.c. de la soumission.
L'heureux soumissionnaire devra régler le solde en dedans des 30 jours qui suivront l'avis d'acceptation. On devra adresser les soumissions à "The Manitoba Agricultural Credit Corporation" 1500, avenue Notre-Dame, Winnipeg, Manitoba, R3E 0P9.

La plus haute ou n'importe quelle soumission ne sera nécessairement pas acceptée.

L'heureux soumissionnaire sera avisé en dedans des 7 jours qui suivent la date de clôture.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. S.-N.-H. Westdal, 1500, avenue Notre-Dame, Winnipeg. Téléphone 786-3401.

REVÊTEMENT MURAL : 942-7317 PEINTURE : 942-7271

WESTERN

PAINT AND WALL COVERINGS

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE PEINTURE ET DE REVÊTEMENT MURAL DANS L'OUEST CANADIEN

Hargrave et William

M. J.-A. SCHIMNOWSKI, président



LA VIE LITTERAIRE EN PAYS "MINORITAIRES"

Le Conseil de la Vie française a fondé en 1956, un Prix littéraire de cinq cents dollars destiné à encourager les écrivains franco-américains et canadiens-français hors du Québec. Il visait aussi à faire mieux connaître au Québec les groupes de l'extérieur, car il pouvait être mérité par un écrivain du Québec mais pour une oeuvre portant sur les "minorités". Il a donné à ce Prix le nom de Samuel de Champlain. Outre son titre de fondateur de Québec et de Père de la Nouvelle-France, celui-ci fut le premier écrivain "canadien" d'envergure et il a laissé une oeuvre considérable.

Le premier titulaire du Prix Champlain fut le regretté chanoine Lionel Groulx pour les nombreux écrits qu'il avait produits sur les Acadiens, les Franco-Ontariens et les Canadiens français de l'Ouest. Mademoiselle Antonine Maillet reçut ce Prix en 1960 pour son premier roman: Pointe aux Coques. Elle a accédé depuis à la célébrité. L'Historien Gustave Lanctôt, décédé récemment, fut titulaire du Prix l'année suivante.

Le Prix Champlain a été décerné dix-huit fois depuis sa fondation: six fois en Ontario, quatre fois en Acadie et en Nouvelle-Angleterre, trois fois dans l'Ouest canadien, une fois au Québec. La plus récente remise du Prix a eu lieu à Moncton, en novembre 1975 et a réuni près de deux cents invités. Le titulaire fut le R. P. Camille-Antonio Doucet pour sa biographie de Mgr François-Marcel Richard.

Cest le seul Prix littéraire qui soit destiné exclusivement aux écrivains canadiens-français et franco-américains de la "Dispersion". Ces écrivains ont maintenant des maisons d'édition à eux: Les Editions du Blé, à Saint-Boniface, Manitoba, et les Editions de l'Acadie, à l'Université de Moncton. Ils publient chaque année une cinquantaine de volumes. Cest une contribution appréciable à la littérature française nord-américaine. Certains de ces auteurs, comme Gustave Lanctôt, Gabrielle Roy, Antonine Maillet, ont atteint la grande notoriété. La relève s'annonce prometteuse.

Le Conseil de la vie française

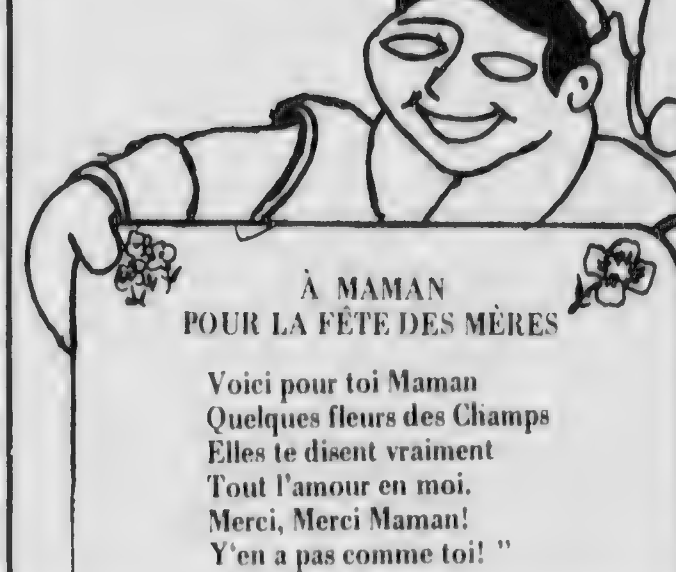
Le Petit Coin

Dimanche prochain c'est la Fête des Mères!
Bonne Fête à toutes nos mamans!

Bicolo







À MAMAN
POUR LA FÊTE DES MÈRES

Voici pour toi Maman
Quelques fleurs des Champs
Elles te disent vraiment
Tout l'amour en moi.
Merci, Merci Maman!
Y'en a pas comme toi! "

Nico

MOT-MYSTÈRE (5 LETTRES)

M	A	M	A	N	M	D	R	S
E	E	O	F	J	A	E	I	O
L	N	U	A	E	I	V	S	U
O	P	N	M	U	S	O	I	R
S	A	E	I	X	O	U	A	I
N	N	T	L	O	N	E	L	A
O	T	E	L	M	S	E	P	E
C	S	F	E	A	Y	E	U	X
R	B	E	R	C	E	U	S	E

Console, Maman, Maison, Fête, Dévouée, Sourire, Enfants, Famille, Soin, Jeux, Plaisir, Berceuse, yeux

Maman aimera beaucoup une carte que tu feras toi-même. En voici une:

une carte



1. Tu prends un papier de couleur. Tu le plies en deux.



2. Sur le dessus tu dessines le portrait de ta maman.

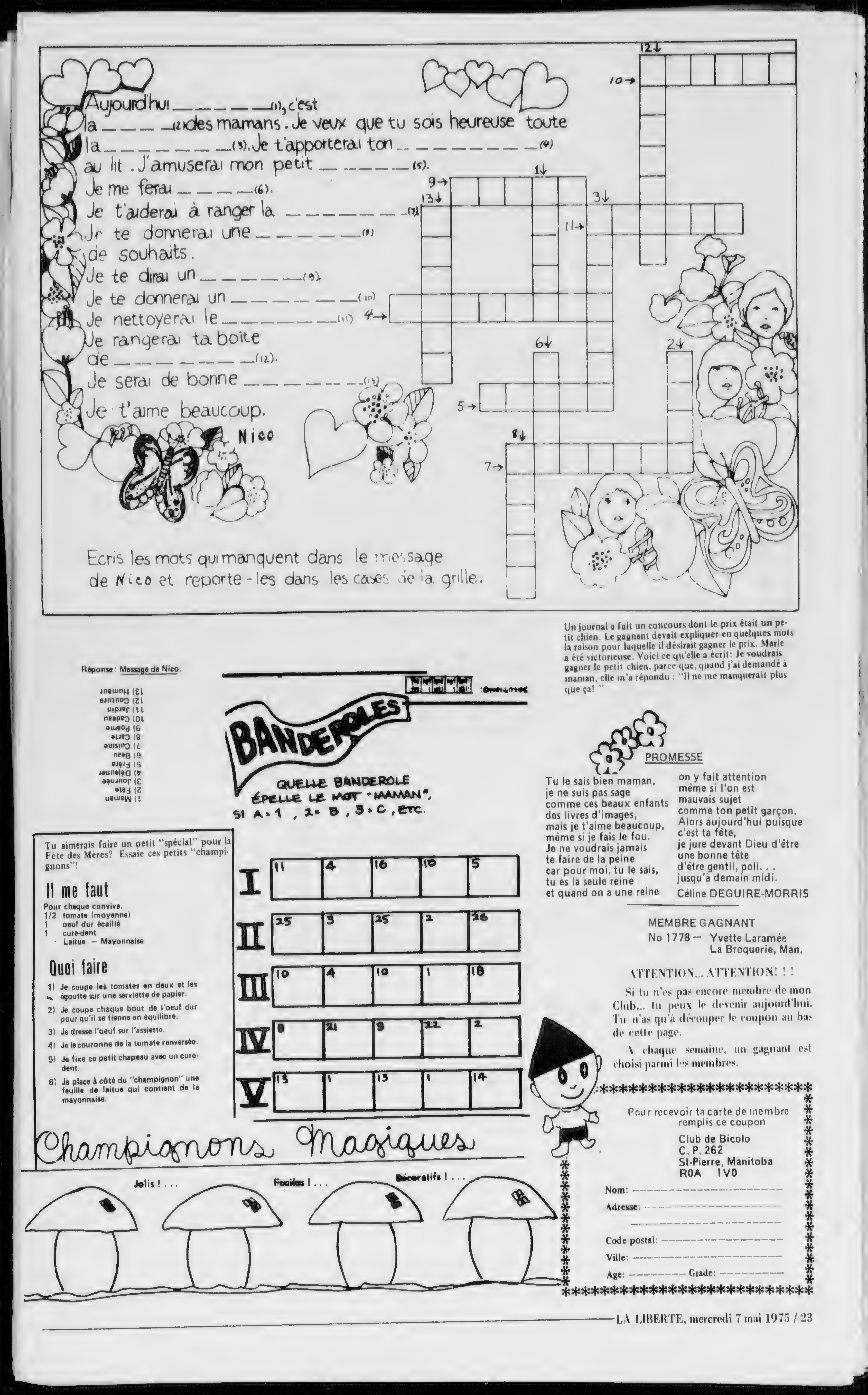


" Pour toi maman, en ce jour de la fête des mères, un petit cadeau.

Ton petit garçon (ou ta petite fille) qui t'aime,

Jeannot (ou ...)

3. À l'intérieur tu écris joliment:



Aujourd'hui ______ (1), c'est
la ____ (2) des mamans. Je veux que tu sois heureuse toute
la ______ (3). Je t'apporterai ton ________ (4)
au lit. J'amuserai mon petit _____ (5).
Je me ferai ____ (6).
Je t'aiderai à ranger la _______ (7)
Je te donnerai une _____ (8)
de souhaits.
Je te dirai un _____ (9).
Je te donnerai un ______ (10)
Je nettoyerai le ______ (11)
Je rangerai ta boîte
de ________ (12).
Je serai de bonne ______ (13)
Je t'aime beaucoup.

Nico

Ecris les mots qui manquent dans le message de Nico et reporte-les dans les cases de la grille.

Un journal a fait un concours dont le prix était un petit chien. Le gagnant devait expliquer en quelques mots la raison pour laquelle il désirait gagner le prix. Marie a été victorieuse. Voici ce qu'elle a écrit: Je voudrais gagner le petit chien, parce que, quand j'ai demandé à maman, elle m'a répondu : "Il ne me manquerait plus que ça!"

Réponse : Message de Nico.

1) Maman
2) Fête
3) Journée
4) Déjeuner
5) Frère
6) Beau
7) Cuisine
8) Carte
9) Poème
10) Cadeau
11) Jardin
12) Couture
13) Humeur

BANDEROLES

QUELLE BANDEROLE ÉPELLE LE MOT "MAMAN", SI A = 1, 2 = B, 3 = C, ETC.

I	11	4	16	10	5
II	25	3	25	2	26
III	10	4	10	1	18
IV	8	21	9	22	2
V	13	1	13	1	14

PROMESSE

Tu le sais bien maman,
je ne suis pas sage
comme ces beaux enfants
des livres d'images,
mais je t'aime beaucoup,
même si je fais le fou.
Je ne voudrais jamais
te faire de la peine
car pour moi, tu le sais,
tu es la seule reine
et quand on a une reine
on y fait attention
même si l'on est
mauvais sujet
comme ton petit garçon.
Alors aujourd'hui puisque
c'est ta fête,
je jure devant Dieu d'être
une bonne tête
d'être gentil, poli. . .
jusqu'à demain midi.

Céline DEGUIRE-MORRIS

Tu aimerais faire un petit "spécial" pour la Fête des Mères? Essaie ces petits "champignons"!

Il me faut

Pour chaque convive.
1/2 tomate (moyenne)
1 oeuf dur écaillé
1 cure-dent
· Laitue — Mayonnaise

Quoi faire

1) Je coupe les tomates en deux et les égoutte sur une serviette de papier.
2) Je coupe chaque bout de l'oeuf dur pour qu'il se tienne en équilibre.
3) Je dresse l'oeuf sur l'assiette.
4) Je le couronne de la tomate renversée.
5) Je fixe ce petit chapeau avec un cure-dent.
6) Je place à côté du "champignon" une feuille de laitue qui contient de la mayonnaise.

Champignons Magiques

Jolis ! . . . Frais ! . . . Décoratifs ! . . .

MEMBRE GAGNANT
No 1778 — Yvette Laramée
La Broquerie, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal: ____________
Ville: ____________
Age: ______ Grade: ______

NÉCROLOGIE

Tarif des nécrologies : 20 sous la ligne Photo : $ 1.00 en plus

M. Josaphat DORGE

C'est le 19 avril 1975, à l'hôpital général de Morris que M. Josaphat Dorge est retourné à son Père. Depuis la mort de son épouse, Alexina Campeau, il soupirait après le jour qui les réunirait dans leur demeure éternelle. Son désir fut réalisé onze années plus tard, à la même date exactement, comme il l'avait demandé au Seigneur.

M. Dorge, doyen de la paroisse de Sainte-Agathe, est né le 22 mars 1883, à St-Robert, comté Richelieu, P.Q. Il était très jeune lorsque ses parents vinrent s'établir à Sainte-Agathe où ils furent des pionniers en agriculture.

M. Dorge aimait revivre le passé et raconter des anecdotes qui laissaient deviner une certaine nostalgie pour cette époque où le style de vie était moins rapide, où la paix et le bonheur pouvaient régner dans une belle tranquillité.

Lorsque bonté et fermeté, basées sur une foi profonde sont les caractéristiques d'un père, et que générosité, charité, clairvoyance et gaieté sont les traits d'une maman, les problèmes d'élever une famille nombreuse sont beaucoup amoindris. Ce sont là des témoignages des six fils et sept filles laissés dans le deuil: Denis, épouse de Rita Cournoyer, de Lorette; Elie, époux de Anne Pratt; Léon, époux de Léa Joyal; Richard, époux de Laurence Raynaud, de Sainte-Agathe; Edouard, époux de Lorraine Gratton, de Saint-Vital; Marcel, époux de Yolande Valcourt, de Saint-Jean-Baptiste; Agathe (Soeur Josaphat), religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Saint-Boniface; Agnès, (Mme Elphège Péloquin) de Saint-Vital; Juliette, (Mme Arthur Vermette) de Saint-Jean-Baptiste; Irène (Mme Ernest Bourbonnière), de Fort Garry; Léonie (Mme Léopold Lemoine), de Sainte-Agathe; Yvonne (Mme Pierre Lemoine), de Windsor Park; Marie (Mme Roland Rajotte), de San Gabriel, Californie.

L'ont précédé pour un monde meilleur, une fille, Marie-Thérèse âgée de 3 mois, 5 petits-enfants et un gendre, Elphège Péloquin dont ce fut le troisième anniversaire de décès le jour même des funérailles de M. Dorge.

Au salon funéraire Coutu le lundi soir, il y eut veillée de prières auprès de la dépouille mortelle. M. l'abbé Paul Deschênes s'est merveilleusement bien acquitté de la tâche de président. Un grand nombre de parents et d'amis vinrent rendre hommage au beau vieillard; plusieurs religieuses des Saints Noms, parmi lesquelles Soeur Vermette, petite-fille du défunt, et d'autres des autres communautés.

Les prières se continuèrent dans l'église de St-Agathe le mardi, de 1h de l'après-midi à 7h p.m., heure de la messe des funérailles. M. l'abbé David Roy, célébrant, était assisté de deux neveux du défunt: le Père Emilien Dorge, o.m.i., de Keewatin, Ontario, et du Père Joseph Alarie, o.m.i., de la paroisse du Précieux-Sang; les autres co-célébrants étaient: le Père M. Caron, s.j., M. l'abbé P. Raymond, et M. l'abbé H. Perron de Saint-Boniface; les Pères M. Saint-Denis, c.s.v., d'Otterburne; C. Lafrenière, o.m.i., de Kenora; F. Turgeon, o.m.i., J.-P. Isabelle, o.m.i., Denys Ruest, o.m.i., de Villa-Maria, Saint-Norbert, F. Binette, o.m.i., A. Lafrenière, o.m.i., de Winnipeg; M. l'abbé G. Svoboda, de La Salle, M. l'abbé R. Touchette, de Somerset. D'autres prêtres étaient dans l'assemblée et dans la chorale.

Les lectures durant la Célébration Eucharistique furent faites par Richard et Raymond Dorge. L'homélie, par le Père Alarie qui nous a fait méditer sur les mytères de la mort et de la vraie vie. Une funéraille devrait être une célébration nous réjouissant du bonheur de celui qui a enfin rencontré son Maître.

Les porteurs honoraires étaient: Messieurs Louis-David Nolette, Clovis Baudry, Théophile Joyal, Paul Aubry, Amédée Alarie et Albert Péloquin. Les porteurs actifs étaient six petits-fils du défunt: Guy Péloquin, Aurèle Bourbonnière, Louis Dorge, Léonard Lemoine, Gilbert Dorge et Daniel Lemoine.

La famille désire remercier toutes les personnes qui lui ont apporté du réconfort et du courage. Les actes de bonté, les tributs floraux, les messages et télégrammes de sympathies seront longtemps gravés dans notre mémoire. Nous sommes particulièrement reconnaissants aux prêtres, à la chorale de Sainte-Agathe jointe à celle de la cathédrale de Saint-Boniface, plus quelques membres de Mélo-Mani, pour leur contribution à la liturgie par le beau chant dirigé par Soeur Amanda Desharnais, au jubé, et par le Père A. Lafrenière, animateur de l'assemblée. Les solistes étaient: Yvonne Dupuis, Hélène McCarthy, Lucien Fredette et Aurèle Desaulniers. Un grand merci à l'organiste, Mlle Annette Painchaud.

Les dames qui ont préparé et servi le goûter à la salle paroissiale après l'enterrement méritent largement notre appréciation.

REMERCIEMENTS

Mme Cécile Carrière et sa famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Léo Carrière, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles ou de toute autre façon. Un merci spécial au Père P. St-Denis, ainsi qu'à Monseigneur Omer Robidoux, évêque de Churchill, aux porteurs, aux Docteur Lim, Cantin et Ramgoolam et au personnel de l'hôpital de Saint-Pierre. Un merci sincère aux dames qui ont servi le goûter après les funérailles et à tous ceux qui ont rendu service dans cette dure épreuve.

REMERCIEMENTS

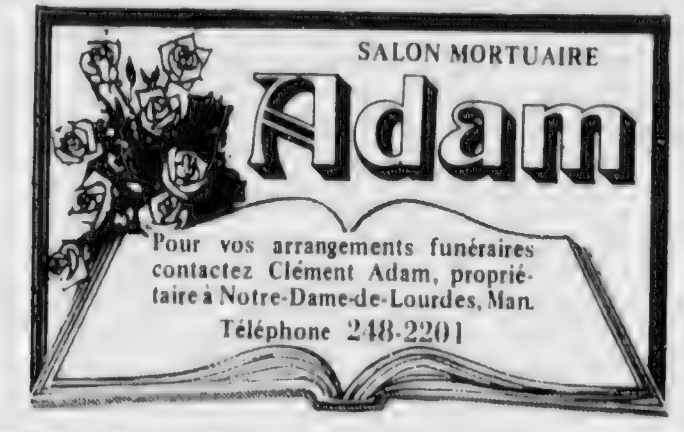
Mme Rose-M. Gauthier et ses enfants désirent offrir leur profonde gratitude aux parents et amis qui ont offert leur sympathie, soit par leur présence aux funérailles, cartes ou envoi de fleurs lors du décès de M. Philippe-L. Gauthier.

La famille remercie spécialement les Révérends Pères M.R. Prescott et Ubald Lafond, la chorale de Lorette ainsi que les Dames de la Ligue des Femmes Catholiques et amies qui ont préparé et servi le goûter et café. Les offrandes de messes et autres témoignages furent vivement appréciés.

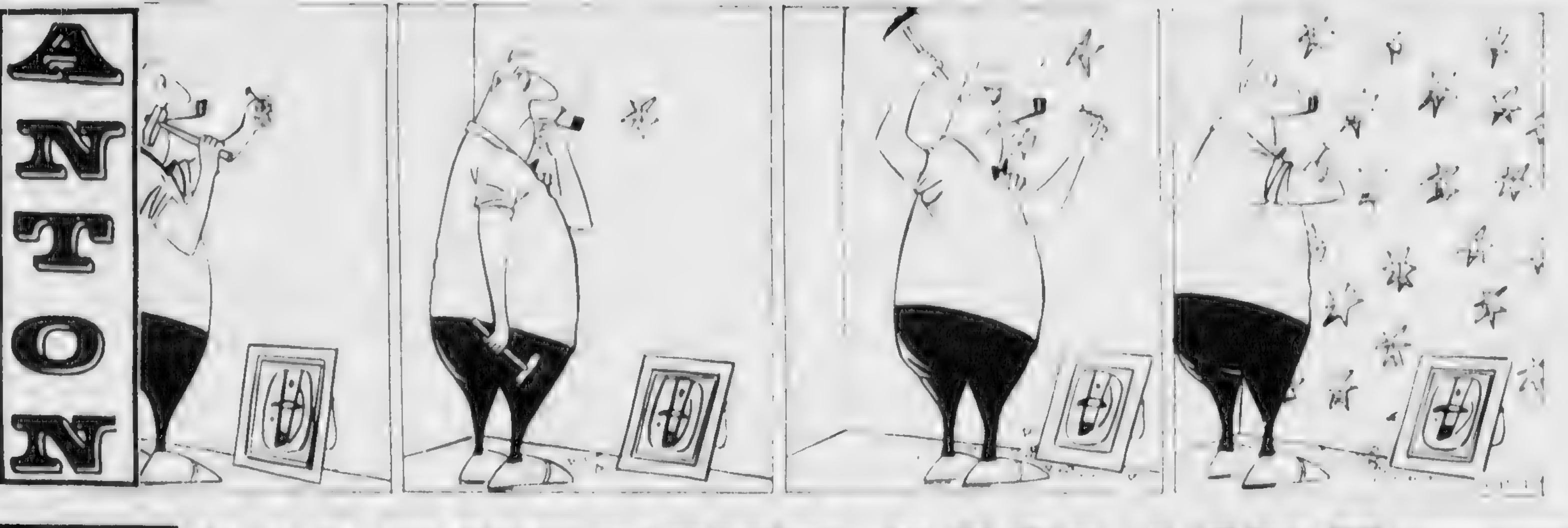
Rosa Therrien

Philippe LAVACK
Directeur Général

SALON MORTUAIRE
Desjardins
357, RUE DES MEURONS, ST-BONIFACE, TEL.: 233-4949



Monuments Brunet
405, rue Bertrand
Tél. : 233-7864
PIERRE BRUNET, prop.



Chapelle funéraire
COUTU
156, rue Marion
St-Boniface
L'établissement le plus ancien de St-Boniface
Téléphones :
233-7453 247-2325

CALENDRIER SCOLAIRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AVRIL: 1 2 3 4 5 / 6 7 8 9 10 11 12 / 13 14 15 16 17 18 19 / 20 21 22 23 24 25 26 / 27 28 29 30	JUIN: 1 2 3 4 5 6 7 / 8 9 10 11 12 13 14 / 15 16 17 18 19 20 21 / 22 23 24 25 26 27 28 / 29 30	MAI		1 jour 5	2 jour 6	3
4	5 jour 1	6 jour 2	7 jour 3	8 jour 4	9 jour 5	10
11 Fête des mères	12 jour 6	13 jour 1	14 jour 2	15 jour 3	16 jour 4	17
18	19 Congé civique	20 jour 5	21 jour 6	22 jour 1	23 jour 2	24
25	26 jour 3	27 jour 4	28 jour 5	29 jour 6	30 jour 1	31

MINISTÈRE des TRANSPORTS
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Parc de Stationnement Aéroport de Saskatoon", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 30 mai 1975 pour : Administration du parc de stationnement public, Aéroport de Saskatoon, Saskatoon, Saskatchewan.

Un exposé sera conduit, jeudi, le 15 mai 1975, dans le salon La Ronge, Hôtel Bessborough, Saskatoon, Saskatchewan pour répondre aux questions des soumissionnaires au sujet de cet appel d'offres.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301—391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D. A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada.

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne ($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50 (6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

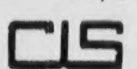
"Tousser" est-il votre seul exercice?



En forme...pour mieux vivre!

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051



Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion – 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi – 9h à 2h le samedi

Avocats-Notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R. L. BÉTOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
D. LA BOSSIÈRE — 942-5263

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et Notaires
201 - 185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone : 233-5029

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942 0131
Résidence : 253 2564

Chiropractiens

Rendez-vous — Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

NORTH STAR DECORATING CO. LTD
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites 253-0117 — 50, Baie Penticton R2J 1S9

Ferblantiers



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943 6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

TV-Radio

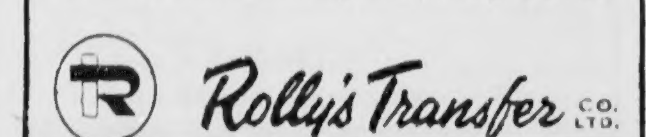
LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

on demande

ON DEMANDE
UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Exécutif Provincial de la Société Franco-Manitobaine est à la recherche de candidats susceptible de remplir la fonction de :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DESCRIPTION DE TÂCHES :
- Administration générale du bureau
- Préparation des budgets ($200,000)
- Coordination de tous les projets de la S.F.M.
- Préparation de la planification selon les orientations de l'Exécutif
- Relations publiques
- Direction du personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Bonnes connaissances du groupe minoritaire franco-manitobain
- Expérience administrative
- Flexibilité dans les relations publiques
- Esprit d'initiative et de créativité
- Expérience préférable dans le domaine de l'organisation communautaire.

ENTRÉE EN FONCTION :
Le 1er juin ou à convenir.

SALAIRE :
Négociable selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à :

M. le Président
Société Franco-Manitobaine
Case Postale 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

avant le 15 mai 1975.

DEMANDE SECRÉTAIRE BILINGUE
"DICTAPHONE"
Travail varié et très intéressant
ambiance agréable — centre ville —
s.v.p. s'adresser à :

LA LIBERTE
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

ON DEMANDE

Pour remplir les postes suivants :

29439 — Employé au service de psycho-technie. Salaire à discuter.
29424 — Peintre (automobile). $5.00 à $5.24 de l'heure.
29423 — Réparateur de carosserie. $5.00 à $5.25. de l'heure
29414 — Serveur(euse) de 9 à 4 heures du matin. $2.30 et plus de l'heure.
29401 — Mélangeur ensacheur de provendes. $3.00 de l'heure.

composer: 985-4998.



Main-d'oeuvre et Immigration

Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Manpower and Immigration

Canada Manpower Centre

283 TACHE AVE., PHONE 985-4998

"LA PETITE ÉCOLE" de Saint-Boniface

maternelle française pour les enfants de 3 et 4 ans, demande une institutrice à demi-temps pour l'année scolaire 1975-76.

Envoyer curriculum vitae avant le 21 mai à:

"La Petite Ecole"
550, rue Bourgeault
Saint-Boniface R2H 2Z8

ON DEMANDE

pour septembre 1975

- 1 PROFESSEUR DE 6e ANNÉE
- 1 PROFESSEUR DE 9e ANNÉE

pour la nouvelle école française de Southdale, L'ECOLE GUYOT. Prière d'adresser votre demande à :

Mme Thérèse Meisner, directrice
1101, Promenade Autumnwood
Saint-Boniface, Man.
R2J 1C8 Tél. : 256-4384

ON DEMANDE

PROFESSEUR BILINGUE POUR SAINT-LAZARE

— Niveau de la maternelle à la 9e année
— Salaire selon l'échelle de salaires établie par la Division
— Pour formule d'application, adressez-vous à:

M. William C. Davison
Bird Tail River School Division no 38
Crandall, Manitoba

Pour plus de renseignements, contactez :

M. Hénri Bisson
Saint-Lazare, Manitoba

Téléphone : 683-2251

personnel

Le Camp Notre-Dame demande une chef-cuisinière et des aides-cuisinières pour les mois de juillet et août. S'il vous plaît composez 233-2053 ou 247-4332.
6-608-4 C

On demande - Une gouvernante pour prendre pension dans la famille - En charge de deux enfants - situé dans la banlieue de Winnipeg. - Appeler: 667-2923.
6-606 1 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

Je voudrais un Monsieur seul, retiré et d'environ 65 ans, catholique, sobre, raisonnable pour conduire mon auto et à voir autour de la maison — comme chez lui chambre et pension en retour. Pour plus d'information, appeler au : 943-3654.
6-707-1 C

PERSONNEL — J'aimerais garder des enfants — lundi au vendredi et le soir — Appeler 247-4215.
6-703 JNO

UN MESSAGE IMPORTANT vous attend. Composez 783-0829 jour et nuit.
2-489-10 C

à vendre

Un lit avec matelas de 52 pouces de largeur. - Bureau double avec grand miroir - Bien bon marché. Appeler 247-6823.
6-609-1 C

Guitare électrique marque Gibson S.G. avec buffet (couvert dur) et amplificateur marque Aceton. $300.00. Composer — 247-4832 (jour) ou 233-0360 (soir).
6-700 JNO

Un poêle électrique de 30 pouces - une sécheuse Norge au gaz 30 pouces - une lessiveuse neuve Bradford - appeler 985-2902 et après 9 heures 668-1816.
5-600-3 C

Vente privée.

Parc Windsor, bungalow de 3 ans, 3 ch. à coucher, salon-salle, forme L, tapis mur à mur, lot 55' x 110', clôturé, patio, cave à pleine grandeur, etc. Hypothèque à 9 p.c. P.I.T. Tél.: 247-2167 (jour) ou 256-1431 (soir)

Av. Bertrand — maison de revenu, entrée privée. Prix très raisonnable. Appeler — 253-2035 Futura Realty ou après 6 heures, appeler Louis Le Gal 1-883-2131.
2-487-JNO

Village St-Adolphe — Maison moderne de 2 étages, 4 chambres à coucher. Garage. Sur beau grand lot de coin boisé. Chauffage: huile. Composer: 883-2381 après 5 heures.
51-473-JNO

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

à louer

St-Boniface— 321 Notre-Dame — suite de 3 pièces, poêle et réfrigérateur, chambre de bain privée — entrée privée — stationnement — $89.00 — Libre 1er juin. Appeler - 256-3414.
6-705-1C

Appartement de 3 pièces non-meublées (frigidaire et cuisinière fournies). Entrée privée. Près de toutes commodités. Libre immédiatement. Appeler au 233-7438.
6-708 - 2C

Suite sur la rue Notre-Dame au 1er étage — 2 chambres à coucher et une 3e au soubassement — poêle et réfrigérateur fournis — garage — libre le 1er juin. Appeler — 233-6585.
6-704-2 C

St-Boniface — au environs de Place Cabana — 2 ch. à c. — poêle et réfrigérateur — stationnement — libre 1er juin. $165. — Appeler — 256-3414.
6-706-1 C

NORWOOD - Chambre à louer - pour dame qui travaille ou semi-retirée. Appeler : 247-3081.
6-604-1 C

Fonction publique Canada | Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

TRADUCTEURS

ANGLAIS/FRANÇAIS
ET
FRANÇAIS/ANGLAIS

Secrétariat d'Etat

Traitement de : $7,440 à $21,711

Le Bureau des traductions, organe du Secrétariat d'Etat, a pour mission de desservir le Parlement et le gouvernement du Canada, ainsi que l'ensemble de l'administration fédérale, dans le domaine de la traduction.

A ce titre, il a besoin d'un personnel de qualité, à qui s'offrent de séduisantes perspectives de carrière et un large éventail d'activités, susceptibles de déboucher sur des fonctions de révision ou de direction.

Un examen écrit de trois heures permettra d'évaluer vos aptitudes. Cet examen comprend un test de connaissance de la langue de départ, une rédaction dans la langue d'arrivée et une courte traduction. Les candidats qui réussiront cet examen seront convoqués ultérieurement à une entrevue.

LIEU DE TRAVAIL:
Ottawa, Montréal et Québec dans la majorité des cas, et dans une faible proportion, divers centres du pays.

CONDITION DE CANDIDATURE:
Diplôme universitaire OU formation générale et antécédents indiquant des aptitudes pour la traduction.

N.B.: Les titulaires d'un diplôme universitaire en traduction ainsi que les membres agréés de la S.T.Q., de l'A.T.I.O., et de la C.T.I.N.B., peuvent être dispensés de l'examen écrit.

Pour vous inscrire, utilisez la formule "Demande d'emploi" [CFP 367—4110] que vous pouvez obtenir dans les bureaux de poste, Centre de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada. Envoyez votre formule complétée à l'adresse suivante: **ADMISSION DU PERSONNEL, BUREAU DES TRADUCTIONS, IMMEUBLE SIR RICHARD SCOTT, PIECE 620, 191 OUEST, RUE LAURIER, OTTAWA, ONTARIO K1A 0X3.**

Prière de rappeler le numéro de concours: 75—480 dans toute correspondance.

Si vous désirez des informations supplémentaires, vous pouvez vous adresser au:

BUREAU DE TRADUCTION
SECRÉTARIAT D'ÉTAT
EDIFICE RICHARDSON
PIÈCE 2410
1 PLACE LOMBARD
WINNIPEG, MANITOBA
R3B 0X3
TÉL. : 985-2194

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MIGNONETTE CATELLIER, de la ville de Winnipeg au Manitoba, épouse d'Adonai Catellier, du même endroit, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 28 mai 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 29e jour d'avril A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU FRANÇOIS HEMERY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, dédédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'etude des soussignés 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 29 mai 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 29e jour d'avril A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

C. JOHN GEE RLTY.

LAURENT ROCHON 247-6232

36 CHEMIN STE-ANNE ST-VITAL

McKAGUE SIGMAR

SAINT-BONIFACE $39,900

Maison à quatre logements, à vendre, sur la rue De la Morénie. 4 suites de 2 chambres à coucher. Bon revenu. Entrée privée.

SAINTE-AGATHE

Grande maison très charmante — 3 chambres sur lot de 100' x 150' — cuisine moderne avec armoire en acajou — tapis mur à mur au salon. Cette maison est en très bon état. Garage 14' x 22'. Pour plus d'information, appeler Gérard Carrière, rés.: 269-5068; bur.: 889-3316.



PARC LA SALLE seulement $35,000

Beau bungalow de 3 chambres à coucher, grande cour clôturée — grande cuisine, draperies et tapis mur à mur. $1,700 en dépôt pourrait acheter cette vraie aubaine.

SAINT-VITAL

Propriété unique, sur grand lot de 85' x 240'. située à 1/2 block de l'école, arrêt d'autobus, bien située — beau grand salon de 20' x 25' et 3 chambres à coucher.

PROPRIETE AVEC REVENU CENTRE DE ST-BONIFACE

Une grande maison bien entretenue — avec revenu d'environ $250 par mois — Bel endroit pour vivre — sous-sol complètement meublé — grand lot. Pour plus d'information, appeler Mme Forest: Jour: 247-8824 — Soir: 489-8877.

MOUSSEAU MILLS REALTY

SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG

577, RUE DES MEURONS
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
RÉS. : 889-0790 BUR. : 247-8824
MOBILE 0 JL-62569

NORWOOD

Joli Bungalow: 2 ch. à c. plus une au sous-sol — salle de récréation — tapis mur à mur dans le salon et chambres à coucher — très belle vue sur la rivière — chauffage au gaz — nouveau service électrique.

RUE NOTRE-DAME

Appartement — 9 Suites — Excellente condition — toujours loué. Echange considéré. Plein prix: $104,000.00.

SAINT-BONIFACE

Près de l'école Marion: Maison à 2 étages, complètement rénovée et attrayante. 1er plancher: cuisine moderne, salle à dîner et salon, 2 ch. à c. et salle de bain, tapis mur à mur. — 2e plancher, pour louer, complètement meublé. Entrée privée. — Sous-sol très bien fini, salle de récréation avec bar, chambre supplémentaire, chambre pour lavage, laveuse et sécheuse incluses et autres extras.

Appeler P. Pineau au 256-6000 ou Joe Campeau au 269-3303

ALEXANDER AGENCIES
256-5390

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE – Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre – fermes – maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140
Rés. : 233-5874

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE – Bungalow en très bonne condition - 4 grandes pièces au 1er plancher - très belle suite au soubassement - l'intérieur comprend tapis mur à mur, draperie, et rideaux. Comptant requis raisonnable.

ST-GEORGES – Demi-section avec bâtisses - très bon terrain - prix très attrayant - aussi machines si désirées.

NORWOOD – Très grande maison – 8 pièces – 4 ou 5 chambres à coucher, belle salle de récréation avec bar – double garage – très bonne localité.

Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791



BLOCK BROS. REALTY

842, ch. Ste-Marie
St-Boniface 257-2547

A VENDRE – Grand édifice qui contient résidence de deux étages avec cuisine moderne et salon – 3 chambres à coucher et salle de bain de trois pièces au deuxième - tapis mur à mur dans toutes les chambres – salle de récréation au sous-sol – restaurant 24 x 36 pieds – manufacture de viande.

ANCIENNE MAISON de 2 étages – avec cuisine, salon et salle à manger au 1er étage – 4 chambres à coucher et salle de bain de 3 pièces – tapis mur à mur dans toutes les chambres sauf cuisine avec tuiles – rideau dans toutes les pièces.

Appelez Gilbert ou Georgette Bauche
257-2756

Près de l'hôpital Saint-Boniface: Maison familiale avec 3 ch. à c. – Intérieur avec beau décor – tapis – cave à la grandeur – cuisine moderne. Au 2e plancher: $100. de revenu. – Toit neuf, extérieur en Aluminium – garage neuf. $28,000

ILE-DES-CHENES – 5 acres avec arbres: $9,000.

LA SALLE – Grand lot: $4,000.

LORETTE – Lot avec service d'égout: $6,000.

SAINT-PIERRE – Plan Congélateur, coupage de viande. Aussi épicerie, balance et scies incluses. Maison pour propriétaire et autre équipement.

Jeanne D'Auteuil
247-2129

SAINT-BONIFACE - 6 chambres à coucher - cuisine moderne avec salle à manger - 3 salles de bain - Peut servir facilement pour louer - Près de l'école Provencher.

SAINT-VITAL - nouvelle inscription, rue Viviane - bungalow de 3 chambres à coucher - salle de famille au sous-sol - garage - vendeur a acheté nouvelle maison - Plein prix, $27,900.00, 10 p.c. comptant.

SAINTE-ANNE, MAN. - Nouveau "split level" - vous avez le choix de couleur pour les tapis et autres détails, - ce trois chambres à coucher vous donne au-delà de 1,100 pieds carrés - un châssis courbé dans le salon - un garage double - tout ceci pour $36,800.00.

SAINTE-ANNE – 1.7 acre, à 30 minutes de Winnipeg. Bungalow de 4 ans, avec grande cuisine pour la mère – grand garage pour le père – grande cour pour les enfants et peut-être un cheval. Chambre supplémentaire et salle de bain au sous-sol. Possession le 1er juillet. Seulement: $29,900.

Léo Grouette
233-8757

DANIS REALTY LTD.

247-8957

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél. : 347-5298

ST-MALO – A environ 400 pieds du lac, terrain d'une acre et demie bordant la rivière au Rat avec magnifique chalet moderne et bâtisse à barbecue, outillage divers. Prix d'aubaine pour cette belle propriété.

ST-MALO – Roulotte et grand lot longeant le lac. Prix très raisonnable. Plage privée.

ST-MALO – A un mille du lac, avec accès facile par chemin de section. Coteau boisé très joli. 27 acres. $2,900.

D'autres 1/4 de section à des prix raisonnables aux environs de Saint-Malo.

ST-PIERRE – Maison presque neuve. Très moderne. Cave finie avec salle de récréation. Lot de 66 x 200. Beaux épinettes. Cour avec pente bordant petite rivière. Prix raisonnable. Possession immédiate.

A VENDRE – 160 acres à 3 milles à l'est de Saint-Jean-Baptiste, à prix raisonnable.

ST-PIERRE – Maison moderne de 6 pièces. Partie ouest du village sur grand lot de 66 x 125 avec jardin. Endroit tranquille. Au bas prix de $12,900. A terme si désiré.

ST-MALO – 37 acres boisées tout près du lac. Un des derniers morceaux de terrain à vendre près du lac.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION



SAINTE-ANNE, Man.

Rue Centrale - Maison de 4 ch. à c. - 2 au premier étage - Grand salon et cuisine - Tapis mur à mur - 2 chambres de bain - sous-sol complet - Chauffage à eau chaude, au gaz - Garage double - Une acre de terrain bien boisé avec jardin - Taxes raisonnables - Proche de l'église, magasin et école. Composer 475-6876. Agent exclusif :

OMER LAMOUREUX REALTY
148, avenue Monck
Saint-Boniface, Man.

ARMAND AYOTTE REALTY

191, boulevard Dollard

STE-ANNE – chemin Landmark - 20 milles à l'est de St-Boniface - 2 milles au nord du village de Ste-Anne sur chemin de gravel – Bungalow moderne de 6 pièces, 3 chambres à coucher. - 4 acres et demie sur rivière Seine - Garage double - Patio et salle de famille attenants - système d'irrigation complet - grand jardin et autre bâtisse.

STE-AGATHE - Nouveau bungalow - 7 pièces, 3 chambres, salle à manger - salle de récréation avec foyer - tapis mur à mur dans chaque pièce - draperies - grande chambre d'utilité, chauffage électrique - pas de sous-sol - garage attenant - grand terrain-possession immédiate.

LA BROQUERIE - Ferme de 160 acres à 2 1/2 milles du village. Bâtiment avantageux bungalow de 3 chambres à coucher - porcherie moderne 30 x 170 pieds - beaucoup d'autres bâtiments - puits artésien. Idéal pour famille.

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225
Louis COMBOT 247-5918

VENTE PRIVÉE ET DIRECTE

Vente privée et directe. Possession immédiate. 2 suites meublées au sous-sol. 1er plancher: 2 ch. à c. et salle à dîner (5 pièces). Air climatisé. Auvents. Draperies incluses.

COMPOSER : 247-3192 OU 247-9725.

PLAGE ALBERT

Chalet – 850 pieds carrés – 3 chambres à coucher – lot 75'x 150' – terrain boisé et très près de la plage. Appeler: Maurice, rés.: 247-7830.

SAINT-BONIFACE $24,900

Joli bungalow de 2 chambres à coucher – tapis mur à mur, grande cuisine $1,100 de dépôt avec hypothèque à 10 1/2 p.c. d'intérêts. Pour plus d'information, appeler Maurice, rés.: 247-7830.

VIEUX SAINT-NORBERT

Maison à 2 étages – sur grand lot de 80' x 102'. Cette maison est proche de tous les services, ainsi que de l'école française. Elle est très bonne condition et doit être vendue aussitôt que possible. Contacter Roger Robidoux au 257-0905 ou Marion Realty, 256-7366.

SAINT-VITAL – $1,000 comptant

Cette nouvelle maison à 3 chambres à coucher est réduite de $3,000. Le vendeur considère un échange ou un deuxième hypothèque. Contacter Roger Robidoux à 257-0905.

PARC WINDSOR

Maison pour la famille. Pour maman: la grande cuisine et la salle à manger vous plairont. Pour papa: pensez-y, une belle salle de récréation où vous pourrez suivre la série finale de hockey. Pour les enfants: beaucoup d'espace pour jouer dans le grand parc derrière la maison. N'hésitez pas appeler Roger Robidoux au 257-0905.

MARION

1129, Patterson

— Tél.: 256-7366

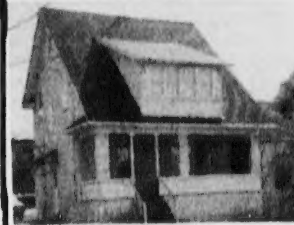
Maurice PELOQUIN
Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT
Rés.: 233-5080
Roger ROBIDOUX
Rés.: 257-0905

Aurèle LEMOINE
Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER
Rés.: 256-2322



ST-BONIFACE

Avez-vous souvent la chance d'acheter une maison de famille de seulement 13 ans à St-Boniface? Voici votre chance: – 2 étages 4 ch. à c. plus 1 ch. à c. au sous-sol avec salle de récréation – grand salon – salle à manger et cuisine – 2 salles de bain et beaucoup d'autres extras. Cour complètement privée avec auto-port.



ST-BONIFACE
RUE LANGEVIN
Belle grosse maison de famille de 4 chambres à coucher - c h a m b r e supplémentaire au soubassement - située sur grand lot - près de l'école.



ST-VITAL

Joli bungalow de 3 chambres à coucher - très belle cuisine - salle de récréation avec bar et évier - chambre à coucher supplémentaire au soubassement, tapis mur à mur, 2 salles de bain et garage.

ST-VITAL

Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

ST-BONIFACE
RUE VALADE – $27,900

Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.



ST-VITAL – MAGER DRIVE

$49,900

Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.

SAINT-BONIFACE
RUE NOTRE-DAME

Maison d'un étage et demi sur beau lot 40 x 122 pieds avec garage double - 3 ch. à c. salle de récréation - 2 salles de bain - très propre et en très bonne condition.

Nous avons un client qui demande une suite de 1 ch. à c. sur ou près de la rue Provencher.



ST-BONIFACE

Maison de 3 logis. Beau grand lot avec garage. Soubassement complet. Bon revenu. En état excellent et propre.

NORWOOD

Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus c h a m b r e supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE
RUE NOTRE-DAME
Jolie petite maison de 2 chambres à coucher - très propre - tapis mur à mur au salon et 1 chambre à coucher située sur grand lot - garage - on demande seulement $16,500 - possession immédiate.

M METRO AGENCIES LTD.

Tél. : 247-2351

294, rue Marion, St-Boniface

Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



5 minutes de l'école Lacerte – Bungalow moderne avec cave complètement finie – 3 chambres à coucher – congélateur et petite cabane – tous les tapis sont inclus. Appeler Claude Fillion, rés.: 257-1765.

SAINT-BONIFACE $19,000

En parfaite condition – Joli bungalow de 2 chambres à coucher – grande cuisine – garage – près de toute commodité – Doit être visité. Appeler Aimé Fillion, rés. : 256-4762

RUE DESCHAMBAULT – 1 1/2 étage – 3 ch. à coucher – salle à manger – pleine cave – Appeler Ada Guenette, rés. : 247-2102.

Lots vacants – 60 x 180 pieds aussi 90 x 180 pieds – service d'égouts – près de l'école, etc. Appeler Mme Danis.

SAINT-VITAL $32,000

1 1/2 étage – Cette jolie maison est en parfait état. Tapis mur à mur, fenêtres modernes, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse électriques. Pour plus d'information appeler Ada Guenette: 247-5903

LORETTE, MAN.

Maison neuve avec garage attenant – 3 belles chambres à coucher – grande cuisine. Située sur lot de 80' x 180', cette maison est près de l'école, des magasins, etc. Appeler Claude Fillion – rés.: 257-1765 ou Mme Danis le soir 253-2102 ou au bureau 247-8957.

ST-EUSTACHE – A environ 30 milles de Winnipeg. Nous avons une jolie petite maison à vendre, sur grand lot: $7,500. Appeler Mme Danis.

SAINT-BONIFACE

Pourquoi louer? Ce bungalow sur la rue Notre-Dame a beaucoup à vous offrir: grande cuisine – 2 chambres à coucher – garage. Avec $1,000 comptant, vos paiements seront moins de $200 par mois. Appeler Aimé Fillion, rés.: 256-4762.

NOUS AVONS BESOIN DE MAISONS A VENDRE! Nous pouvons vous donner une évaluation de votre propriété sans obligation.

La Fondation Radio Saint-Boniface Inc.

C.P. 102, SAINT-BONIFACE, MAN. R2H 3B4

OBJECTIF

Aider les personnes et les organismes dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba.

CE QU'IL NOUS FAUT AU MANITOBA . . .

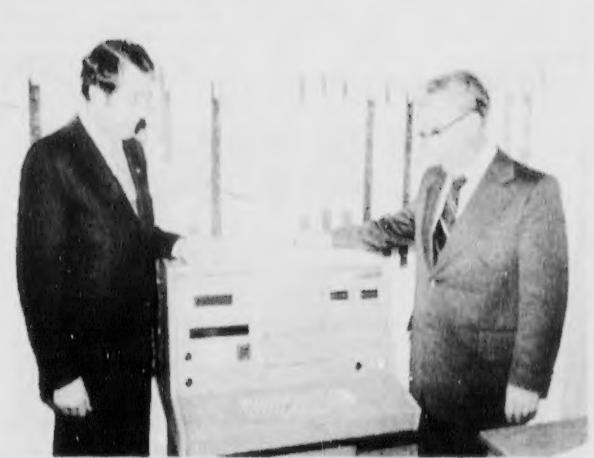
Des nouvellistes, traducteurs, annonceurs et techniciens compétents afin d'assurer une relève professionnelle à la radio et à la télévision françaises.

Des artistes qui n'ont pas peur du travail afin de se perfectionner dans leur métier.

Des professionnels intéressés à l'épanouissement de notre culture.

Des organismes solides et actifs.

Des jeunes qui portent dans leur coeur l'amour du beau, du bon et de la compétence.



Le président de Presse-Ouest Limitée, M. Maurice Gauthier, et le président de La Fondation Radio-Saint-Boniface, Inc., admirent une nouvelle machine à composer acquise par le journal LA LIBERTE auquel La Fondation a octroyé un montant de $6,000 par année, pour quatre ans.



Pour son Théâtre Jeunesse, Le Cercle Molière à reçu $500.



Les Editions du Blé, pour leur part, ont obtenu $3,000 de La Fondation.

État Financier

année terminée le 31 décembre, 1974

Actif

Argent en banque — compte épargne	$ 430.81
Parts — Caisses Populaires	40.00
Intérêts recevables sur placements	7,734.38
Placements, certificats à terme	277,000.00
Mobilier, coût moins dépréciation	289.60
	$285,494.79

Passif

Banque — compte courant		$ 5,983.95
Fonds pour octrois et bourses — Tableau "3"		9,902.08
Capital		
Solde, au début de l'année	$266,735.95	
Ajustement, année précédente	641.56	
Recettes capital Radio Saint-Boniface	211.84	
Revenu net pour l'année — Tableau "2"	2,019.41	269,608.76
		$285,494.79

État de revenus et dépenses

année terminée le 31 décembre 1974
— avec les chiffres de 1973 pour comparaison —

	1974	1973
Revenus		
Intérêts	$21,638.43	$16,793.24
Dépenses d'administration		
Déplacement	$ 306.80	316.20
Frais légaux et vérification	235.90	214.00
Bureau	341.19	86.64
Dépréciation du mobilier	72.40	90.45
Publicité	488.00	--
	$ 1,444.29	$ 707.29
Revenu net avant octrois et bourses	$20,194.14	$16,085.95

État du Fonds pour octrois et bourses

au 31 décembre 1974

Solde, au début de l'année	$11,113.91
Ajustement de l'année précédente	636.56
Solde ajusté, au début de l'année	10,477.35
Transporté des revenus de l'année	18,174.73
	28,652.08
Bourses, octrois et dons pour 1974	18,750.00
Solde, au 31 décembre 1974	$ 9,902.08

(Octrois déjà engagés pour 1975 — $9,850.00)

Forest, Guenette et Cie
Comptables Agréés